

Etudes de moeurs [Document électronique]. 3e-4e livres. Scènes de la vie parisienne et scènes de la vie politique. T. XII (sic). Envers de l'histoire contemporaine / [Balzac]

PREMIERE PARTIE

En 1836, par une belle soirée du mois de septembre, un homme d'environ trente ans restait appuyé au parapet de ce quai d'où l'on peut voir à la fois la Seine en amont depuis le Jardin des Plantes jusqu'à Notre-Dame, et en aval la vaste perspective de la rivière jusqu'au Louvre. Il n'existe pas deux semblables points de vue dans la capitale des idées. On se trouve comme à la poupe de ce vaisseau devenu gigantesque. On y rêve Paris depuis les Romains jusqu'aux Francs, depuis les Normands jusqu'aux Bourguignons, le Moyen-Age, les Valois, Henri IV et Louis XIV, Napoléon et Louis-Philippe. De là, toutes ces dominations offrent quelques vestiges ou des monuments qui les rappellent au souvenir. Sainte-Geneviève couvre de sa coupole le quartier latin. Derrière vous, s'élève le magnifique chevet de la cathédrale. L'Hôtel-de-Ville vous parle de toutes les révolutions, et l'Hôtel-Dieu de toutes les misères de Paris. Quand vous avez entrevu les splendeurs du Louvre, en faisant deux pas vous pouvez voir les haillons de cet ignoble pan de maisons situées entre le quai de la Tournelle et l'Hôtel-Dieu, que les modernes échevins s'occupent en ce moment de faire disparaître.

En 1835, ce tableau merveilleux avait un enseignement de plus : entre le Parisien appuyé au parapet et la cathédrale, le Terrain, tel est le vieux nom de ce lieu désert, était encore jonché des ruines de l'archevêché. Lorsque l'on contemple de là tant d'aspects inspirateurs, lorsque l'âme embrasse le passé comme le présent de la ville de Paris, la Religion semble logée là comme pour étendre ses deux mains sur les douleurs de l'une et l'autre rive, aller du faubourg Saint-Antoine au faubourg Saint-Marceau. Espérons que tant de sublimes harmonies seront complétées par la construction d'un palais épiscopal dans le genre gothique, qui remplacera les masures sans caractère assises entre le Terrain, la rue d'Arcole, la cathédrale et le quai de la Cité.

Ce point, le coeur de l'ancien Paris, en est l'endroit le plus solitaire, le plus mélancolique. Les eaux de la Seine s'y brisent à grand bruit, la cathédrale y jette ses ombres au coucher du soleil. On comprend qu'il s'y émeuve de graves pensées chez un homme atteint de quelque maladie morale. Séduit peut-être par un accord entre ses idées du moment et celles qui naissent à la vue de scènes si diverses, le promeneur restait les mains sur le parapet, en proie à une double contemplation : Paris et lui ! Les ombres grandissaient, les lumières s'allumaient au loin, et il ne s'en allait pas, emporté qu'il était au courant d'une de ces méditations grosses de notre avenir, et que le passé rend solennelles.

En ce moment, il entendit venir à lui deux personnes dont la voix l'avait frappé dès le pont en pierre qui réunit l'île de la Cité au quai de la Tournelle. Ces deux personnes se croyaient sans doute seules, et parlaient un peu plus haut qu'elles ne l'eussent fait en des lieux fréquentés, ou si elles se fussent aperçues de la présence d'un étranger. Dès le pont, les voix annonçaient une discussion qui, par quelques paroles apportées à l'oreille du témoin involontaire de cette scène, étaient relatives à un prêt d'argent. En arrivant auprès du

promeneur, l'une des deux personnes, mise comme l'est un ouvrier, quitta l'autre par un mouvement de désespoir. L'autre se retourna, rappela l'ouvrier et lui dit : - Vous n'avez pas un sou pour repasser le pont. Tenez, ajouta-t-il en lui donnant une pièce de monnaie, et souvenez-vous, mon ami, que c'est Dieu lui-même qui nous parle quand il nous vient de bonnes pensées !

Cette dernière phrase fit tressaillir le rêveur. L'homme qui parlait ainsi ne se doutait pas que, pour employer une expression proverbiale, il faisait d'une pierre deux coups, qu'il s'adressait à deux misères : une industrie au désespoir, et les souffrances d'une âme sans boussole ; une victime de ce que les moutons de Panurge nomment le Progrès, et une victime de ce que la France appelle l'Egalité. Cette parole, simple en elle-même, fut grande par l'accent de celui qui la disait, et dont la voix possédait comme un charme.

N'est-il pas des voix calmes, douces, en harmonie avec les effets que la vue de l'outre-mer produit sur nous ?

Au costume, le Parisien reconnut un prêtre, et vit aux dernières clartés du crépuscule un visage blanc, auguste, mais ravagé. La vue d'un prêtre sortant de la belle cathédrale de Saint-Etienne, à Vienne, pour aller porter l'extrême-onction à un mourant, détermina le célèbre auteur tragique Werner à se faire catholique. Il en fut presque de même pour le Parisien en apercevant l'homme qui, sans le savoir, venait de le consoler ; il aperçut dans le menaçant horizon de son avenir une longue trace lumineuse où brillait le bleu de l'éther, et il suivit cette clarté, comme les bergers de l'Evangile allèrent dans la direction de la voix qui leur cria d'en haut : - Le Sauveur vient de naître. L'homme à la bienfaisante parole marchait le long de la cathédrale, et se dirigeait, par une conséquence du hasard, qui parfois est conséquent, vers la rue d'où le promeneur venait et où il retournait, amené par les fautes de sa vie.

Ce promeneur avait nom Godefroid. En lisant cette histoire, on comprendra les raisons qui n'y font employer que les prénoms de ceux dont il sera question. Voici donc pourquoi Godefroid, qui demeurait dans le quartier de la Chaussée-d'Antin, se trouvait à une pareille heure au chevet de Notre-Dame.

Fils d'un détaillant à qui l'économie avait fait faire une sorte de fortune, il devint toute l'ambition de son père et de sa mère, qui le révérent notaire à Paris. Aussi, dès l'âge de sept ans, fut-il mis dans une institution, celle de l'abbé Liautard, parmi les enfants de beaucoup de familles distinguées qui, sous le règne de l'Empereur, avaient, par attachement à la religion un peu trop méconnue dans les lycées, choisi cette maison pour l'éducation de leurs fils. Les inégalités sociales ne pouvaient pas alors être soupçonnées entre camarades ; mais, en 1821, ses études achevées, Godefroid, qu'on plaça chez un notaire, ne tarda pas à reconnaître les distances qui le séparaient de ceux avec lesquels il avait jusqu'alors vécu familièrement.

Obligé de faire son Droit, il se vit confondu dans la foule des fils de la bourgeoisie qui, sans fortune faite ni distinctions héréditaires, devaient tout attendre de leur valeur personnelle ou de leurs travaux obstinés. Les espérances que son père et sa mère, alors retirés du commerce, assayaient sur sa tête, stimulèrent son amour-propre sans lui donner d'orgueil. Ses parents vivaient simplement, en Hollandais, ne dépensant que le quart de douze mille francs de rentes ; ils destinaient leurs économies, ainsi que la moitié de leur capital, à l'acquisition d'une charge pour leur fils. Soumis aux lois de cette économie domestique, Godefroid trouvait son état présent si disproportionné avec les rêves de ses parents et les siens, qu'il éprouva du découragement. Chez les natures faibles, le découragement devient de l'envie. Tandis que d'autres, à qui la nécessité, la volonté, la réflexion tenaient lieu de

talent, marchaient droit et résolument dans la voie tracée aux ambitions bourgeoises, Godefroid se révolta, voulut briller, alla vers tous les endroits éclairés, et ses yeux s'y blessèrent. Il essaya de parvenir, mais tous ses efforts aboutirent à la constatation de son impuissance. En s'apercevant enfin d'un manque d'équilibre entre ses désirs et sa fortune, il prit en haine les suprématies sociales, se fit libéral et tenta d'arriver à la célébrité par un livre ; mais il apprit à ses dépens à regarder le Talent du même oeil que la Noblesse. Le Notariat, le Barreau, la Littérature successivement abordés sans succès, il voulut être magistrat.

En ce moment son père mourut. Sa mère, dont la vieillesse put se contenter de deux mille francs de rente, lui abandonna presque toute la fortune. Possesseur à vingt-cinq ans de dix mille francs de rente, il se crut riche et l'était relativement à son passé. Jusqu'alors, sa vie avait été composée d'actes sans volonté, de vouloirs impuissants ; et, pour marcher avec son siècle, pour agir, pour jouer un rôle, il tenta d'entrer dans un monde quelconque à l'aide de sa fortune. Il trouva tout d'abord le journalisme qui tend toujours les bras au premier capital venu. Etre propriétaire d'un journal, c'est devenir un personnage : on exploite l'intelligence, on en partage les plaisirs sans en épouser les travaux. Rien n'est plus tentant pour des esprits inférieurs que de s'élever ainsi sur le talent d'autrui. Paris a vu deux ou trois parvenus de ce genre, dont le succès est une honte et pour l'époque et pour ceux qui leur ont prêté leurs épaules.

Dans cette sphère, Godefroid fut primé par le grossier machiavélisme des uns ou par la prodigalité des autres, par la fortune des capitalistes ambitieux ou par l'esprit des rédacteurs ; puis il fut entraîné vers les dissipations auxquelles donnent lieu la vie littéraire ou politique, les allures de la critique dans les coulisses, et vers les distractions nécessaires aux intelligences fortement occupées. Il vit alors mauvaise compagnie, mais on lui apprit qu'il avait une figure insignifiante, qu'une de ses épaules était sensiblement plus forte que l'autre, sans que cette inégalité fût rachetée ni par la méchanceté, ni par la bonté de son esprit. Le mauvais ton est le salaire que les artistes prélèvent en disant la vérité.

Petit, mal fait, sans esprit et sans direction soutenue, tout semblait dit pour un jeune homme par un temps où, pour réussir dans toutes les carrières, la réunion des plus hautes qualités de l'esprit ne signifie rien sans le bonheur, ou sans la ténacité qui commande au bonheur.

La révolution de 1830 pansa les blessures de Godefroid, il eut le courage de l'espérance, qui vaut celui du désespoir ; il se fit nommer, comme tant de journalistes obscurs, à un poste administratif où ses idées libérales, aux prises avec les exigences d'un nouveau pouvoir, le rendirent un instrument rebelle. Frotté de libéralisme, il ne sut pas, comme plusieurs hommes supérieurs, prendre son parti. Obéir aux ministres, pour lui ce fut changer d'opinion. Le gouvernement lui parut d'ailleurs manquer aux lois de son origine. Godefroid se déclara pour le *Mouvement* quand il était question de *Résistance*, et il revint à Paris presque pauvre, mais fidèle aux doctrines de l'Opposition.

Effrayé par les excès de la Presse, plus effrayé encore par les attentats du parti républicain, il chercha dans la retraite la seule vie qui convînt à un être dont les facultés étaient incomplètes, sans force à opposer au rude mouvement de la vie politique dont les souffrances et la lutte ne jetaient aucun éclat, fatigué de ses avortements, sans amis parce que l'amitié veut des qualités ou des défauts saillants, mais qui possédait une sensibilité plus rêveuse que profonde. N'était-ce pas le seul parti que dût prendre un jeune homme que le plaisir avait déjà plusieurs fois trompé, et déjà vieilli au contact d'une société aussi remuante que remuée ?

Sa mère, qui se mourait dans le paisible village d'Auteuil, rappela son fils près d'elle autant

pour l'avoir à ses côtés que pour le mettre dans un chemin où il trouvât le bonheur égal et simple qui doit satisfaire de pareilles âmes. Elle avait fini par juger Godefroid, en trouvant à vingt-huit ans sa fortune réduite à quatre mille francs de rente, ses désirs affaiblis, ses prétendues capacités éteintes, son activité nulle, son ambition humiliée, et sa haine contre tout ce qui s'élevait légitimement, accrue de tous ses mécomptes. Elle essaya de marier Godefroid à une jeune personne, fille unique de négociants retirés, et qui pouvait servir de tuteur à l'âme malade de son fils ; mais le père avait cet esprit de calcul qui n'abandonne point un vieux commerçant dans les stipulations matrimoniales, et, après une année de soins et de voisinage, Godefroid ne fut pas agréé. D'abord, aux yeux de ces bourgeois renforcés, ce prétendu devait garder, de son ancienne carrière, une profonde immoralité ; puis, pendant cette année, il avait encore pris sur ses capitaux, autant pour éblouir les parents que pour tâcher de plaire à leur fille. Cette vanité, d'ailleurs assez pardonnable, détermina le refus de la famille, à qui la dissipation était en horreur, dès qu'elle eut appris que Godefroid avait, en six ans, perdu cent cinquante mille francs de capitaux.

Ce coup atteignit d'autant plus profondément ce cœur déjà si meurtri, que la jeune personne était sans beauté. Mais, instruit par sa mère, Godefroid avait reconnu chez sa prétendue la valeur d'une âme sérieuse et les immenses avantages d'un esprit solide ; il s'était accoutumé au visage, il en avait étudié la physionomie, il aimait la voix, les manières, le regard de cette jeune personne. Après avoir mis dans cet attachement le dernier enjeu de sa vie, il éprouva le plus amer des désespoirs. Sa mère mourut, et il se trouva, lui, dont les besoins avaient suivi le mouvement du luxe, avec cinq mille francs de rente pour toute fortune, et avec la certitude de ne jamais pouvoir réparer une perte quelconque, en se reconnaissant incapable de l'activité que veut ce mot terrible : *faire fortune* !

La faiblesse impatiente et chagrine ne consent pas tout à coup à s'effacer. Aussi, pendant son deuil, Godefroid chercha-t-il des hasards dans Paris : il dînait à des tables d'hôte, il se liait inconsidérément avec les étrangers, il recherchait le monde et ne rencontrait que des occasions de dépense. En se promenant sur les boulevards, il souffrait tant en lui-même, que la vue d'une mère accompagnée d'une fille à marier lui causait une sensation aussi douloureuse que celle qu'il éprouvait à l'aspect d'un jeune homme allant au Bois à cheval, d'un parvenu dans son élégant équipage, ou d'un employé décoré. Le sentiment de son impuissance lui disait qu'il ne pouvait prétendre ni à la plus honorable des positions secondaires, ni à la plus facile destinée ; et il avait assez de cœur pour en être constamment blessé, assez d'esprit pour faire en lui-même des élégies pleines de fiel.

Inhabile à lutter contre les choses, ayant le sentiment des facultés supérieures, mais sans le vouloir qui les met en action, se sentant incomplet, sans force pour entreprendre une grande chose, comme sans résistance contre les goûts qu'il tenait de sa vie antérieure, de son éducation ou de son insouciance, il était dévoré par trois maladies, dont une seule suffit à dégoûter de l'existence un jeune homme déshabitué de la foi religieuse. Aussi Godefroid offrait-il ce visage qui se rencontre chez tant d'hommes, qu'il est devenu le type parisien : on y aperçoit des ambitions trompées ou mortes, une misère intérieure, une haine endormie dans l'indolence d'une vie assez occupée par le spectacle extérieur et journalier de Paris, une inappétence qui cherche des irritations, la plainte sans le talent, la grimace de la force, le venin de mécomptes antérieurs qui excite à sourire de toute moquerie, à conspuer tout ce qui grandit, à méconnaître les pouvoirs les plus nécessaires, se réjouir de leurs embarras, et ne tenir à aucune forme sociale. Ce mal parisien est, à la conspiration active et permanente des gens d'énergie, ce que l'aubier est à la sève de l'arbre ; il la conserve, la soutient et la dissimule.

Lassé de lui-même, Godefroid voulut un matin donner un sens à sa vie en rencontrant un de

ses camarades qui avait été la tortue de la fable de La Fontaine comme il en était le lièvre. Dans une de ces conversations provoquées par une reconnaissance entre amis de collège et tenue en se promenant au soleil sur le boulevard des Italiens, il fut atterré de trouver tout arrivé celui qui, doué en apparence de moins de moyens, de moins de fortune que lui, s'était mis à vouloir chaque matin ce qu'il voulait la veille. Le malade résolut alors d'imiter cette simplicité d'action.

- La vie sociale est comme la terre, lui avait dit son camarade, elle nous donne en raison de nos efforts.

Godefroid s'était endetté déjà. Pour première punition, pour première tâche, il s'imposa de vivre à l'écart en payant sa dette sur son revenu. Chez un homme habitué à dépenser six mille francs quand il en avait cinq, ce n'était pas une petite entreprise que de se réduire à vivre de deux mille francs. Il lut tous les matins *les Petites-Affiches*, espérant y trouver un asile où ses dépenses pussent être fixées, où il pût jouir de la solitude nécessaire à un homme qui voulait se replier sur lui-même, s'examiner, se donner une vocation. Les moeurs des pensions bourgeoises du quartier latin choquèrent sa délicatesse, les maisons de santé lui parurent malsaines, et il allait retomber dans les fatales irrésolutions des gens sans volonté, lorsqu'il fut frappé par l'annonce suivante.

Petit logement de soixante-dix francs par mois, pouvant convenir à un ecclésiastique. On veut un locataire tranquille ; il trouverait la table, et l'on meublerait l'appartement à des prix modérés en cas de convenance mutuelle.

S'adresser rue Chanoinesse, près Notre-Dame, à monsieur Millet, épicier, qui donnera tous les renseignements désirables.

Séduit par la bonhomie cachée sous cette rédaction et par le parfum de bourgeoisie qui s'en exhalait, Godefroid était venu vers quatre heures chez l'épicier, qui lui avait dit que madame de La Chanterie dînait en ce moment et ne recevait personne pendant ses repas. Cette dame était visible le soir après sept heures, ou le matin de dix heures à midi. Tout en parlant, monsieur Millet examinait Godefroid et lui faisait subir, selon l'expression des magistrats, un premier degré d'instruction.

- Monsieur était-il garçon ? Madame voulait une personne de moeurs réglées ; on fermait la porte à onze heures au plus tard. Monsieur, dit-il en terminant, me paraît d'ailleurs d'un âge à convenir à madame de La Chanterie.

- Quel âge me donnez-vous donc ? demanda Godefroid.

- Quelque chose comme quarante ans, répondit l'épicier.

Cette naïve réponse jeta Godefroid dans un accès de misanthropie et de tristesse, il alla dîner sur le quai de la Tournelle, et revint contempler Notre-Dame au moment où les feux du soleil couchant ruisselaient en se brisant dans les arcs-boutants multipliés du chevet. Le quai se trouve alors dans l'ombre quand les tours brillent bordées de lueurs, et ce contraste frappa Godefroid en proie à toutes les amertumes que la cruelle naïveté de l'épicier avait remuées.

Ce jeune homme flottait donc entre les conseils du désespoir et la voix touchante des harmonies religieuses mises en branle par la cloche de la cathédrale, quand, au milieu des ombres, du silence, aux clartés de la lune, il entendit la phrase du prêtre. Quoique peu dévot, comme la plupart des enfants de ce siècle, sa sensibilité s'émut à cette parole, et il revint rue Chanoinesse, où il ne voulait déjà plus aller.

Le prêtre et Godefroid furent aussi étonnés l'un que l'autre d'entrer dans la rue Massillon, qui

fait face au petit portail nord de la cathédrale, de tourner ensemble dans la rue Chanoinesse, à l'endroit où, vers la rue de la Colombe, elle finit pour devenir la rue des Marmousets. Quand Godefroid s'arrêta sous le porche cintré de la maison où demeurait madame de La Chanterie, le prêtre se retourna vers Godefroid en l'examinant à la lueur d'un réverbère qui sera sans doute un des derniers à disparaître au cœur du vieux Paris.

- Vous venez voir madame de La Chanterie, monsieur ? dit le prêtre.

- Oui, répondit Godefroid. La parole que je viens de vous entendre dire à cet ouvrier m'a prouvé que cette maison, si vous y demeurez, doit être salubre à l'âme.

- Vous avez donc été témoin de ma défaite ? dit le prêtre en levant le marteau, car je n'ai pas réussi.

- Il me semble bien plutôt que c'est l'ouvrier, car il vous demandait de l'argent assez énergiquement.

- Hélas ! répondit le prêtre, l'un des plus grands malheurs des révolutions en France, c'est que chacune d'elles est une nouvelle prime donnée à l'ambition des classes inférieures. Pour sortir de sa condition, pour arriver à la fortune, que l'on regarde aujourd'hui comme la seule garantie sociale, cet ouvrier se livre à ces combinaisons monstrueuses, qui, si elles ne réussissent pas, doivent amener le spéculateur à rendre des comptes à la justice humaine. Voilà ce que produit quelquefois l'obligance.

Le portier ouvrit une lourde porte, et le prêtre dit à Godefroid : - Monsieur vient peut-être pour le petit appartement ?

- Oui, monsieur.

Le prêtre et Godefroid traversèrent alors une assez vaste cour au fond de laquelle se dessinait en noir une haute maison flanquée d'une tour carrée encore plus élevée que les toits et d'une vétusté remarquable. Quiconque connaît l'histoire de Paris, sait que le sol s'y est tellement exhaussé devant et autour de la cathédrale, qu'il n'existe pas vestige des douze degrés par lesquels on y montait jadis. Aujourd'hui, la base des colonnes du porche est de niveau avec le pavé. Donc, le rez-de-chaussée primitif de cette maison doit en faire aujourd'hui les caves. Il se trouve un perron de quelques marches à l'entrée de cette tour, où monte en spirale une vieille vis le long d'un arbre sculpté en façon de sarment. Ce style, qui rappelle celui des escaliers du roi Louis XII au château de Blois, remonte au quatorzième siècle. Frappé de mille symptômes d'antiquité, Godefroid ne put s'empêcher de dire en souriant au prêtre : - Cette tour n'est pas d'hier.

- Elle a soutenu, dit-on, l'attaque des Normands et aurait fait partie d'un premier palais des rois de Paris ; mais, selon les traditions, elle aurait été plus certainement le logis du fameux chanoine Fulbert, l'oncle d'Héloïse.

En achevant ces mots, le prêtre ouvrit la porte de l'appartement qui paraissait être le rez-de-chaussée et qui, sur la première comme sur la seconde cour, car il existe une petite cour intérieure, se trouve au premier étage.

Dans cette première pièce travaillait, à la lueur d'une petite lampe, une domestique coiffée d'un bonnet en batiste à tuyaux gaufrés pour tout ornement ; elle ficha une de ses aiguilles dans ses cheveux, et garda son tricot à la main, tout en se levant pour ouvrir la porte d'un salon éclairé sur la cour intérieure. Le costume de cette femme rappelait celui des Soeurs-Grises.

- Madame, je vous amène un locataire, dit le prêtre en introduisant Godefroid dans cette pièce où il vit trois personnages assis sur des fauteuils auprès de madame de La Chanterie.

Les trois personnages se levèrent, la maîtresse de la maison se leva ; puis quand le prêtre eut avancé pour Godefroid un fauteuil, quand le futur locataire se fut assis sur un geste de madame de La Chanterie, accompagné de ce vieux mot : " Serez-vous, monsieur ! ", le Parisien se crut à une énorme distance de Paris, en Basse-Bretagne, ou au fond du Canada.

Le silence a peut-être ses degrés. Peut-être Godefroid, déjà saisi par le silence des rues Massillon et Chanoinesse où il ne roule pas deux voitures par mois, saisi par le silence de la cour et de la tour, dut-il se trouver comme au cœur du silence, dans ce salon gardé par tant de vieilles rues, de vieilles cours et de vieilles murailles. Cette partie de l'île qui se nomme le Cloître a conservé le caractère commun à tous les cloîtres, elle semble humide, froide, et demeure dans le silence monastique le plus profond aux heures les plus bruyantes du jour. On doit remarquer, d'ailleurs, que toute cette portion de la Cité, serrée entre le flanc de Notre-Dame et la rivière, est au nord et dans l'ombre de la cathédrale. Les vents d'est s'y engouffrent sans rencontrer d'obstacles, et les brouillards de la Seine y sont en quelque sorte retenus par les noires parois de la vieille église métropolitaine. Ainsi personne ne s'étonnera du sentiment qu'éprouva Godefroid en comparaissant dans ce vieux logis, en présence de quatre personnes silencieuses, et aussi solennelles que l'étaient les choses elles-mêmes. Il ne regarda point autour de lui, pris de curiosité pour madame de La Chanterie dont le nom l'avait intrigué déjà. Cette dame était évidemment une personne de l'autre siècle, pour ne pas dire de l'autre monde. Elle avait un visage douceâtre, à teintes à la fois molles et froides, un nez aquilin, un front plein de douceur, des yeux bruns, un double menton ; le tout encadré de boucles de cheveux argentés. On ne pouvait donner à sa robe que le vieux nom de fourreau, tant elle y était serrée selon la mode du dix-huitième siècle. L'étoffe, en soie couleur carmelite à longues raies vertes fines et multipliées, semblait être de ce même temps. Le corsage, fait en corps de jupe, se cachait sous une mantille en pou-de-soie bordée de dentelle noire, et attachée sur la poitrine par une épingle à miniature. Les pieds, chaussés de brodequins en velours noir, reposaient sur un petit coussin. De même que sa servante, madame de La Chanterie tricotait des bas, et avait sous son bonnet de dentelle une aiguille fichée dans ses boucles crêpées.

- Vous avez vu monsieur Millet ? dit-elle à Godefroid de cette voix de tête particulière aux douairières du faubourg Saint-Germain en le voyant presque interdit et comme pour lui donner la parole.

- Oui, madame.

- J'ai peur que l'appartement ne vous convienne guère, reprit-elle en remarquant l'élégance, la nouveauté, la fraîcheur de l'habillement de son futur locataire.

Godefroid avait des bottes vernies, des gants jaunes, de riches boutons de chemise et une jolie chaîne de montre passée dans une des boutonnières de son gilet de soie noire à fleurs bleues. Madame de La Chanterie prit dans une de ses poches un petit sifflet d'argent et siffla. La domestique entra.

- Manon, ma fille, fais voir l'appartement à monsieur. Voulez-vous, cher vicaire, y accompagner monsieur, reprit-elle en s'adressant au prêtre. Si par hasard, dit-elle en se levant de nouveau et regardant Godefroid, le logement vous agréait, nous pourrions causer des conditions.

Godefroid salua et sortit. Il entendit le bruit de ferraille causé par les clefs que Manon prenait dans un tiroir, et il lui vit allumer la chandelle d'un grand martinet en cuivre jaune. Manon alla la première sans proférer une parole. Quand Godefroid se retrouva dans l'escalier, montant aux étages supérieurs, il douta de la vie réelle, il rêvait tout éveillé, il voyait le monde fantastique des romans qu'il avait lus dans ses heures de désœuvrement. Tout Parisien

échappé, comme lui, du quartier moderne, au luxe des maisons et des ameublements, à l'éclat des restaurants et des théâtres, au mouvement du coeur de Paris, aurait partagé son opinion. Le martinet tenu par la servante éclairait faiblement le vieil escalier tournant, où les araignées avaient étendu leurs draperies pleines de poussière. Manon portait une cotte à gros plis, en grosse étoffe de bure ; son corsage était carré par derrière comme par devant, et son habillement se remuait tout d'une pièce. Arrivée au troisième étage, qui passait pour être le second, Manon s'arrêta, fit mouvoir les ressorts d'une antique serrure, et ouvrit une porte peinte en couleur d'acajou ronceux grossièrement imité.

- Voilà, dit-elle en entrant la première.

Était-ce un avare, était-ce un peintre mort d'indigence, était-ce un cynique à qui le monde était indifférent, ou quelque religieux détaché du monde qui avait habité cet appartement ? on pouvait se faire cette triple question en y sentant l'odeur de la misère, en voyant des taches grasses sur les papiers couverts d'une teinte de fumée, les plafonds noircis, les fenêtres à petites vitres poudreuses, les briques du plancher brunies, les boiseries enduites d'une espèce de glacié gluant. Un froid humide tombait par les cheminées en pierre sculptée peinte, et dont les glaces avaient des trumeaux du dix-septième siècle. L'appartement était en équerre comme la maison qui encadrait la cour intérieure, que Godefroid ne put voir à la nuit.

- Qui donc a demeuré là ? demanda Godefroid au prêtre.

- Un ancien Conseiller au Parlement, grand-oncle de madame, un monsieur de Boisfrelon. En enfance depuis la Révolution, ce vieillard est mort en 1832, à quatre-vingt-seize ans, et madame n'a pu se décider à y mettre aussitôt un étranger, mais elle ne peut plus supporter de non-valeurs.

- Oh ! madame fera nettoyer l'appartement et le meublera de manière à satisfaire monsieur, reprit Manon.

- Cela dépendra de l'arrangement que vous prendrez, dit le prêtre. Ou trouverait là-dedans un beau parloir, une grande chambre à coucher et un cabinet, puis les deux petites pièces en retour sur la cour peuvent faire une belle pièce de travail. Telle est la distribution de mon appartement au-dessous et celle de l'appartement au-dessus.

- Oui, dit Manon, l'appartement de monsieur Alain est tout comme le vôtre, mais il a la vue de la tour.

- Je crois qu'il faudrait revoir le logement et la maison au jour..., dit timidement Godefroid.

- C'est possible, dit Manon.

Le prêtre et Godefroid descendirent en laissant refermer les portes par la servante, qui les rejoignit pour les éclairer. En rentrant dans le salon, Godefroid, aguerri, put, en causant avec madame de La Chanterie, examiner les êtres, les personnes et les choses.

Ce salon avait aux fenêtres des rideaux de vieux lampas rouge à lambrequins, et relevés par des cordons de soie. Le carreau rouge bordait un tapis de vieille tapisserie trop petit pour couvrir tout le plancher. La boiserie était peinte en gris. Le plafond, séparé en deux parties par une maîtresse poutre qui partait de la cheminée, semblait une concession tardivement faite au luxe. Les fauteuils, en bois, peints en blanc, étaient garnis en tapisserie. Une mesquine pendule, entre deux flambeaux de cuivre doré, décorait le dessus de la cheminée. Madame de La Chanterie avait près d'elle une vieille table à pieds de biche, sur laquelle étaient ses pelotons de laine dans un panier d'osier. Une lampe hydrostatique éclairait cette scène.

Les quatre hommes assis, fixes, immobiles et silencieux comme des bonzes, avaient, ainsi que madame de La Chanterie, évidemment cessé leur conversation en entendant revenir l'étranger. Tous avaient des figures froides et discrètes, en harmonie avec le salon, la maison et le quartier. Madame de La Chanterie convint de la justesse des observations de Godefroid, et lui répondit qu'elle ne voulait rien faire avant de connaître les intentions de son locataire, ou pour mieux dire, de son pensionnaire. Si le locataire s'arrangeait des moeurs de sa maison, il devait devenir son pensionnaire, et ces moeurs différaient tant de celles de Paris ! On vivait rue Chanoinesse comme en province : il fallait être à l'ordinaire rentré vers les dix heures ; on haïssait le bruit ; l'on ne voulait ni femmes ni enfants pour ne déranger en rien les habitudes prises. Un ecclésiastique pouvait seul s'accommoder de ce régime. Madame de La Chanterie désirait surtout quelqu'un d'une vie modeste et sans exigence ; elle ne pouvait mettre que le strict nécessaire dans l'appartement. Monsieur Alain (elle désigna l'un des quatre assistants) était d'ailleurs content, et elle ferait pour son nouveau locataire comme pour les anciens.

- Je ne crois pas, dit alors le prêtre, que monsieur soit disposé à venir se mettre dans notre couvent.

- Eh ! pourquoi pas ? dit monsieur Alain ; nous y sommes bien, nous, et nous ne nous en trouvons pas mal.

- Madame, reprit Godefroid en se levant, j'aurai l'honneur de venir vous revoir demain.

Quoiqu'il fût un jeune homme, les quatre vieillards et madame de La Chanterie se levèrent, et le vicaire le reconduisit jusque sur le perron. Un coup de sifflet partit. A ce signal, le portier vint, armé d'une lanterne, prendre Godefroid, le conduisit jusque dans la rue, et referma l'énorme porte jaunâtre, pesante comme celle d'une prison, et décorée de serrureries en arabesques, qui remontaient à une époque difficile à déterminer.

Quand Godefroid eut monté dans un cabriolet et qu'il roula vers les régions du Paris vivant, éclairé, chaud, tout ce qu'il venait de voir lui sembla comme un rêve, et ses impressions, quand il se promena sur le boulevard des Italiens, avaient déjà le lointain du souvenir. Il se demandait : - Demain, retrouverais-je ces gens-là ?...

Le lendemain, en se levant au milieu des décorations du luxe moderne et des recherches du *comfort* anglais, Godefroid se rappela tous les détails de sa visite au cloître Notre-Dame, et retrouva dans son esprit le sens des choses qu'il avait vues. Les quatre inconnus dont la mise, l'attitude et le silence agissaient encore sur lui, devaient être des pensionnaires ainsi que le prêtre. La solennité de madame de La Chanterie lui parut venir de la dignité secrète avec laquelle elle portait de grands malheurs. Mais, malgré les explications qu'il se donnait à lui-même, Godefroid ne pouvait s'empêcher de trouver un air de mystère à ces discrètes figures. Il choisissait du regard ceux de ses meubles qui pouvaient être conservés, ceux qui lui étaient indispensables ; mais en les transportant par la pensée dans l'horrible logement de la rue Chanoinesse, il se mit à rire du contraste qu'ils y feraient, et résolut de tout vendre pour s'acquitter d'autant, et de se laisser meubler par madame de La Chanterie. Il lui fallait une vie nouvelle, et les objets qui pourraient lui rappeler son ancienne situation devaient être mauvais à voir. Dans son désir de transformation, car il appartenait à ces caractères qui s'avancent du premier bond très-avant dans une situation, au lieu d'y aller pas à pas comme certains autres, il fut pris, pendant son déjeuner, par une idée ; il voulut réaliser sa fortune, payer ses dettes, et placer le reste de ses capitaux dans la maison de banque où son père avait eu des relations.

Cette maison était la maison Mongenod et compagnie, établie à Paris depuis 1816 ou 1817, et dont la réputation de probité n'avait jamais reçu la moindre atteinte au milieu de la

dépravation commerciale qui, plus ou moins, attaquait certaines maisons de Paris. Ainsi, malgré leurs immenses richesses, les maisons Nucingen et du Tillet, Keller frères, Palma et compagnie, sont entachées d'une mésestime secrète, ou, si vous voulez, qui ne s'exprime que d'oreille à oreille. D'affreux moyens avaient eu de si beaux résultats, les succès politiques, les principes dynastiques couvraient si bien de sales origines, que personne, en 1834, ne pense plus à la boue où plongent les racines de ces arbres majestueux, les soutiens de l'Etat. Néanmoins, il n'était pas un seul de ces banquiers pour qui l'éloge de la maison Mongenod ne fût une blessure. A l'instar des banquiers anglais, la maison Mongenod ne déploie aucun luxe extérieur, on y vit dans un profond silence, on se contente de faire la banque avec une prudence, une sagesse, une loyauté qui lui permettent d'opérer avec sécurité d'un bout du monde à l'autre.

Le chef actuel, Frédéric Mongenod, est le beau-frère du vicomte de Fontaine. Ainsi cette nombreuse famille est alliée par le baron de Fontaine à monsieur Grossetête, le receveur-général, frère des Grossetête et compagnie de Limoges, aux Vandenesse, à Planat de Baudry, autre receveur-général. Cette parenté, après avoir valu à feu Mongenod père de grandes faveurs dans les opérations financières sous la Restauration, lui avait obtenu la confiance des premières maisons de la vieille noblesse, dont les capitaux et les immenses économies allaient dans cette banque. Loin d'ambitionner la pairie comme les Keller, les Nucingen et les du Tillet, les Mongenod restaient éloignés de la politique et n'en savaient que ce que doit en savoir la banque.

La maison Mongenod est établie dans un magnifique hôtel, entre cour et jardin, rue de la Victoire, où demeurent madame Mongenod la mère et ses deux fils, tous trois associés. Madame la vicomtesse de Fontaine avait été remboursée lors de la mort de Mongenod père, en 1827. Frédéric Mongenod, beau jeune homme de trente-cinq ans environ, d'un abord froid, silencieux, réservé comme un Génevois, propre comme un Anglais, avait acquis auprès de son père toutes les qualités nécessaires à sa difficile profession. Plus instruit que ne l'est généralement un banquier, son éducation avait comporté l'universalité de connaissances qui constitue l'enseignement polytechnique ; mais, comme beaucoup de banquiers, il avait une prédilection, un goût en dehors de son commerce, il aimait la mécanique et la chimie. Mongenod le jeune, de dix ans moins âgé que Frédéric, se trouvait dans le cabinet de son aîné dans la position d'un premier clerc avec son notaire ou son avoué ; Frédéric le formait, comme il avait été lui-même formé par son père à toutes les sciences du vrai banquier, lequel est à l'argent ce que l'écrivain est aux idées : l'un et l'autre, ils doivent tout savoir.

En disant son nom de famille, Godefroid reconnut en quelle estime était son père, car il put traverser les bureaux et arriver au cabinet de Mongenod. Ce cabinet ne fermait que par des portes en glace, en sorte que, malgré son désir de ne pas écouter, Godefroid entendit la conversation qui s'y tenait.

- Madame, votre compte s'élève à seize cent mille francs au crédit comme au débit, disait Mongenod le jeune ; je ne sais pas quelles sont les intentions de mon frère, et lui seul sait si une avance de cent mille francs est possible ?... Vous avez manqué de prudence.. On ne confie pas seize cent mille francs au commerce...

- Trop haut, Louis, dit une voix de femme, ton frère t'a recommandé de ne jamais parler qu'à voix basse. Il peut y avoir du monde dans le petit salon à côté.

Frédéric Mongenod ouvrit en ce moment la porte de communication entre ses appartements et son cabinet, il aperçut Godefroid et il traversa son cabinet tout en saluant avec respect la personne à qui parlait son frère.

- A qui ai-je l'honneur... dit-il à Godefroid qu'il avait fait passer le premier.

Dès que Godefroid se fut nommé, Frédéric le fit asseoir, et pendant que le banquier ouvrait son bureau, Louis Mongenod et une dame, qui n'était autre que madame de La Chanterie, se levèrent et allèrent à Frédéric. Tous trois, ils se mirent dans l'embrasure d'une fenêtre et parlèrent à voix basse avec madame Mongenod la mère, à qui les affaires étaient toujours confiées. Cette femme avait depuis trente ans donné soit à son mari, soit à ses fils, des preuves de capacité qui faisaient d'elle un associé-gérant, car elle avait la signature. Godefroid vit dans un cartonnier des cartons étiquetés : " Affaires de La Chanterie, " avec les numéros de 1 à 7. Quand la conférence fut terminée par un mot du banquier à son frère : " Eh ! bien, descends à la caisse, " madame de La Chanterie se retourna, vit Godefroid, retint un geste de surprise, et fit à voix basse des questions à Mongenod, qui répondit en peu de mots également à voix basse.

Madame de La Chanterie était mise en petits souliers de prune noire, en bas de soie gris ; elle avait sa robe de la veille et se tenait enveloppée de la *baute* vénitienne, espèce de mantelet qui revenait à la mode. Elle avait une capote de soie verte, dite à *la bonne femme*, et doublée de soie blanche. Sa figure était encadrée par des flots de dentelles. Elle se tenait droit et dans une attitude qui révélait sinon une haute naissance, du moins les habitudes d'une vie aristocratique. Sans son excessive affabilité, peut-être eût-elle paru pleine de hauteur. Enfin, elle était imposante.

- C'est moins un hasard qu'un ordre de la Providence qui nous rassemble ici, monsieur, dit-elle à Godefroid ; car j'étais presque décidée à refuser un pensionnaire dont les moeurs me semblaient antipathiques à celles de ma maison ; mais monsieur Mongenod vient de me donner des renseignements sur votre famille qui me...

- Hé ! madame... - Monsieur, dit Godefroid en s'adressant à la fois à madame de La Chanterie et au banquier, je n'ai plus de famille, et je venais demander un conseil financier à l'ancien banquier de mon père pour accorder ma fortune à un nouveau genre de vie.

Godefroid eut bientôt et en peu de mots raconté son histoire et dit son désir de changer d'existence.

- Autrefois, dit-il, un homme dans ma situation se serait fait moine ; mais nous n'avons plus d'ordres religieux...

- Allez chez madame, si madame veut bien vous accepter pour pensionnaire, dit Frédéric Mongenod après avoir échangé un regard avec madame de La Chanterie, et ne vendez pas vos rentes, laissez-les-moi. Donnez-moi la note exacte de vos obligations, j'assignerai des époques de paiement à vos créanciers, et vous aurez pour vous environ cent cinquante francs par mois. Il faudra deux ans pour vous liquider. Pendant ces deux ans, là où vous serez, vous aurez eu tout le loisir de penser à une carrière, surtout au milieu des personnes avec lesquelles vous vivrez et qui sont de bon conseil.

Louis Mongenod arriva tenant à la main cent billets de mille francs qu'il remit à madame de La Chanterie. Godefroid offrit la main à sa future hôtesse et la conduisit à son fiacre.

- A bientôt donc, monsieur, dit-elle d'un son de voix affectueux.

- A quelle heure serez-vous chez vous madame ? dit Godefroid.

- Dans deux heures.

- J'ai le temps de vendre mon mobilier, dit-il en la saluant.

Pendant le peu de temps qu'il avait tenu le bras de madame de La Chanterie sur le sien et

qu'ils avaient marché tous deux, Godefroid n'avait pu dissiper l'auréole que ces mots : " votre compte s'élève à seize cent mille francs ", dits par Louis Mongenod, faisaient à cette femme, dont la vie se passait au fond du cloître Notre-Dame. Cette pensée : Elle doit être riche ! changeait entièrement sa manière de voir. " Quel âge peut-elle avoir ? " se demandait-il. Et il entrevit un roman dans son séjour rue Chanoinesse " Elle a l'air noble ! Fait-elle donc la banque ? " se disait-il.

A notre époque, sur mille jeunes gens dans la situation de Godefroid, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf eussent eu la pensée d'épouser cette femme.

Un marchand de meubles, qui était un peu tapissier et principalement loueur d'appartements garnis, donna trois mille francs environ de tout ce que Godefroid voulait vendre, en le lui laissant encore pendant les quelques jours nécessaires à l'arrangement de l'horrible appartement de la rue Chanoinesse, où ce malade d'esprit se rendit promptement. Il fit venir un peintre dont l'adresse fut donnée par madame de La Chanterie, et qui, pour un prix modique, s'engagea, dans la semaine, à blanchir les plafonds, nettoyer les fenêtres, peindre toutes les boiseries en bois de Spa et mettre le carreau en couleur. Godefroid prit la mesure des pièces pour y mettre partout le même tapis, un tapis vert de l'espèce la moins chère. Il voulait l'uniformité la plus simple dans cette cellule. Madame de La Chanterie approuva cette idée. Elle calcula, Manon aidant, ce qu'il fallait de calicot blanc pour les rideaux des fenêtres et pour ceux d'un modeste lit en fer ; puis elle se chargea de les faire acheter et confectionner à un prix dont la modicité surprit Godefroid. Avec les meubles qu'il apportait, son appartement restauré ne lui coûterait pas plus de six cents francs.

- Je pourrai donc en porter mille environ chez monsieur Mongenod.

- Nous menons ici, lui dit alors madame de La Chanterie, une vie chrétienne qui, vous le savez, s'accorde mal avec beaucoup de superfluités, et je crois que vous en conservez encore trop.

En donnant ce conseil à son futur pensionnaire, elle regardait un diamant qui brillait à l'anneau dans lequel était passée la cravate bleue de Godefroid.

- Je ne vous en parle, reprit-elle, qu'en vous voyant dans l'intention de rompre avec la vie dissipée dont vous vous êtes plaint à monsieur Mongenod.

Godefroid contemplait madame de La Chanterie en savourant les harmonies d'une voix limpide ; il examinait ce visage entièrement blanc, digne d'une de ces Hollandaises graves et froides que le pinceau de l'école flamande a si bien reproduites, et chez lesquelles les rides sont impossibles.

- Blanche et grasse ! se disait-il en s'en allant ; mais elle a bien des cheveux blancs...

Godefroid, comme toutes les natures faibles, s'était fait facilement à une nouvelle vie en la croyant tout heureuse, et il avait hâte de venir rue Chanoinesse ; néanmoins il eut une pensée de prudence, ou de défiance si vous voulez. Deux jours avant son installation, il retourna chez monsieur Mongenod pour prendre quelques renseignements sur la maison où il allait entrer. Pendant le peu d'instant qu'il passait dans son futur logement pour examiner les changements qui s'y faisaient, il avait remarqué les allées et venues de plusieurs gens dont la mine et la tournure, sans être mystérieuses, permettaient de croire à l'exercice de quelque profession, à des occupations secrètes chez les habitants de la maison. A cette époque, on s'occupait beaucoup des tentatives de la branche aînée de la maison de Bourbon pour remonter sur le trône, et Godefroid crut à quelque conspiration. Quand il se trouva dans le cabinet du banquier et sous le coup de son regard scrutateur, en lui exprimant sa demande, il eut honte de lui-même, et vit un sourire sardonique dessiné sur les lèvres de

Frédéric Mongenod.

- Madame la baronne de La Chanterie, répondit-il, est une des plus obscures personnes de Paris, mais elle en est une des plus honorables. Avez-vous donc des motifs pour me demander des renseignements ?

Godefroid se rejeta sur des banalités : il allait vivre pour long-temps avec des étrangers, il fallait savoir avec qui l'on se liait, etc. Mais le sourire du banquier devenait de plus en plus ironique, et Godefroid, de plus en plus embarrassé, eut la honte de la démarche sans en tirer aucun fruit, car il n'osa plus faire de questions ni sur madame de La Chanterie ni sur ses commensaux.

Deux jours après, par un lundi soir, après avoir dîné pour la dernière fois au café Anglais, et vu les deux premières pièces aux Variétés, il vint, à dix heures, coucher rue Chanoinesse, où il fut conduit à son appartement par Manon.

La solitude a des charmes comparables à ceux de la vie sauvage qu'aucun européen n'a quittée après y avoir goûté. Ceci peut paraître étrange dans une époque où chacun vit si bien pour autrui que tout le monde s'inquiète de chacun, et que la vie privée n'existera bientôt plus, tant les yeux du journal, argus moderne, gagnent en hardiesse, en avidité ; néanmoins cette proposition s'appuie de l'autorité des six premiers siècles du Christianisme pendant lesquels aucun solitaire ne revint à la vie sociale. Il est peu de plaies morales que la solitude ne guérisse. Aussi tout d'abord Godefroid fut-il saisi par le calme profond et par le silence absolu de sa nouvelle demeure, absolument comme un voyageur fatigué se délasse dans un bain.

Le lendemain même de son entrée en pension chez madame de La Chanterie, il fut forcé de s'examiner, en se trouvant séparé de tout, même de Paris, quoiqu'il fût encore à l'ombre de la cathédrale. Désarmé là de toutes les vanités sociales, il allait ne plus avoir d'autres témoins de ses actes que sa conscience et les commensaux de madame de La Chanterie. C'était quitter le grand chemin du monde et entrer dans une voie inconnue ; mais, où cette voie le mènerait-elle [Lapsus : le mènerait-il ?] ? à quelle occupation allait-il se vouer ?

Il était depuis deux heures livré à ces réflexions, lorsque Manon, l'unique servante du logis, vint frapper à la porte, et lui dit que le second déjeuner était servi, qu'on l'attendait. Midi sonnait. Le nouveau pensionnaire descendit aussitôt, poussé par le désir de juger les cinq personnes au milieu desquelles il devait passer désormais sa vie. En entrant au salon, il aperçut tous les habitants de la maison debout, et habillés des mêmes vêtements qu'ils portaient le jour où il était venu prendre des renseignements.

- Avez-vous bien dormi ?... lui demanda madame de La Chanterie.

- Je ne me suis réveillé qu'à dix heures, répondit Godefroid en saluant les quatre commensaux qui lui rendirent tous son salut avec gravité.

- Nous nous y sommes attendus, dit en souriant le vieillard nommé Alain.

- Manon m'a parlé d'un second déjeuner, reprit Godefroid, il paraît que j'ai déjà, sans le vouloir, manqué à la règle... A quelle heure vous levez-vous ?

- Nous ne nous levons pas absolument comme les anciens moines, répondit gracieusement madame de La Chanterie, mais comme les ouvriers... à six heures en hiver, à trois heures et demie en été. Notre coucher obéit également à celui du soleil. Nous sommes toujours endormis à neuf heures en été, à onze heures en hiver. Nous prenons tous un peu de lait qui vient de notre ferme, après avoir dit nos prières, à l'exception de monsieur l'abbé de Vèze, qui dit la première messe, celle de six heures en été, celle de sept heures en hiver, à Notre-

Dame, à laquelle ces messieurs assistent tous les jours, ainsi que votre très-humble servante.

Madame de La Chanterie achevait cette explication à table, où ses cinq convives s'étaient assis.

La salle à manger, entièrement peinte en gris et garnie de boiseries, dont les dessins trahissaient le goût du siècle de Louis XIV, était contiguë à cette espèce d'antichambre où se tenait Manon, et paraissait être parallèle à la chambre de madame de La Chanterie qui communiquait sans doute avec le salon. Cette pièce n'avait pas d'autre ornement qu'un vieux cartel. Le mobilier consistait en six chaises dont le dossier de forme ovale offrait des tapisseries évidemment faites à la main par madame de La Chanterie, en deux buffets et une table d'acajou, sur laquelle Manon ne mettait pas de nappe pour le déjeuner. Ce déjeuner, d'une frugalité monastique, se composait d'un petit turbot accompagné d'une sauce blanche, de pommes de terre, d'une salade et de quatre assiettes de fruits : des pêches, du raisin, des fraises et des amandes fraîches ; puis, pour hors-d'oeuvre, du miel dans son gâteau comme en Suisse, du beurre et des radis, des concombres et des sardines. C'était servi dans cette porcelaine fleurétée de bluets et de feuilles vertes et menues qui, sans doute, fut un grand luxe sous Louis XVI, mais que les croissantes exigences de la vie actuelle ont rendue commune.

- Nous faisons maigre, dit monsieur Alain. Si nous allons à la messe tous les matins, vous devez deviner que nous obéissons aveuglément à toutes les pratiques, même les plus sévères de l'Eglise.

- Et vous commencerez par nous imiter, dit madame de La Chanterie en jetant un regard de côté sur Godefroid qu'elle avait mis près d'elle.

Des cinq convives, Godefroid connaissait déjà les noms de madame de La Chanterie, de l'abbé de Vèze et de monsieur Alain ; mais il lui restait à savoir les noms des deux autres personnages. Ceux-là gardaient le silence en mangeant avec cette attention que les religieux paraissent prêter aux plus petits détails de leurs repas.

- Ces beaux fruits viennent-ils aussi de votre ferme, madame ? dit Godefroid.

- Oui, monsieur, répondit-elle. Nous avons notre petite ferme modèle, absolument comme le gouvernement, c'est notre maison de campagne, elle est à trois lieues d'ici, sur la route d'Italie, après Villeneuve-Saint-Georges.

- C'est un bien qui nous appartient à tous et qui doit rester au dernier survivant, dit le bonhomme Alain.

- Oh ! ce n'est pas considérable, ajouta madame de La Chanterie qui parut craindre que Godefroid ne prît ce discours comme une amorce.

- Il y a, dit un des deux personnages inconnus à Godefroid, trente arpents de terres labourables, six arpents de prés et un enclos de quatre arpents au milieu duquel se trouve notre maison, qui est précédée par la ferme.

- Mais ce bien-là, répondit Godefroid, doit valoir plus de cent mille francs.

- Oh ! nous n'en tirons pas autre chose que nos provisions, répondit le même personnage.

C'était un homme grand, sec et grave. Au premier aspect, il paraissait avoir servi dans l'armée ; ses cheveux blancs disaient assez qu'il avait passé la soixantaine, et son visage trahissait de violents chagrins contenus par la religion.

Le second inconnu, qui semblait tenir à la fois du régent de rhétorique et de l'homme

d'affaires, était de taille ordinaire, gras et néanmoins agile ; sa figure offrait les apparences de la jovialité particulière aux notaires et aux avoués de Paris.

Le costume de ces quatre personnages présentait le phénomène de la propreté due à des soins égoïstes. On reconnaissait la même main, celle de Manon, dans les plus petits détails. Leurs habits avaient dix ans peut-être, et se conservaient comme se conservent les habits des curés, par la puissance occulte de la servante et d'un usage constant. Ces gens portaient en quelque sorte la livrée d'un système d'existence, ils appartenaient tous à la même pensée, leurs regards disaient le même mot, leurs figures respiraient une douce résignation, une quiétude provocante.

- Est-ce une indiscretion, madame, dit Godefroid, de demander le nom de ces messieurs ; je suis prêt à leur dire ma vie, ne puis-je apprendre de la leur ce que les convenances permettent d'en savoir.

- Monsieur, répondit madame de La Chanterie en montrant le grand homme sec, se nomme monsieur Nicolas ; il est colonel de gendarmerie en retraite avec le grade de maréchal de camp. - Monsieur, ajouta-t-elle en désignant le petit homme gras, est un ancien conseiller à la cour royale de Paris, qui s'est retiré de la magistrature en août 1830, il se nomme monsieur Joseph. Quoique vous ne soyez ici que d'hier, je vous dirai que dans le monde, monsieur Nicolas portait le nom de marquis de Montauran, et monsieur Joseph celui de Lecamus, baron de Tresnes ; mais, pour nous comme pour tout le monde, ces noms là n'existent plus, ces messieurs sont sans héritiers, ils devancent l'oubli qui attend leurs familles, et ils sont tout simplement messieurs Nicolas et Joseph, comme vous serez monsieur Godefroid.

En entendant prononcer ces deux noms, l'un si célèbre dans les fastes du royalisme par la catastrophe qui termina la prise d'armes des Chouans au début du Consulat, l'autre si vénéré dans les fastes du vieux Parlement de Paris, Godefroid ne put retenir un tressaillement ; mais en regardant ces deux débris des deux plus grandes choses de la monarchie écroulée, la Noblesse et la Robe, il n'aperçut aucune inflexion dans les traits, aucun changement de physionomie qui révélât en eux une pensée mondaine. Ces deux hommes ne se souvenaient plus ou ne voulaient plus se souvenir de ce qu'ils avaient été. Ce fut une première leçon pour Godefroid.

- Chacun de vos noms, messieurs, est toute une histoire, leur dit-il respectueusement.

- L'histoire de notre temps, répondit monsieur Joseph, des ruines !

- Vous êtes en bonne compagnie, reprit en souriant monsieur Alain.

Celui-là sera dépeint en deux mots : c'était le petit bourgeois de Paris, un bon bourgeois à figure de veau relevée par des cheveux blancs, mais affadie par un sourire éternel.

Quant au prêtre, à l'abbé de Vèze, sa qualité disait tout. Le prêtre qui remplit sa mission est connu par le premier regard qu'il vous jette ou qu'on lui jette.

Ce qui frappa Godefroid pendant les premiers moments, ce fut le profond respect que les quatre pensionnaires témoignaient à madame de La Chanterie ; ils semblaient tous, même le prêtre, malgré le caractère sacré que lui donnaient ses fonctions, se trouver devant une reine. Godefroid remarqua la sobriété de tous les convives. Chacun mangea véritablement pour se nourrir. Madame de La Chanterie prit, comme tous ses commensaux, une seule pêche, une demi-grappe de raisin ; mais elle dit à son nouveau pensionnaire de ne pas imiter cette réserve en lui présentant tour à tour chaque plat.

La curiosité de Godefroid fut excitée au plus haut degré par ce début. Après le déjeuner, en

rentrant au salon, on le laissa seul, et madame de La Chanterie alla tenir un petit conseil secret dans l'embrasure d'une des croisées avec les quatre amis. Cette conférence, sans aucune animation, dura près d'une demi-heure. On parlait à voix basse, en échangeant des paroles que chacun semblait avoir mûries. De temps en temps, monsieur Alain et monsieur Joseph consultaient un carnet en le feuilletant.

- Voyez le faubourg, dit madame de La Chanterie à monsieur Nicolas qui partit.

Ce fut la première parole que Godefroid put saisir.

- Et vous le quartier Saint-Marceau, reprit-elle en s'adressant à monsieur Joseph. Battez le faubourg Saint-Germain et tâchez d'y trouver ce qu'il nous faut !... ajouta-t-elle en regardant l'abbé de Vèze qui sortit aussitôt.

- Et vous, mon cher Alain ! dit-elle en souriant au dernier, passez la revue... - Voici les affaires d'aujourd'hui décidées, dit-elle en revenant à Godefroid.

Et elle s'assit dans son fauteuil, prit sur une petite table devant elle du linge taillé qu'elle se mit à coudre, comme si elle eût été à la tâche.

Godefroid, perdu dans ses conjectures et croyant à une conspiration royaliste, prit la phrase de son hôtesse pour une ouverture, et il se mit à l'étudier en s'asseyant près d'elle. Il fut frappé de la dextérité singulière avec laquelle travaillait cette femme, en qui tout trahissait la grande dame ; elle avait une prestesse d'ouvrière, car tout le monde peut, à certaines façons, reconnaître le faire de l'ouvrier et celui d'un amateur.

- Vous allez, lui dit Godefroid, comme si vous connaissiez ce métier !...

- Hélas ! répondit-elle sans lever la tête, je l'ai fait jadis par nécessité !...

Deux grosses larmes jaillirent des yeux de cette vieille femme, et tombèrent du bas de ses joues sur le linge qu'elle tenait.

- Pardonnez-moi, madame, s'écria Godefroid.

Madame de La Chanterie regarda son nouveau pensionnaire, et vit sur sa figure une telle expression de regret qu'elle lui fit un signe amical. Après s'être essuyé les yeux, elle reprit aussitôt le calme qui caractérisait sa figure moins froide que froide.

- Vous êtes ici, monsieur Godefroid, car vous savez déjà qu'on ne vous nommera que par votre nom de baptême, vous êtes au milieu des débris d'une grande tempête. Nous sommes tous meurtris et atteints dans nos cœurs, dans nos intérêts de famille ou dans nos fortunes par cet ouragan de quarante années qui a renversé la royauté, la religion, et dispersé les éléments de ce qui faisait la vieille France. Des mots indifférents en apparence nous blessent tous, et telle est la raison du silence qui règne ici. Nous nous parlons rarement de nous-mêmes ; nous nous sommes oubliés, et nous avons trouvé le moyen de substituer une autre vie à notre vie. Et c'est parce que j'ai cru, d'après votre confidence chez Mongenod, à quelque parité entre votre situation et la nôtre, que j'ai décidé mes quatre amis à vous recevoir parmi nous ; nous avons besoin d'ailleurs de trouver un moine de plus pour notre couvent. Mais, qu'allez-vous faire ? On n'aborde pas la solitude sans provisions morales.

- Madame, je serais très-heureux, en vous entendant parler ainsi, de vous voir devenir l'arbitre de ma destinée.

- Vous parlez en homme du monde, répondit-elle, et vous tâchez de me flatter, moi, femme de soixante ans !... Mon cher enfant, reprit-elle, sachez que vous êtes au milieu de gens qui croient fortement à Dieu, qui tous ont senti sa main, et qui se sont livrés à lui presque aussi entièrement que les trappistes. Avez-vous remarqué la sécurité profonde du vrai prêtre

quand il s'est donné au Seigneur, qu'il en écoute la voix et qu'il s'efforce d'être un instrument docile aux doigts de la Providence ?... il n'a plus ni vanité, ni amour-propre, ni rien de ce qui cause aux gens du monde des blessures continues ; sa quiétude égale celle du fataliste, sa résignation lui fait tout supporter. Le vrai prêtre, un abbé de Vèze est alors comme un enfant avec sa mère, car l'Eglise, mon cher monsieur, est une bonne mère. Eh ! bien, on peut se faire prêtre sans tonsure, tous les prêtres ne sont pas dans les Ordres. Se vouer au bien, c'est imiter le bon prêtre, c'est obéir à Dieu ! Je ne vous prêche pas, je ne veux pas vous convertir, je veux vous expliquer notre vie.

- Instruisez-moi, madame, dit Godefroid subjugué, que je ne manque à aucun article de votre règlement.

- Vous auriez trop à faire, vous l'apprendrez par degrés. Avant tout, ici, ne parlez jamais de vos malheurs qui sont des enfantillages comparés aux catastrophes terribles sous lesquelles Dieu a foudroyé ceux avec qui vous êtes en ce moment...

En parlant ainsi, madame de La Chanterie tirait toujours ses points avec une régularité désespérante ; mais là, elle leva la tête et regarda Godefroid, elle le trouva charmé par la pénétrante douceur de sa voix, qui, disons-le, possédait une onction apostolique. Le jeune malade contemplait avec admiration le phénomène vraiment extraordinaire que présentait cette femme dont le visage resplendissait. Des teintes rosées s'étaient répandues sur ses joues d'un blanc de cierge, ses yeux brillaient, la jeunesse de l'âme animait ses légères rides devenues gracieuses, et tout en elle sollicitait l'affection. Godefroid mesurait en ce moment la profondeur de l'abîme qui séparait cette femme des sentiments vulgaires, il la voyait arrivée sur un pic inaccessible où la Religion l'avait conduite, et il était encore trop mondain pour ne pas être piqué au vif, pour ne pas désirer de descendre dans ce fossé, de monter la cime aiguë où madame de La Chanterie était posée, et s'y placer près d'elle. En se livrant à une étude approfondie de cette femme, il lui raconta les déceptions de sa vie et tout ce qu'il n'avait pu dire chez Mongenod, où sa confidence s'était restreinte à l'exposé de sa situation.

- Pauvre enfant !...

Cette exclamation maternelle, tombée des lèvres de madame de La Chanterie, arrivait par moments comme un baume sur le cœur du jeune homme.

- Que puis-je substituer à tant d'espérances trompées, à tant d'affection trahie ? demanda-t-il enfin en regardant son hôtesse devenue rêveuse. Je suis venu ici, reprit-il, y réfléchir et prendre un parti. J'ai perdu ma mère, remplacez-la...

- Aurez-vous, dit-elle, l'obéissance d'un fils ?...

- Oui, si vous avez toute la tendresse qui la commande.

- Eh ! bien, nous essayerons, répliqua-t-elle.

Godefroid tendit sa main pour prendre une des mains de son hôtesse qui la lui offrit en devinant son intention, et il la porta respectueusement à ses lèvres. La main de madame de La Chanterie était admirablement belle, sans rides, ni grasse, ni maigre, blanche à faire envie à une jeune femme, et d'une tournure à être copiée par un statuaire. Godefroid avait admiré ces mains en les trouvant en harmonie avec les enchantements de la voix, avec le bleu céleste du regard.

- Restez là ? dit madame de la Chanterie en se levant et en rentrant chez elle.

Godefroid éprouva la plus vive émotion, et ne savait à quel ordre d'idées attribuer le mouvement de cette femme, il ne demeura pas pendant long-temps dans ses perplexités, car elle rentra tenant un volume à la main.

- Voici, dit-elle, mon cher enfant, les ordonnances d'un grand médecin des âmes. Quand les choses de la vie ordinaire ne nous ont pas donné le bonheur que nous en attendions, il faut chercher le bonheur dans la vie supérieure, et voici la clef d'un nouveau monde. Lisez, soir et matin, un chapitre de ce livre, mais lisez-le en y prêtant toute votre attention, étudiez-en les paroles comme s'il s'agissait d'une langue étrangère... Au bout d'un mois, vous serez un tout autre homme. Voici vingt ans que je lis tous les jours un chapitre, et mes trois amis, messieurs Nicolas, Alain et Joseph, ne manquent pas plus à cette pratique qu'ils ne manquent à se coucher et à se lever ; imitez-les pour l'amour de Dieu, pour l'amour de moi, dit-elle avec une sérénité divine, avec une auguste confiance.

Godefroid retourna le livre et lut au dos, en lettres d'or : IMITATION DE JESUS-CHRIST. La naïveté de cette vieille femme, sa candeur juvénile, sa certitude de bienfaisance confondirent l'ex-dandy. Madame de La Chanterie était absolument dans l'attitude et le ravissement d'une femme qui tendrait cent mille francs à un négociant sur le point de faire faillite.

- Je m'en suis servi, dit-elle, depuis vingt-six ans. Dieu veuille que ce livre soit contagieux ! Allez m'en acheter un autre, car voici l'heure à laquelle doivent venir des personnes qui ne doivent pas être vues...

Godefroid salua madame de La Chanterie et remonta dans sa chambre, où il jeta le livre sur une table en s'écriant : - Pauvre bonne femme !... va !...

Le livre, comme tous les livres fréquemment lus, s'ouvrit à un endroit. Godefroid s'assit comme pour mettre ses idées en ordre, car il avait éprouvé plus d'émotions dans cette matinée que durant les mois les plus agités de sa vie, et sa curiosité surtout n'avait jamais été si vivement excitée. En laissant aller ses yeux au hasard, comme il arrive aux gens dont l'âme est lancée dans la méditation, il regarda machinalement les deux pages que présentait le livre, et il lut malgré lui cet intitulé :

CHAPITRE XII.

DU CHEMIN ROYAL DE LA SAINTE CROIX.

Et il prit le livre ! Et cette phrase de ce beau chapitre saisit son regard comme par un flamboiement.

" Il a marché devant vous chargé de sa croix, et il est mort pour vous, afin que vous portiez votre croix et que tous désiriez y mourir.

" Allez où vous voudrez, faites tant de recherches qu'il vous plaira, vous ne trouverez pas de voies plus élevées ni plus sûres que le *chemin de la sainte croix* .

" Disposez et réglez toutes choses selon vos désirs et vos vues, vous n'y rencontrerez qu'un engagement à souffrir toujours quelques peines, soit que vous le vouliez ou non, et ainsi vous trouverez toujours la croix ; car vous vous sentirez de la douleur dans le corps, ou vous aurez à souffrir des peines dans l'esprit.

" Tantôt vous serez délaissé de Dieu, tantôt les hommes vous donneront de l'exercice. Bien plus, vous serez souvent à charge à vous-même, sans pouvoir être délivré par aucun remède, ni soulagé par aucune consolation ; et jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu d'y mettre fin, vous serez obligé de souffrir, car Dieu veut que vous appreniez à souffrir sans consolations, afin que vous vous soumettiez à lui sans réserve, et que vous deveniez plus humble par le moyen des tribulations. "

- Quel livre, se dit-il en feuilletant ce chapitre. Et il tomba sur ces paroles :

" Quand vous serez parvenu à ce point que de trouver les afflictions douces et d'y prendre

goût pour l'amour de Jésus-Christ, alors croyez-vous heureux, parce que vous aurez trouvé le paradis en ce monde. "

Importuné par cette simplicité, caractère de la force, et furieux d'être battu par ce livre, il le ferma ; mais il trouva ce conseil gravé en lettres d'or sur le maroquin vert de la couverture :

NE CHERCHEZ QUE CE QUI EST ETERNEL !

- Et l'ont-ils trouvé ici !... se demanda-t-il.

Il sortit pour aller chercher un bel exemplaire de l'Imitation de Jésus-Christ, en pensant que madame de La Chanterie avait à en lire un chapitre le soir, il descendit et gagna la rue. Il resta pendant quelques instants à deux pas de la porte, indécis sur le chemin à prendre, en se demandant à quel endroit, dans quelle librairie il irait acheter son livre, et il entendit alors le bruit lourd de la massive porte cochère qui se fermait.

Deux hommes sortaient de l'hôtel de la Chanterie, car si l'on a bien saisi le caractère de cette vieille maison, on y aura reconnu celui qui distingue les anciens hôtels. Manon, en venant avertir Godefroid le matin, lui avait demandé comment il avait passé sa première nuit à l'hôtel de La Chanterie, évidemment en riant. Godefroid suivit sans aucune idée d'espionnage les deux hommes qui le prirent pour un passant et qui, dans ces rues désertes, parlèrent assez haut pour qu'il pût entendre leur conversation.

Les deux inconnus retournaient par la rue Massillon, pour longer Notre-Dame et traverser le Parvis.

- Hé ! bien, tu vois, mon vieux, qu'il est assez facile de leur attraper des sous... Faut dire comme eux... voilà tout.

- Mais nous devons ?

- A qui ?

- A cette dame...

- Je voudrais bien me voir poursuivi par cette vieille carcasse, je la...

- Tu la... tu la payerais...

- Tu as raison, car en payant j'aurais plus tard encore plus qu'aujourd'hui...

- Ne vaudrait-il pas mieux nous conduire par leurs conseils et arriver à faire un bon établissement...

- Ah ! bah !

- Puisqu'ils nous trouveraient des bailleurs de fonds, a-t-elle dit.

- Il faudrait quitter aussi la vie...

- La vie m'ennuie, c'est pas être un homme que d'être toujours dans les vignes...

- Oui, mais l'abbé n'a-t-il pas lâché l'autre jour le père Marin, il lui a tout refusé.

- Ah ! bah ! le père Marin voulait faire des filouteries qui ne peuvent réussir qu'aux millionnaires.

En ce moment, ces deux hommes, dont la tenue indiquait des contre-maîtres d'ateliers, retournèrent brusquement sur leurs pas pour aller chercher le quartier de la place Maubert par le pont de l'Hôtel-Dieu ; Godefroid s'écarta, mais en se voyant suivis de si près par lui, tous deux échangèrent un regard de défiance et leur visage exprima le regret d'avoir parlé.

Godefroid fut d'autant plus intéressé par cette conversation qu'elle lui rappela la scène de l'abbé de Vèze et de l'ouvrier le jour de sa première visite.

- Que se passe-t-il donc chez madame de La Chanterie ? se demanda-t-il encore.

En méditant cette question, il alla jusque chez un libraire de la rue Saint-Jacques et revint avec un exemplaire très-riche de la plus belle édition qu'on ait faite en France de l'Imitation de Jésus-Christ. En venant à pas lents pour se trouver à l'heure exacte du dîner, il rappelait en lui-même ses sensations pendant cette matinée et il en ressentait une extrême fraîcheur d'âme. Il était pris d'une curiosité profonde, mais sa curiosité pâlisait néanmoins sous un désir inexplicable, il était attiré vers madame de La Chanterie, il éprouvait une violente envie de s'attacher à elle, de se dévouer pour elle, de lui plaire, de mériter ses éloges ; enfin il était atteint d'amour platonique, il pressentait des grandeurs inouïes dans cette âme, il voulait la connaître dans son entier. Il était impatient de pénétrer les secrets de l'existence de ces purs catholiques. Enfin, dans cette petite réunion de fidèles, la majesté de la religion pratiquée était si bien alliée à ce que la femme française a de majestueux, qu'il résolut de tout faire pour s'y faire agréer. Ces sentiments eussent été bien prompts chez un Parisien occupé ; mais Godefroid était, comme on l'a vu dans la situation des naufragés qui s'attachent aux plus flexibles branches en les croyant solides, et il avait une âme labourée prête à recevoir toute semence.

Il trouva les quatre amis au salon, et il présenta le livre à madame de La Chanterie en lui disant : - Je n'ai pas voulu vous en priver pour ce soir...

- Dieu veuille ! répondit-elle en regardant le magnifique volume, que ce soit votre dernier accès d'élégance.

En voyant chez ces quatre personnages les moindres choses des vêtements réduites au propre et à l'utile, en trouvant ce système appliqué rigoureusement dans les moindres détails de la maison, Godefroid comprit la valeur de ce reproche si gracieusement exprimé.

- Madame dit-il, les gens que vous avez obligés ce matin sont des monstres ; j'ai sans le vouloir, entendu les propos qu'ils tenaient en sortant d'ici, et il y régnait la plus noire ingratitude...

- C'est les deux serruriers de la rue Mouffetard, dit madame de La Chanterie à monsieur Nicolas, cela vous regarde...

- Le poisson se sauve plus d'une fois avant d'être pris répondit en riant monsieur Alain.

La parfaite insensibilité de madame de La Chanterie en apprenant l'ingratitude immédiate des gens à qui, sans doute elle avait donné de l'argent surprit Godefroid qui devint pensif.

Le dîner fut égayé par monsieur Alain et par l'ancien conseiller ; mais le militaire resta grave, triste et froid ; il portait sur sa figure l'empreinte ineffable d'un chagrin amer, d'une douleur éternelle. Madame de La Chanterie avait des attentions égales pour tous. Godefroid se sentit observé par ces gens dont la prudence égalait la piété, sa vanité lui fit imiter leur réserve et il mesura beaucoup ses paroles.

Cette première journée devait être beaucoup plus animée que les suivantes. Godefroid qui se vit mis en dehors de toutes les conférences sérieuses fut obligé pendant les quelques heures de la matinée et de la soirée où il était seul chez lui d'ouvrir l'Imitation de Jésus-Christ, et il finit par étudier ce livre comme on étudie un livre quand on n'en possède qu'un et qu'on se trouve emprisonné. Il en est alors de ce livre comme d'une femme quand on est avec elle dans la solitude ; de même qu'il faut haïr ou adorer la femme, de même on se pénètre de l'esprit de l'auteur ou vous ne lisez pas dix lignes.

Or, il est impossible de ne pas être saisi par l'imitation qui est au dogme ce que l'action est à la pensée. Le catholicisme y vibre, s'y meut, s'agite, s'y prend corps à corps avec la vie humaine. Ce livre est un ami sûr. Il parle à toutes les passions, à toutes les difficultés même mondaines ; il résout toutes les objections, il est plus éloquent que tous les prédicateurs, car sa voix est la vôtre, elle s'élève dans votre cœur et vous l'entendez par l'âme. C'est enfin l'Evangile traduit, approprié à tous les temps, superposé à toutes les situations. Il est extraordinaire que l'Eglise n'ait pas canonisé Gerson, car l'Esprit saint animait évidemment sa plume.

Pour Godefroid, l'hôtel de La Chanterie renfermait une femme, outre le livre ; et il s'éprenait de jour en jour davantage de cette femme ; il découvrait en elle des fleurs ensevelies sous la neige des hivers, il entrevoyait les délices de cette amitié sainte que la religion permet, à laquelle les anges sourient, qui liait d'ailleurs ces cinq personnes et contre laquelle rien de mauvais ne pouvait prévaloir. Il est un sentiment supérieur à tous les autres, un amour d'âme à âme qui ressemble à ces fleurs si rares, nées sur les pics les plus élevés de la terre, et dont un ou deux exemples sont offerts à l'humanité de siècle en siècle, par lequel souvent des amants se sont unis, et qui rendent raison des attachements fidèles, inexplicable par les lois ordinaires du monde. C'est un attachement sans aucun mécompte, sans brouilles, sans vanité, sans luttes, sans contrastes même, tant les natures morales se sont également confondues. Ce sentiment immense, infini, né de la Charité catholique, Godefroid en entrevoyait les délices. Il ne pouvait pas croire par moments au spectacle qu'il avait sous les yeux, et il cherchait des raisons à l'amitié sublime de ces cinq personnes, étonné de trouver de vrais catholiques, des chrétiens du premier temps de l'Eglise dans le Paris de 1835.

Huit jours après son entrée au logis, Godefroid avait été témoin d'un tel concours de gens, il avait surpris des fragments de conversation où il s'agissait de choses si graves, qu'il entrevit une prodigieuse activité dans la vie de ces cinq personnes. Il s'aperçut que chacune d'elles dormait six heures au plus.

Toutes, elles avaient déjà fait, en quelque sorte, une première journée, lors du second déjeuner. Des étrangers apportaient ou remportaient des sommes, parfois importantes. Le garçon de caisse de Mongenod venait souvent, et toujours de grand matin, de manière à ce que son service ne souffrît pas de ces courses, en dehors des habitudes de la maison de banque.

Monsieur Mongenod lui-même vint un soir, et Godefroid remarqua chez lui, pour monsieur Alain, des nuances de familiarité filiale, mêlées au profond respect qu'il lui témoignait, comme aux trois autres pensionnaires de madame de La Chanterie.

Ce soir-là, le banquier ne fit à Godefroid que des questions banales : - S'il se trouvait bien ici, s'il y resterait, etc., en l'engageant à persévérer dans sa résolution.

- Il ne me manque qu'une seule chose pour être heureux, dit Godefroid.

- Eh ! quoi ? demanda le banquier.

- Une occupation.

- Une occupation ! reprit l'abbé de Vèze. Vous avez donc changé d'avis, vous étiez venu dans notre cloître y chercher le repos...

- Le repos sans la prière qui vivifiait les monastères, sans la méditation qui peuplait les thébaïdes, devient une maladie, dit sentencieusement monsieur Joseph.

- Apprenez la tenue des livres, dit en souriant monsieur Mongenod, vous pourrez devenir dans quelques mois très-utile à mes amis...

- Oh ! avec bien du plaisir, s'écria Godefroid.

Le lendemain était un dimanche, madame de La Chanterie exigea de son pensionnaire qu'il lui donnât le bras pour aller à la grand'messe.

- C'est, dit-elle, la seule violence que je veuille vous faire. Maintes fois, durant cette semaine, j'ai voulu vous parler de votre salut ; mais je ne crois pas le moment venu. Vous seriez bien occupé, si vous partagiez nos croyances, car vous partageriez aussi nos travaux.

A la messe, Godefroid observa la ferveur de messieurs Nicolas, Joseph et Alain ; mais, comme, pendant ces quelques jours, il avait pu se convaincre de la supériorité, de la perspicacité, de l'étendue des connaissances, du grand esprit de ces messieurs, il pensa que, s'ils s'humiliaient ainsi, la religion catholique avait des secrets qui jusqu'alors lui avaient échappé.

- C'est, après tout, se dit-il en lui-même, la religion des Bossuet, des Pascal, des Racine, des saint Louis, des Louis XIV, des Raphaël, des Michel-Ange, des Ximenès, des Bayard, des du Guesclin, et je ne saurais, moi chétif, me comparer à ces intelligences, à ces hommes d'Etat, à ces poètes, à ces capitaines.

S'il ne devait pas résulter un enseignement profond de ces menus détails, il serait imprudent de s'y arrêter par le temps qui court ; mais ils sont indispensables à l'intérêt de cette histoire, à laquelle le public actuel croira déjà difficilement, et qui débute par un fait presque ridicule : l'empire que prenait une femme de soixante ans sur un jeune homme désabusé de tout.

- Vous n'avez pas prié, dit madame de La Chanterie à Godefroid sur la porte de Notre-Dame, pour personne, pas même pour le repos de l'âme de votre mère.

Godefroid rougit et garda le silence.

- Faites-moi le plaisir, lui dit madame de La Chanterie, de monter chez vous et de ne pas descendre au salon avant une heure. Si vous m'aimez, ajouta-t-elle, vous méditez le chapitre de l'Imitation, le premier du troisième livre intitulé *De la conversation intérieure*.

Godefroid salua froidement et monta chez lui.

- Que le diable les emporte se dit-il en se livrant à une colère sérieuse. Que veulent-ils de moi ici ? que s'y trafique-t-il ?... Bah ! toutes les femmes, même les dévotes, ont les mêmes ruses ; et si Madame, dit-il en appelant son hôtesse du nom que lui donnaient ses pensionnaires ne veut pas de moi, c'est qu'il se trame quelque chose contre moi.

Dans cette pensée il essaya de regarder par sa fenêtre dans le salon mais la disposition des lieux ne lui permit pas d'y voir. Il descendit un étage et remonta vivement chez lui ; car il pensa que d'après la rigidité des principes des habitants de la maison un acte d'espionnage le ferait congédier aussitôt. Perdre l'estime de ces cinq personnes lui sembla tout aussi grave que de se déshonorer publiquement. Il attendit environ trois quarts d'heure et résolut de surprendre madame de La Chanterie, en devançant l'heure indiquée. Il inventa de se justifier par un mensonge, en disant que sa montre allait mal et il l'avança de vingt minutes. Puis, il descendit en ne faisant pas le moindre bruit. Il arriva jusqu'à la porte du salon et l'ouvrit brusquement.

Il vit alors un homme assez célèbre, jeune encore, un poète qu'il avait rencontré souvent dans le monde. Victor de Vernisset, un genou en terre devant madame de la Chanterie et lui baisant le bas de sa robe. Le ciel tombant en éclats, comme s'il eût été de cristal, comme le croyaient les anciens, eût moins surpris Godefroid que ce spectacle. Il lui vint les plus affreuses pensées, et il y eut une réaction plus terrible encore quand, au premier sarcasme qu'il lui vint sur les lèvres, et qu'il allait prononcer, il vit dans un coin du salon monsieur Alain

comptant des billets de mille francs.

En un moment Vernisset fut sur ses deux pieds, et le bonhomme Alain resta saisi. Madame de La Chanterie, elle, lança sur Godefroid un regard qui le pétrifia, car la double expression du visage de son nouvel hôte ne lui avait pas échappé.

- Monsieur, dit-elle au jeune poète en lui montrant Godefroid, est un des nôtres...

- Vous êtes bien heureux, mon cher, dit Vernisset, vous êtes sauvé ! Mais, madame, reprit-il en se tournant vers madame de La Chanterie, quand tout Paris m'aurait vu, j'en serais heureux, rien ne peut m'acquitter envers vous !... Je vous suis acquis à jamais ! je vous appartiens entièrement. Commandez-moi quoi que ce soit, j'obéirai ! Ma reconnaissance sera sans bornes. Je vous dois la vie, elle est à vous...

- Allons, dit le bon Alain, jeune homme, soyez sage ; seulement, travaillez, et surtout n'attaquez jamais la Religion dans vos oeuvres... Enfin souvenez-vous de votre dette !

Et il lui tendit une enveloppe grossie par les billets de banque qu'il avait comptés.

Victor de Vernisset eut les yeux mouillés de larmes, il baisa respectueusement la main de madame de La Chanterie et il partit après avoir échangé une poignée de main avec monsieur Alain et Godefroid.

- Vous n'avez pas obéi à madame, dit solennellement le bonhomme dont le visage eut une expression triste que Godefroid ne lui avait pas encore vue, c'est une faute capitale, encore deux et nous nous quitterons... Ce sera bien dur pour vous, après nous avoir paru digne de notre confiance...

- Mon cher Alain, dit madame de La Chanterie, ayez pour moi la bonté de vous taire sur cette étourderie... Il ne faut pas trop demander à un nouvel arrivé qui n'a pas eu de grands malheurs, qui n'a pas de religion, qui n'a qu'une excessive curiosité pour toute vocation et qui ne croit pas encore en nous.

- Pardonnez-moi madame, répondit Godefroid, je veux dès ce moment être digne de vous, je me soumetts à toutes les épreuves que vous jugerez nécessaires avant de m'initier au secret de vos occupations et si monsieur l'abbé de Vèze veut entreprendre de m'éclairer, je lui livrerai mon âme et ma raison.

Ces paroles rendirent madame de La Chanterie si heureuse que ses joues se couvrirent d'une petite rougeur, elle saisit la main de Godefroid, la lui serra puis elle lui dit avec une étrange émotion : - C'est bien !

Le soir, après le dîner, Godefroid vit venir un vicaire général du diocèse de Paris, deux chanoines, deux anciens maires de Paris, et une dame de charité. L'on ne joua point, la conversation générale fut gaie sans être futile.

Une visite qui surprit étrangement Godefroid fut celle de la comtesse de Cinq-Cygne, l'une des sommités aristocratiques et dont le salon était inabordable pour la bourgeoisie et pour les parvenus. La présence de cette grande dame dans le salon de madame de La Chanterie était déjà bien extraordinaire ; mais la manière dont ces deux femmes s'abordèrent et se traitèrent fut pour Godefroid quelque chose d'inexplicable, car elle attestait une intimité, des relations constantes qui donnaient une immense valeur à madame de La Chanterie. Madame de Cinq-Cygne fut gracieuse et affectueuse avec les quatre amis de son amie, et marqua du respect à monsieur Nicolas. On voit que la vanité sociale gouvernait encore Godefroid qui, jusqu'alors assez indécis, résolut de se prêter, avec ou sans conviction, à tout ce que madame de La Chanterie et ses amis exigeraient de lui, pour arriver à se faire affilier par eux à leur Ordre, ou se faire initier à leurs secrets, en se promettant alors seulement de prendre

un parti.

Le lendemain, il alla chez le teneur de livres que madame de La Chanterie lui indiqua, convint avec lui des heures auxquelles ils travailleraient ensemble, et il eut ainsi l'emploi de tout son temps, car l'abbé de Vèze le catéchisait le matin, il allait passer tous les jours deux heures chez le teneur de livres, et il travaillait entre le déjeuner et le dîner aux écritures commerciales imaginaires que son maître lui faisait tenir.

Quelques jours se passèrent ainsi, pendant lesquels Godefroid sentit le charme d'une vie où chaque heure a son emploi. Le retour de travaux connus à des moments déterminés, la régularité rend raison de bien des existences heureuses, et prouve combien les fondateurs des ordres religieux avaient profondément médité sur la nature de l'homme. Godefroid, qui s'était promis à lui-même d'écouter l'abbé de Vèze, avait déjà des craintes sur sa vie future, et commençait à trouver qu'il ignorait la gravité des questions religieuses. Enfin, de jour en jour madame de La Chanterie, près de laquelle il restait environ une heure après le second déjeuner, lui laissait découvrir de nouveaux trésors en elle ; il n'avait jamais imaginé de bonté si complète, ni si étendue. Une femme de l'âge que madame de La Chanterie paraissait avoir n'a plus aucune des petites de la jeune femme, c'est un ami qui vous offre toutes les délicatesses féminines, qui déploie les grâces, les recherches que la nature inspire à la femme pour l'homme, et qui ne les vend plus ; elle est exécrable ou parfaite, car toutes ses prétentions subsistent sous l'épiderme, ou sont mortes, et madame de La Chanterie était parfaite. Elle semblait n'avoir jamais eu de jeunesse, son regard ne parlait jamais du passé. Loin d'apaiser la curiosité de Godefroid, la connaissance de plus en plus intime de ce sublime caractère, les découvertes de chaque jour redoublaient son désir d'apprendre la vie antérieure de cette femme qu'il trouvait sainte. Avait-elle jamais aimé ? avait-elle été mariée ? avait-elle été mère ? Rien en elle ne trahissait la vieille fille, elle déployait les grâces d'une femme bien née, et l'on devinait dans sa robuste santé, dans le phénomène extraordinaire de sa conservation, une vie céleste, une sorte d'ignorance de la vie. Excepté le gai bonhomme Alain, tous ces êtres avaient souffert ; mais monsieur Nicolas lui-même semblait donner la palme du martyre à madame de La Chanterie, et néanmoins le souvenir de ses malheurs était si bien contenu par la résignation catholique, par ses occupations secrètes, qu'elle semblait avoir été toujours heureuse.

- Vous êtes, lui dit un jour Godefroid, la vie de vos amis, vous êtes le lien qui les unit, vous êtes pour ainsi dire la femme de ménage d'une grande oeuvre ; et, comme nous sommes tous mortels, je me demande ce que deviendrait votre association sans vous...

- C'est ce qui les effraie ; mais la Providence, à laquelle nous avons dû notre teneur de livres, dit-elle en souriant, y pourvoira. D'ailleurs, je chercherai.

- Votre teneur de livres sera-t-il bientôt au service de votre maison de commerce, répondit Godefroid en riant.

- Ceci dépend de lui, reprit-elle en souriant. Qu'il soit sincèrement religieux, qu'il soit pieux, qu'il n'ait plus le moindre amour-propre, qu'il ne s'inquiète plus des richesses de notre maison, qu'il songe à s'élever au-dessus des petites considérations sociales en se servant des deux ailes que Dieu nous a données...

- Quoi ?...

- La simplicité, la pureté, répondit madame de La Chanterie. Votre ignorance me dit assez que vous négligez la lecture de notre livre, ajouta-t-elle en riant de l'innocent subterfuge auquel elle avait eu recours pour savoir si Godefroid lisait l'Imitation de Jésus-Christ. Enfin, pénétrez-vous de l'Epître de saint Paul sur la Charité. Ce n'est pas vous, dit-elle avec une

expression sublime, qui serez à nous, c'est nous qui serons à vous, et il vous sera permis de compter les plus immenses richesses qu'aucun souverain ait possédées, vous en jouirez comme nous en jouissons ; et laissez-moi vous dire, si vous vous souvenez des Mille et une Nuits, que les trésors d'Aladin ne sont rien comparés à ce que nous possédons... Aussi, depuis un an, ne savons-nous plus comment faire, nous n'y suffisons plus, il nous fallait un teneur de livres.

En parlant, elle étudiait le visage de Godefroid, qui ne savait que penser de cette étrange confiance ; mais comme la scène de madame de La Chanterie et de madame Mongenod la mère lui revenait souvent dans la mémoire, il restait entre le doute et la croyance.

- Ah ! vous seriez bien heureux, dit-elle.

Godefroid fut tellement dévoré de curiosité que, dès ce moment il résolut de faire fléchir la discrétion des quatre amis et de les interroger sur eux-mêmes.

De tous les commensaux de madame de La Chanterie, celui vers qui Godefroid se sentait le plus entraîné, et qui paraissait aussi devoir exciter le plus de sympathies chez les gens de toute classe, était le bon, le gai, le simple monsieur Alain.

Par quelles voies la Providence avait-elle amené cet être si candide dans ce monastère sans clôture, dont les religieux agissaient sous l'empire d'une règle observée, au milieu de Paris, en toute liberté, comme s'ils eussent eu le supérieur le plus sévère ? Quel drame, quel événement lui avait fait quitter son chemin dans le monde, pour prendre ce sentier si pénible à parcourir à travers les malheurs d'une capitale ?

Un soir, Godefroid voulut faire une visite à son voisin, dans l'intention de satisfaire une curiosité plus éveillée par l'impossibilité de toute catastrophe dans cette existence, qu'elle ne l'eût été par l'attente du récit de quelque terrible épisode dans la vie d'un corsaire.

Au mot, Entrez ! donné comme réponse à deux coups frappés discrètement, Godefroid tourna la clef qui restait toujours dans la serrure, et trouva monsieur Alain assis au coin de son feu, lisant, avant de se coucher, un chapitre de *l'Imitation de Jésus-Christ*, à la lueur de deux bougies coiffées chacune d'un de ces garde-vue verts, mobiles, dont se servent les joueurs de whist.

Le bonhomme était en pantalon à pieds, dans sa robe de chambre de molleton grisâtre, et tenait ses pieds à la hauteur du feu, sur un coussin fait, ainsi que ses pantoufles, par madame de La Chanterie, en tapisserie au petit point. Cette belle tête de vieillard, sans autre accompagnement qu'une couronne de cheveux blancs presque semblable à celle d'un vieux moine, se détachait en clair sur le fond brun de la tapisserie de l'immense fauteuil.

Monsieur Alain posa doucement sur la petite table à colonnes torses son livre usé aux quatre coins, et montra de l'autre main son autre fauteuil au jeune homme, en ôtant les lunettes qui lui pinçaient le bout du nez.

- Souffrez-vous, pour être sorti de chez vous à cette heure ? demanda-t-il à Godefroid.

- Cher monsieur Alain, répondit franchement Godefroid, je suis tourmenté par une curiosité qu'un seul mot de vous fera très-innocente ou très-indiscrete, et c'est assez vous dire en quel esprit je vous adresserai ma question.

- Oh ! oh ! quelle est-elle ? fit-il en regardant le jeune homme d'un air presque malicieux.

- Quel est le fait qui vous a conduit à mener la vie que vous menez ici ? Car, pour embrasser la doctrine d'un pareil renoncement à tout intérêt, on doit être dégoûté du monde, y avoir été blessé, ou y avoir blessé les autres.

- Eh ! quoi, mon enfant, répondit le vieillard en laissant errer sur ses larges lèvres un de ces sourires qui rendaient sa bouche vermeille une des plus affectueuses que le génie des peintres ait pu rêver, ne peut-on se sentir ému d'une pitié profonde au spectacle des misères que Paris enferme dans ses murs ? Saint Vincent de Paul a-t-il eu besoin de l'aiguillon du remords ou de la vanité blessée pour se vouer aux enfants abandonnés ?

- Ceci me ferme d'autant plus la bouche, que si jamais une âme a ressemblé à celle de ce héros chrétien, c'est assurément la vôtre, répondit Godefroid.

Malgré la dureté que l'âge avait imprimée à la peau de son visage presque jaune et ridé, le vieillard rougit excessivement ; car il semblait avoir provoqué cet éloge, auquel sa modestie bien connue permettait de croire qu'il n'avait pas songé. Godefroid savait bien que les commensaux de madame de La Chanterie étaient sans aucun goût pour cet encens. Néanmoins, l'excessive simplicité du bonhomme Alain fut plus embarrassée de ce scrupule qu'une jeune fille aurait pu l'être d'avoir conçu quelque pensée mauvaise.

- Si je suis encore bien loin de lui au moral, reprit monsieur Alain, je suis bien sûr de lui ressembler au physique...

Godefroid voulut parler ; mais il en fut empêché par un geste du vieillard, dont le nez avait en effet l'apparence tuberculeuse de celui du saint, et dont la figure, semblable à celle d'un vieux vigneron, était le vrai duplicata de la grosse figure commune du fondateur des Enfants-Trouvés.

- Quant à moi, vous avez raison, dit-il en continuant ; ma vocation pour notre oeuvre fut déterminée par un sentiment de repentir, à cause d'une aventure...

- Vous, une aventure ! s'écria doucement Godefroid à qui ce mot fit oublier ce qu'il voulait répondre d'abord au vieillard.

- Oh ! mon Dieu, ce que je vais vous raconter vous paraîtra sans doute une bagatelle, une niaiserie ; mais au tribunal de la conscience, il en fut autrement. Si vous persistez dans votre désir de participer à nos oeuvres, après m'avoir écouté, vous comprendrez que les sentiments sont en raison de la force des âmes, et que le fait qui ne tourmente pas un esprit fort peut très-bien troubler la conscience d'un faible chrétien.

Après cette espèce de préface, on ne saurait exprimer à quel degré de curiosité le néophyte arriva. Quel était le crime de ce bonhomme, que madame de La Chanterie appelait *son agneau pascal* ? C'était aussi intéressant qu'un livre intitulé : *les Crimes d'un mouton*. Les moutons sont peut-être féroces envers les herbes et les fleurs ? A entendre un des plus doux républicains de ce temps-ci, le meilleur des êtres serait encore cruel envers quelque chose. Mais, le bonhomme Alain ! lui qui, semblable à l'oncle Tobie de Sterne, n'écrasait pas une mouche après avoir été piqué vingt fois par elle ! cette belle âme, avoir été torturée par un repentir !

Cette réflexion représente le point d'orgue que fit le vieillard après ces mots : Ecoutez-moi ! et pendant lequel il avança son coussin sous les pieds de Godefroid pour le partager avec lui.

- J'avais alors un peu plus de trente ans, dit-il, nous étions en 98, autant qu'il m'en souvient, une époque où les jeunes gens devaient avoir l'expérience des gens de soixante ans. Un matin, un peu avant l'heure de mon déjeuner, à neuf heures, ma vieille femme de ménage m'annonce un des quelques amis que j'avais conservés au milieu des orages de la Révolution. Aussi mon premier mot fut-il une invitation à déjeuner. Mon ami, nommé Mongenod, garçon de vingt-huit ans, accepte, mais d'un air gêné ; je ne l'avais pas vu depuis

1793...

- Mongenod ?... s'écria Godefroid, le...

- Si vous voulez savoir la fin avant le commencement, reprit le vieillard en souriant, comment vous dire mon histoire.

Godefroid fit un mouvement qui promettait un silence absolu.

- Quand Mongenod s'assied, reprit le bonhomme Alain, je m'aperçois que ses souliers sont horriblement usés. Ses bas mouchetés avaient été si souvent blanchis, que j'eus de la peine à reconnaître qu'ils étaient en soie. Sa culotte en casimir de couleur abricot, sans aucune fraîcheur, annonçait un long usage, encore attesté par des changements de couleur à des places dangereuses, et les boucles, au lieu d'être en acier, me parurent être en fer commun ; celles des souliers étaient de même métal. Son gilet blanc à fleurs, devenu jaune à force d'être porté, comme sa chemise dont le jabot dormant était fripé, trahissait une horrible mais décente misère. Enfin l'aspect de la houppelande (on nommait ainsi une redingote ornée d'un seul collet en façon de manteau à la Crispin) acheva de me convaincre que mon ami était tombé dans le malheur. Cette houppelande, en drap couleur noisette, excessivement râpée, admirablement bien brossée, avait un col gras de pommade ou de poudre, et des boutons en métal blanc devenu rouge. Enfin, toute cette friperie était si honteuse que je n'osais plus y jeter les yeux. Le claque, une espèce de demi-cercle en feutre qu'on gardait alors sous le bras au lieu de le mettre sur la tête, avait dû voir plusieurs gouvernements. Néanmoins, mon ami venait sans doute de dépenser quelques sous pour sa coiffure chez un barbier, car il était rasé. Ses cheveux, ramassés par derrière, attachés par un peigne et poudrés avec luxe, sentaient la pommade. Je vis bien deux chaînes parallèles sur le devant de sa culotte, deux chaînes en acier terni, mais aucune apparence de montre dans les goussets. Nous étions en hiver, et Mongenod n'avait point de manteau, car quelques larges gouttes de neige fondue et tombées des toits, le long desquels il avait dû marcher, jaspaient le collet de sa houppelande. Lorsqu'il ôta de ses mains ses gants en poil de lapin et que je vis sa main droite, j'y reconnus les traces d'un travail quelconque, mais d'un travail pénible. Or, son père, avocat au grand conseil, lui avait laissé quelque fortune, cinq à six mille livres de rente. Je compris aussitôt que Mongenod venait me faire un emprunt. J'avais dans une cachette deux cents louis en or, une somme énorme pour ce temps-là, car elle valait je ne sais plus combien de cent mille francs en assignats. Mongenod et moi, nous avions étudié dans le même collège, celui des Grassins, et nous nous étions retrouvés chez le même procureur, un honnête homme, le bonhomme Bordin. Quand on a passé sa jeunesse et fait les folies de son adolescence avec un camarade, il existe entre nous et lui des sympathies presque sacrées ; sa voix, ses regards nous remuent au coeur de certaines cordes qui ne vibrent que sous l'effort des souvenirs qu'il ranime. Quand bien même on a eu des motifs de plainte contre un tel camarade, tous les droits de l'amitié ne sont pas prescrits. Mais il n'y avait pas eu la moindre brouille entre nous. A la mort de son père, en 1787, Mongenod s'était trouvé plus riche que moi ; quoique je ne lui eusse jamais rien emprunté, parfois je lui avais dû de ces plaisirs que la rigueur paternelle m'interdisait. Sans mon généreux camarade, je n'aurais pas vu la première représentation du *Mariage de Figaro* . Mongenod fut alors ce qu'on appelait un charmant cavalier, il avait des galanteries ; je lui reprochais sa facilité à se lier et sa trop grande obligeance ; sa bourse s'ouvrait facilement, il vivait à la grande, il vous aurait servi de témoin après vous avoir vu deux fois...

- Mon Dieu ! vous me remettez là dans les sentiers de ma jeunesse ! s'écria le bonhomme Alain en jetant à Godefroid un gai sourire et faisant une pause.

- M'en voulez-vous ?... dit Godefroid.

- Oh ! non, et à la minutie de mon récit, vous voyez combien cet événement tient de place dans ma vie...

- J'écoute !... fit Godefroid.

- Mongenod, doué d'un coeur excellent et homme de courage, un peu voltairien, fut disposé à faire le gentilhomme, reprit monsieur Alain ; son éducation aux Grassins, où se trouvaient des nobles, et ses relations galantes lui avaient donné les moeurs polies des gens de condition, que l'on appelait alors aristocrates. Vous pouvez maintenant imaginer combien fut grande ma surprise en apercevant chez Mongenod les symptômes de misère qui dégradaient pour moi le jeune, l'élégant Mongenod de 1787, quand mes yeux quittèrent son visage pour examiner ses vêtements. Néanmoins, comme à cette époque de misère publique quelques gens rusés prenaient des dehors misérables, et comme il y avait pour d'autres des raisons suffisantes de se déguiser, j'attendis une explication, mais en la sollicitant. - Dans quel équipage te voilà, mon cher Mongenod ! lui dis-je en acceptant une prise de tabac qu'il m'offrit dans une tabatière de similor. - Bien triste, répondit-il. Il ne me reste qu'un ami..., et cet ami c'est toi. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour éviter d'en arriver là, mais je viens te demander cent louis. La somme est forte, dit-il, en me voyant étonné ; mais si tu ne m'en donnes que cinquante, je serais hors d'état de te les rendre jamais ; tandis que si j'échoue dans ce que j'entreprends, il me restera cinquante louis pour tenter fortune en d'autres voies ; et je ne sais pas encore ce que le désespoir m'inspirera - Tu n'as rien ! fis-je. - J'ai, reprit-il en réprimant une larme, cinq sous de reste sur ma dernière pièce de monnaie. Pour me présenter chez toi, j'ai fait cirer mes souliers et je suis entré chez un coiffeur. J'ai ce que je porte. Mais, reprit-il en faisant un geste, je dois mille écus en assignats à mon hôtesse, et notre gargotier m'a refusé crédit hier. Je suis donc sans aucune ressource ! - Et que comptes-tu faire ? dis-je en m'immisçant déjà dans son for intérieur. - M'engager comme soldat, si tu me refuses... - Toi, soldat ! Toi, Mongenod ! - Je me ferai tuer, ou je deviendrai le général Mongenod. - Eh ! bien, lui dis-je tout ému, déjeune en toute tranquillité, j'ai cent louis...

- Là, dit le bonhomme en regardant Godefroid d'un air fin, je crus nécessaire de faire un petit mensonge de prêteur.

- C'est tout ce que je possède au monde, dis-je à Mongenod, j'attendais le moment où les fonds publics arriveraient au plus bas prix possible pour placer cet argent ; mais je le mettrai dans tes mains, et tu me considéreras comme ton associé, laissant à ta conscience le soin de me rendre le tout en temps et lieu. La conscience d'un honnête homme, lui dis-je, est le meilleur grand-livre. Mongenod me regardait fixement en m'écoutant, et paraissait s'incruster mes paroles au coeur. Il avança sa main droite, j'y mis ma main gauche, et nous nous serrâmes nos mains, moi très-attendri, lui sans retenir cette fois deux grosses larmes qui coulèrent sur ses joues déjà flétries. La vue de ces deux larmes me navra le coeur. Je fus encore plus touché quand, oubliant tout dans ce moment, Mongenod tira pour s'essuyer un mauvais mouchoir des Indes tout déchiré. - Reste là, lui dis-je en me sauvant pour aller à ma cachette le coeur ému comme si j'avais entendu une femme, m'avouant qu'elle m'aimait. Je revins avec deux rouleaux de chacun cinquante louis. - Tiens, compte-les... Il ne voulut pas les compter, et regarda tout autour de lui pour trouver une écriture, afin de me faire, dit-il, une reconnaissance. Je me refusai nettement à prendre aucun papier. - Si je mourais, lui dis-je, mes héritiers te tourmenteraient. Ceci doit rester entre nous. En me trouvant si bon ami, Mongenod quitta le masque chagrin et crispé par l'inquiétude qu'il avait en entrant, il devint gai. Ma femme de ménage nous servit des huîtres, du vin blanc, une omelette, des rognons à la brochette, un reste de pâté de Chartres que ma vieille mère m'avait envoyé, puis un petit dessert, le café, les liqueurs des îles. Mongenod, à jeun depuis deux jours, se restaura. En

parlant de notre vie avant la révolution, nous restâmes attablés jusqu'à trois heures après midi, comme les meilleurs amis du monde. Mongenod me raconta comment il avait perdu sa fortune. D'abord, la réduction des rentes sur l'Hôtel-de-Ville lui avait enlevé les deux tiers de ses revenus, car son père avait placé sur la Ville la plus forte partie de ses capitaux ; puis, après avoir vendu sa maison rue de Savoie, il avait été forcé d'en recevoir le prix en assignats ; il s'était alors mis en tête de faire un journal, *la Sentinelle*, qui l'avait obligé de fuir après six mois d'existence. En ce moment il fondait tout son espoir sur la réussite d'un opéra comique intitulé : *les Péruviens*. Cette dernière confidence, me fit trembler. Mongenod, devenu auteur, ayant mangé son argent dans *la Sentinelle*, et vivant sans doute au théâtre, en relation avec les chanteurs de Feydeau, avec des musiciens et le monde bizarre qui se cache derrière le rideau de la scène, ne me sembla plus mon même Mongenod. J'eus un léger frisson. Mais le moyen de reprendre mes cent louis ? Je voyais chaque rouleau dans chaque poche de la culotte comme deux canons de pistolet. Mongenod partit. Quand je me trouvai seul, sans le spectacle de cette âpre et cruelle misère, je me mis à réfléchir malgré moi, je me dégrisai : " Mongenod, pensai-je, s'est sans doute dépravé profondément, il m'a joué quelque scène de comédie ! " Sa gaieté, quand il m'avait vu lui donnant débonnairement une somme si énorme, me parut alors être la joie des valets de théâtre attrapant quelque Géronte. Je finis par où j'aurais dû commencer, je me promis de prendre quelques renseignements sur mon ami Mongenod qui m'avait écrit son adresse au dos d'une carte à jouer. Je ne voulus point l'aller voir le lendemain par une espèce de délicatesse, il aurait pu voir de la défiance dans ma promptitude. Deux jours après, quelques préoccupations me prirent tout entier, et ce ne fut qu'au bout de quinze jours que, ne voyant plus Mongenod, je vins un matin de la Croix-Rouge, où je demeurais alors, rue des Moineaux, où il demeurerait. Mongenod logeait dans une maison garnie du dernier ordre, mais dont la maîtresse était une fort honnête femme, la veuve d'un fermier-général mort sur l'échafaud, et qui, complètement ruinée, commençait avec quelques louis le chanceux métier de locataire principal. Elle a eu depuis sept maisons dans le quartier Saint-Roch, et a fait fortune. - Le citoyen Mongenod n'y est pas, mais il y a du monde, me dit cette dame. Le dernier mot excite ma curiosité. Je monte au cinquième étage. Une charmante personne vient m'ouvrir la porte !... Oh ! mais une jeune personne de la plus grande beauté, qui, d'un air assez soupçonneux, resta sur le seuil de la porte entrebâillée. - Je suis Alain, l'ami de Mongenod, dis-je. Aussitôt la porte s'ouvre, et j'entre dans un affreux galetas, où cette jeune personne maintenait néanmoins une grande propreté, Elle m'avance une chaise devant une cheminée pleine de cendres, sans feu, et dans un coin de laquelle j'aperçois un vulgaire réchaud en terre. On gelait. - Je suis bien heureuse, monsieur, me dit-elle en me prenant les mains et en me les serrant avec affection, d'avoir pu vous témoigner ma reconnaissance, car vous êtes notre sauveur. Sans vous, peut-être n'aurais-je jamais revu Mongenod... Il se serait... quoi ?... jeté à la rivière. Il était au désespoir quand il est parti pour vous aller voir... En examinant cette jeune personne, je fus assez étonné de lui voir sur la tête un foulard, et sous le foulard, derrière la tête et le long des tempes, une ombre noire ; mais, à force de regarder, je découvris qu'elle avait la tête rasée. - Etes-vous malade ? dis-je en regardant cette singularité. Elle jeta un coup d'oeil dans la mauvaise glace d'un trumeau crasseux, se mit à rougir, puis des larmes lui vinrent aux yeux. - Oui, monsieur, reprit elle vivement, j'avais d'horribles douleurs de tête, j'ai été forcée de faire raser mes beaux cheveux qui me tombaient aux talons. - Est-ce à madame Mongenod que j'ai l'honneur de parler ? dis-je. - Oui, monsieur, me répondit-elle en me lançant un regard vraiment céleste. Je saluai cette pauvre petite femme, je descendis dans l'intention de faire causer l'hôtesse, mais elle était sortie. Il me semblait que cette jeune femme avait dû vendre ses cheveux pour avoir du pain. J'allai de ce pas chez un marchand de bois, et j'envoyai une demi-voix de bois en priant le charretier et les scieurs de donner à la petite femme une facture acquittée au nom du citoyen Mongenod.

- Là finit la période de ce que j'ai long-temps appelé ma bêtise, fit le bonhomme Alain en joignant les mains et les levant un peu par un mouvement de repentance.

Godefroid ne put s'empêcher de sourire, et il était, comme on va le voir, dans une grande erreur en souriant.

- Deux jours après, reprit le bonhomme, je rencontrai l'une de ces personnes qui ne sont ni amies ni indifférentes et avec lesquelles nous avons des relations de loin en loin, ce qu'on nomme enfin *une connaissance*, un monsieur Barillaud, qui par hasard, à propos des *Péruviens*, se dit ami de l'auteur : - Tu connais le citoyen Mongenod ? lui dis-je.

- Dans ce temps-là nous étions encore obligés de nous tutoyer tous, dit-il à Godefroid en façon de parenthèse.

- Ce citoyen me regarde, dit le bonhomme en reprenant son récit, et s'écria : - Je voudrais bien ne pas l'avoir connu, car il m'a plusieurs fois emprunté de l'argent et me témoigne assez d'amitié pour ne pas me le rendre. C'est un drôle de garçon ; un bon enfant, mais des illusions ! oh ! une imagination de feu. Je lui rends justice : il ne veut pas tromper ; mais comme il se trompe lui-même sur toutes choses, il arrive à se conduire en homme de mauvaise foi. - Mais que te doit-il ? - Bah ! quelque cent écus... C'est un panier percé. Personne ne sait où passe son argent, car il ne le sait peut-être pas lui-même. - A-t-il des ressources ? - Eh ! oui, me dit Barillaud en riant. Dans ce moment, il parle d'acheter des terres chez les Sauvages, aux Etats-Unis. J'emportai cette goutte de vinaigre que la médisance m'avait jetée au coeur et qui fit aigrir toutes mes bonnes dispositions. J'allai voir mon ancien patron, qui me servait de conseil. Dès que je lui eus confié le secret de mon prêt à Mongenod et la manière dont j'avais agi : - Comment ! s'écria-t-il, c'est un de mes clercs qui se conduit ainsi ? Mais il fallait remettre au lendemain et venir me voir. Vous auriez appris que j'ai consigné Mongenod à ma porte. Il m'a déjà, depuis un an, emprunté plus de cent écus en argent, une somme énorme ! Et trois jours avant d'aller déjeuner avec vous, il m'a rencontré dans la rue et m'a dépeint sa misère avec des mots si navrants que je lui ai donné deux louis ! - Si je suis la dupe d'un habile comédien, c'est tant pis pour lui, non pour moi ! lui dis-je. Mais que faire ? - Au moins faut-il obtenir de lui quelque titre, car un débiteur, quelque mauvais qu'il soit, peut devenir bon, et alors on est payé. Là-dessus Bordin tira d'un carton de son secrétaire une chemise sur laquelle je vis écrit le nom de Mongenod, il me montra trois reconnaissances de cent livres chacune : - La première fois qu'il viendra, je lui ferai joindre les intérêts, les deux louis que je lui ai donnés et ce qu'il me demandera ; puis du tout il souscrira une acceptation, en reconnaissant que les intérêts courent depuis le jour du prêt. Au moins serai-je en règle et aurai-je un moyen d'arriver au paiement. - Eh ! bien, dis-je à Bordin, pourriez-vous me mettre en règle comme vous le serez ? Car vous êtes un honnête homme, et ce que vous faites est bien. - Je reste ainsi maître du terrain, me répondit l'ex-procureur. Quand on se comporte comme vous l'avez fait, on est à la merci d'un homme qui peut se moquer de vous. Moi ! je ne veux pas qu'on se moque de moi ! Se moquer d'un ancien procureur au Châtelet ?... tarare ! Tout homme à qui vous prêtez une somme comme vous avez étourdiment prêté la vôtre à Mongenod finit au bout d'un certain temps par la croire à soi. Ce n'est plus votre argent, mais son argent, et vous devenez son créancier, un homme incommode. Un débiteur cherche alors à se débarrasser de vous en s'arrangeant avec sa conscience ; et, sur cent hommes, il y en a soixante-quinze qui tâchent de ne plus vous rencontrer durant le reste de leurs jours... - Vous ne reconnaissez donc que vingt-cinq pour cent d'honnêtes gens ? - Ai-je dit cela ? reprit-il en souriant avec malice. C'est beaucoup. Quinze jours après, je reçus une lettre par laquelle Bordin me priait de passer chez lui pour retirer mon titre. J'y allai. - J'ai tâché de vous rattraper cinquante louis, me dit-il. (Je lui avais confié ma conversation avec Mongenod.) Mais les oiseaux sont envolés. Dites

adieu à vos *jaunets* ! Vos serins de Canarie ont regagné les climats chauds. Nous avons affaire à un aigrefin. Ne m'a-t-il pas soutenu que sa femme et son beau-père étaient partis aux Etats-Unis avec soixante de vos louis pour y acheter des terres, et qu'il comptait les y rejoindre, soi-disant pour faire fortune afin de revenir payer ses dettes, dont l'état, parfaitement en règle, m'a été confié par lui, car il m'a prié de savoir ce que deviendraient ses créanciers. Voici cet état circonstancié, me dit Bordin en me montrant une chemise sur laquelle il lut le total : Dix-sept mille francs en argent, dit-il, une somme avec laquelle on aurait une maison valant deux mille écus de rentes ! Et après avoir remis le dossier, il me rendit une lettre de change d'une somme équivalant à cent louis en or, exprimée en assignats, avec une lettre par laquelle Mongenod reconnaissait avoir reçu cent louis en or, et m'en devoir les intérêts - Me voilà donc en règle, dis-je à Bordin. - Il ne vous niera pas la dette, me répondit mon ancien patron ; mais où il n'y a rien, le roi, c'est-à-dire le Directoire perd ses droits. Je sortis sur ce mot. Croyant avoir été volé par un moyen qui échappe à la loi, je retirai mon estime à Mongenod et je me résignai très-philosophiquement.

- Si je m'appesantis sur ces détails si vulgaires et en apparence si légers, ce n'est pas sans raison, dit le bonhomme en regardant Godefroid, je cherche à vous expliquer comment je fus conduit à agir comme agissent la plupart des hommes, au hasard et au mépris des règles que les Sauvages observent dans les moindres choses. Bien des gens se justifieraient en s'appuyant sur un homme grave comme Bordin ; mais aujourd'hui, je me trouve inexcusable. Dès qu'il s'agit de condamner un de nos semblables en lui refusant à jamais notre estime, on ne peut s'en rapporter qu'à soi-même, et encore !... Devons-nous faire de notre cœur un tribunal où nous citons notre prochain ? Où serait la loi ? quelle serait notre mesure d'appréciation ? Ce qui chez nous est faiblesse ne sera-t-il pas force chez le voisin ? Autant d'êtres, autant de circonstances différentes pour chaque fait, car il n'est pas deux accidents semblables dans l'humanité. La Société seule a sur ses membres le droit de répression ; car celui de punition, je le lui conteste : réprimer lui suffit, et comporte d'ailleurs assez de cruautés.

- En écoutant les propos en l'air d'un Parisien, et en admirant la sagesse de mon ancien patron, je condamnai donc Mongenod, reprit le bonhomme en continuant son histoire après en avoir tiré ce sublime enseignement. On annonça *les Péruviens*. Je m'attendis à recevoir un billet de Mongenod pour la première représentation, je m'établissais une sorte de supériorité sur lui. Mon ami me semblait, à raison de son emprunt, une sorte de vassal qui me devait une foule de choses, outre les intérêts de mon argent. Nous agissons tous ainsi !... Non-seulement Mongenod ne m'envoya point de billet, mais je le vis venir de loin dans le passage obscur pratiqué sous le théâtre Feydeau, bien mis, élégant presque ; il feignit de ne pas m'avoir aperçu, puis, quand il m'eut dépassé, lorsque je voulus courir à lui, mon débiteur s'était évadé par un passage transversal. Cette circonstance m'irrita vivement. Mon irritation, loin d'être passagère, s'accrut avec le temps. Voici comment. Quelques jours après cette rencontre, j'écrivis à Mongenod à peu près en ces termes :

" Mon ami, vous ne devez pas me croire indifférent à tout ce qui peut vous arriver d'heureux ou de malheureux. *Les Péruviens* vous donnent-ils de la satisfaction ? Vous m'avez oublié, c'était votre droit, pour la première représentation, où je vous aurais tant applaudi. Quoi qu'il en soit, je souhaite que vous y trouviez un Pérou, car j'ai trouvé l'emploi de mes fonds, et compte sur vous à l'échéance. Votre ami, Alain. "

Après être resté quinze jours sans recevoir de réponse, je vais rue des Moineaux. L'hôtesse m'apprend que la petite femme est effectivement partie avec son père à l'époque où Mongenod avait annoncé ce départ à Bordin. Mongenod quittait son galetas de grand matin, et n'y revenait que tard dans la nuit. Quinze autres jours se passent, nouvelle lettre ainsi

conçue :

" Mon cher Mongenod, je ne vous vois point, vous ne répondez point à mes lettres ; je ne conçois rien à votre conduite, et si je me comportais ainsi envers vous, que penseriez-vous de moi ? "

- Je ne signe plus votre ami : je mets mille amitiés. Un mois se passe sans que j'aie aucune nouvelle de Mongenod. *Les Péruviens* n'avaient pas obtenu le grand succès sur lequel Mongenod comptait. J'y allai pour mon argent à la vingtième représentation, et j'y vis peu de monde. Madame Scio y était cependant fort belle. On me dit au foyer que la pièce aurait encore quelques représentations. Je vais sept fois à différentes reprises chez Mongenod, je ne le trouve point, et chaque fois je laisse mon nom à l'hôtesse. Je lui écris alors :

" Monsieur, si vous ne voulez pas perdre mon estime après avoir perdu mon amitié, vous me traiterez maintenant comme un étranger, c'est-à-dire avec politesse, et vous me direz si vous serez en mesure à l'échéance de votre lettre de change. Je me conduirai d'après votre réponse. Votre serviteur, Alain. "

- Aucune réponse. Nous étions alors en 1799 ; à deux mois près, un an s'était écoulé. A l'échéance, je vais trouver Bordin. Bordin prend le titre, fait protester et poursuivre. Les désastres éprouvés par les armées françaises avaient produit sur les fonds une dépréciation si forte, qu'on pouvait acheter cinq francs de rente pour sept francs. Ainsi, pour cent louis en or, j'aurais eu près de quinze cents francs de rente. Tous les matins, en prenant ma tasse de café, je disais à la lecture du journal : - " Maudit Mongenod ! Sans lui, je me ferais mille écus de rentes ! " Mongenod était devenu ma bête noire, je tonnais contre lui tout en me promenant par les rues. - " Bordin est là, me disais-je, il le pincera, et ce sera bien fait ! " Ma haine s'exhalait en imprécations, je maudissais cet homme, je lui trouvais tous les vices. Ah ! monsieur Barillaud avait bien raison dans ce qu'il m'en disait. Enfin, un matin, je vois entrer mon débiteur, pas plus embarrassé que s'il ne me devait pas un centime ; en l'apercevant, j'éprouvai toute la honte qu'il aurait dû ressentir. Je fus comme un criminel surpris en flagrant délit. J'étais mal à mon aise. Le Dix-huit Brumaire avait eu lieu, tout allait au mieux, les fonds montaient, et Bonaparte était parti pour aller livrer la bataille de Marengo. - Il est malheureux, monsieur, dis-je en recevant Mongenod debout, que je ne doive votre visite qu'aux instances d'un huissier. Mongenod prend une chaise et s'assied. - Je viens te dire, me répondit-il, que je suis hors d'état de te payer. - Vous m'avez fait manquer le placement de mon argent avant l'arrivée du premier consul, moment où je me serais fait une petite fortune... - Je le sais, Alain, me dit-il, je le sais. Mais à quoi bon me poursuivre et m'endetter en m'accablant de frais ? J'ai reçu des nouvelles de mon beau-père et de ma femme, ils ont acheté des terres, et m'ont envoyé la note des choses nécessaires à leur établissement, j'ai dû employer toutes mes ressources à ces acquisitions. Maintenant, sans que personne puisse m'en empêcher, je vais partir sur un vaisseau hollandais, à Flessingue, où j'ai fait parvenir toutes mes petites affaires. Bonaparte a gagné la bataille de Marengo, la paix va se signer, je puis sans crainte rejoindre ma famille, car ma chère petite femme est partie enceinte. - Ainsi, vous m'avez immolé à vos intérêts ?... lui dis-je. - Oui, me répondit-il, j'ai cru que vous étiez mon ami. En ce moment, je me sentis inférieur à Mongenod, tant il me parut sublime en disant ce simple mot si grand : - Ne vous l'ai-je pas dit ? reprit-il. N'ai-je pas été de la dernière franchise avec vous, là, à cette même place ? Je suis venu à vous, Alain, comme à la seule personne par laquelle je pusse être apprécié. Cinquante louis, vous ai-je dit, seraient perdus ; mais cent, je vous les rendrai. Je n'ai point pris de terme ; car puis-je savoir le jour où j'aurai fini ma longue lutte avec la misère ? Vous étiez mon dernier ami. Tous mes amis, même notre vieux patron Bordin, me méprisaient par cela même que je leur empruntais de l'argent. Oh ! vous ne savez pas, Alain, la cruelle sensation qui étreint le cœur d'un honnête homme aux prises avec le

malheur, quand il entre chez quelqu'un pour lui demander secours !... et tout ce qui s'ensuit ! je souhaite que vous ne la connaissiez jamais ; elle est plus affreuse que l'angoisse de la mort. Vous m'avez écrit des lettres qui, de moi, dans la même situation, vous eussent semblé bien odieuses. Vous avez attendu de moi des choses qui n'étaient point en mon pouvoir. Vous êtes le seul auprès de qui je viens me justifier. Malgré vos rigueurs, et quoique d'ami vous vous soyez métamorphosé en créancier le jour où Bordin m'a demandé un titre pour vous, démentant ainsi le sublime contrat que nous avons fait, là, en nous serrant la main et en échangeant nos larmes ; eh ! bien, je ne me suis souvenu que de cette matinée. A cause de cette heure, je viens vous dire : " Vous ne connaissez pas le malheur, ne l'accusez pas ! " Je n'ai eu ni une heure ni une seconde pour écrire et vous répondre ! Peut-être auriez-vous désiré que je vinsse vous cajoler ?... Autant vaudrait demander à un lièvre fatigué par les chiens et les chasseurs de se reposer dans une clairière et d'y brouter l'herbe ! Je n'ai pas eu de billet pour vous, non ; je n'en ai pas eu assez pour les exigences de ceux de qui mon sort dépendait. Novice au théâtre, j'ai été la proie des musiciens, des acteurs, des chanteurs, de l'orchestre. Pour pouvoir partir et acheter ce dont ma famille a besoin là-bas, j'ai vendu *les Péruviens* au directeur, avec deux autres pièces que j'avais en portefeuille. Je pars pour la Hollande sans un sou. Je mangerai du pain sur la route, jusqu'à ce que j'aie atteint Flessingue. Mon voyage est payé, voilà tout. Sans la pitié de mon hôtesse, qui a confiance en moi, j'aurais été obligé de voyager à pied, le sac sur le dos. Donc, malgré vos doutes sur moi, comme sans vous je n'aurais pu envoyer mon beau-père et ma femme à New-York, ma reconnaissance reste entière. Non, *monsieur* Alain, je n'oublierai pas que les cent louis que vous m'avez prêtés vous donneraient aujourd'hui quinze cents francs de rentes. - Je voudrais vous croire, Mongenod, dis-je presque ébranlé par l'accent qu'il mit en prononçant cette explication. - Ah ! tu ne me dis plus monsieur, dit-il vivement en me regardant d'un air attendri. Mon Dieu ! je quitterais la France avec moins de regret si j'y laissais un homme aux yeux de qui je ne serais ni un demi-fripon, ni un dissipateur, ni un homme à illusions. J'ai aimé un ange au milieu de ma misère. Un homme qui aime bien, Alain, n'est jamais tout à fait méprisable... A ces mots, je lui tendis la main, il la prit, me la serra. - Que le ciel te protège, lui dis-je. - Nous sommes toujours amis ? demanda-t-il. - Oui, repartis-je. Il ne sera pas dit que mon camarade d'enfance et mon ami de jeunesse sera parti pour l'Amérique sous le poids de ma colère !... Mongenod m'embrassa les larmes aux yeux, et se précipita vers la porte. Quand quelques jours après je rencontrai Bordin, je lui racontai ; ma dernière entrevue, et il me dit en souriant : - Je souhaite que ce ne soit pas une scène de comédie ! Il ne vous a rien demandé ? - Non, répondis-je. - Il est venu de même chez moi, j'ai eu presque autant de faiblesse que vous, et il m'a demandé de quoi vivre en route. Enfin, qui vivra verra ! Cette observation de Bordin me fit craindre d'avoir cédé bêtement à un mouvement de sensibilité. - Mais lui aussi, le procureur, a fait comme moi ! me dis-je. Je crois inutile de vous expliquer comment je perdis toute ma fortune, à l'exception de mes autres cent louis que je plaçai sur le Grand-livre quand les fonds furent à un taux si élevé, que j'eus à peine cinq cents francs de rente pour vivre, à l'âge de trente-quatre ans. J'obtins, par le crédit de Bordin, un emploi de huit cents francs d'appointements à la succursale du Mont-de-Piété, rue des Petits-Augustins. Je vécus alors bien modestement. Je me logeai rue des Marais, au troisième, dans un petit appartement composé de deux pièces et d'un cabinet, pour deux cent cinquante francs. J'allais dîner dans une pension bourgeoise, à quarante francs par mois. Je faisais le soir des écritures. Laid comme je suis et pauvre, je dus renoncer à me marier.

En entendant cet arrêt que le pauvre Alain portait sur lui-même avec une adorable résignation, Godefroid fit un mouvement qui prouva mieux qu'une confidence la parité de leurs destinées, et le bonhomme, en réponse à ce geste éloquent, eut l'air d'attendre un mot

de son auditeur.

- Vous n'avez jamais été aimé ?... demanda Godefroid.

- Jamais ! reprit-il, excepté par Madame qui nous rend à tous l'amour que nous avons tous pour elle, un amour que je puis appeler divin... Vous avez pu vous en convaincre, nous vivons de sa vie, comme elle vit de la nôtre ; nous n'avons qu'une âme à nous tous ; et, pour n'être pas *physiques*, nos plaisirs n'en sont pas moins d'une grande vivacité, car nous n'existons que par le coeur... Que voulez-vous, mon enfant, reprit-il, quand les femmes peuvent apprécier les qualités morales, elles en ont fini avec les dehors, et elles sont vieilles alors... J'ai beaucoup souffert, allez !...

- Ah ! j'en suis là... dit Godefroid.

- Sous l'Empire, reprit le bonhomme en baissant la tête, les rentes ne se payaient pas exactement, il fallait prévoir les suspensions de paiement. De 1802 à 1814, il ne se passa point de semaine que je n'attribuasse mes chagrins à Mongenod. - Sans Mongenod, me disais-je, j'aurais pu me marier. Sans lui, je ne serais pas obligé de vivre de privations. Mais quelquefois aussi je me disais : - Peut-être le malheureux est-il poursuivi là-bas par un mauvais sort ! En 1806, par un jour où je trouvais ma vie bien lourde à porter, je lui écrivis une longue lettre que je lui fis passer par la Hollande. Je n'eus pas de réponse, et j'attendis pendant trois ans, en fondant sur cette réponse des espérances toujours déçues. Enfin, je me résignai à ma vie. A mes cinq cents francs de rente, à mes douze cents francs au Mont-de-Piété, car je fus augmenté, je joignis une tenue de livres que j'obtins chez monsieur Birotteau, parfumeur, et qui me valut cinq cents francs. Ainsi, non-seulement je me tirais d'affaire, mais je mettais huit cents francs de côté par an. Au commencement de 1814, je plaçai neuf mille francs d'économies à quarante francs sur le Grand-Livre, et j'eus seize cents francs de rente assurés pour mes vieux jours. J'avais ainsi quinze cents francs au Mont-de-Piété, six cents francs pour ma tenue de livres, seize cents francs sur l'Etat, en tout trois mille sept cents francs. Je pris un appartement rue de Seine, et je vécus alors un peu mieux. Ma place me mettait en relation avec bien des malheureux. Depuis douze ans, je connaissais mieux que qui que ce soit la misère publique. Une ou deux fois j'obligeai quelques pauvres gens. Je sentis un vif plaisir en trouvant sur dix obligés un ou deux ménages qui se tiraient de peine. Il me vint dans l'esprit que la bienfaisance ne devait pas consister à jeter de l'argent à ceux qui souffraient. Faire la charité, selon l'expression vulgaire, me parut souvent être une espèce de prime donnée au crime. Je me mis à étudier cette question. J'avais alors cinquante ans, et ma vie était à peu près finie. A quoi suis-je bon ? me demandai-je. A qui laisserai-je ma fortune ? Quand j'aurai meublé richement mon appartement, quand j'aurai une bonne cuisinière, quand mon existence sera bien convenablement assurée, à quoi emploierai-je mon temps ? Ainsi, onze ans de révolution et quinze ans de misère avaient dévoré le temps le plus heureux de ma vie ! l'avaient usé dans un travail stérile, ou uniquement employé à la conservation de mon individu. Personne ne peut, à cet âge, s'élancer de cette destinée obscure et comprimée par le besoin vers une destinée éclatante ; mais on peut toujours se rendre utile. Je compris enfin qu'une surveillance prodigue en conseils décuplait la valeur de l'argent donné, car les malheureux ont surtout besoin de guides ; en les faisant profiter du travail qu'ils font pour autrui, l'intelligence du spéculateur n'est pas ce qui leur manque. Quelques beaux résultats que j'obtins me rendirent très-fier. J'aperçus à la fois et un but et une occupation, sans parler des jouissances exquisées que donne le plaisir de jouer en petit le rôle de la Providence.

- Et vous le jouez aujourd'hui en grand ?... demanda vivement Godefroid.

- Oh ! vous voulez tout savoir ? dit le vieillard, nenni.

- Le croiriez-vous ?... reprit-il après cette pause, la faiblesse des moyens que ma petite fortune mettait à ma disposition me ramenait souvent à Mongenod. - Sans Mongenod, j'aurais pu faire bien davantage, disais-je. Si un malhonnête homme ne m'avait pas enlevé quinze cents francs de rentes, ai-je souvent pensé, je sauverais cette famille. Excusant alors mon impuissance par une accusation, ceux à qui je n'offrais que des paroles pour consolation maudissaient Mongenod avec moi. Les malédictions me soulageaient le cœur. Un matin, en janvier 1816, ma gouvernante m'annonce... qui ? Mongenod ! monsieur Mongenod ! Et qui vois-je entrer ?... la belle femme alors âgée de trente-six ans, et accompagnée de trois enfants ; puis Mongenod, plus jeune que quand il était parti ; car la richesse et le bonheur répandent une auréole autour de leurs favoris. Parti maigre, pâle, jaune, sec, il revenait gros, gras, fleuri comme un prébendier, et bien vêtu. Il se jeta dans mes bras, et se trouvant reçu froidement, il me dit pour première parole : - Ai je pu venir plus tôt, mon ami ? Les mers ne sont libres que depuis 1815, encore m'a-t-il fallu dix-huit mois pour réaliser ma fortune, clore mes comptes et me faire payer. J'ai réussi, mon ami ! Quand j'ai reçu ta lettre, en 1806, je suis parti sur un vaisseau hollandais pour t'apporter moi-même une petite fortune ; mais la réunion de la Hollande à l'Empire Français m'a fait prendre par les Anglais, qui m'ont conduit à la Jamaïque, d'où je me suis échappé par hasard. De retour à New-York, je me suis trouvé victime de faillites, car, en mon absence, la pauvre Charlotte n'avait pas su se défier des intrigants. J'ai donc été forcé de recommencer l'édifice de ma fortune. Enfin, nous voici de retour. A la manière dont te regardent ces enfants, tu dois bien deviner qu'on leur a souvent parlé du bienfaiteur de la famille ! - Oh ! oui, monsieur, dit la belle madame Mongenod, nous n'avons pas passé un seul jour sans nous souvenir de vous. Votre part a été faite dans toutes les affaires. Nous avons aspiré tous au bonheur que nous avons en ce moment de vous offrir votre fortune, sans croire que cette *dîme du seigneur* puisse jamais acquitter la dette de la reconnaissance. En achevant ces mots, madame Mongenod me tendit cette magnifique cassette que vous voyez, dans laquelle se trouvaient cent cinquante billets de mille francs. - Tu as bien souffert, mon pauvre Alain, je le sais, mais nous devinions tes souffrances, et nous nous sommes épuisés en combinaisons pour te faire parvenir de l'argent sans y avoir pu réussir, reprit Mongenod. Tu n'as pas pu te marier, tu me l'as dit ; mais voici notre fille aînée, elle a été élevée dans l'idée de devenir ta femme, et a cinq cent mille francs de dot... - Dieu me garde de faire son malheur ! m'écriai-je vivement en contemplant une fille aussi belle que l'était sa mère à cet âge, et je l'attirai sur moi pour l'embrasser au front. - N'ayez pas peur, ma belle enfant ? lui dis-je. Un homme de cinquante ans à une fille de dix-sept ans ! et un homme aussi laid que je le suis ! m'écriai-je, jamais. - Monsieur, me dit-elle, le bienfaiteur de mon père ne sera jamais laid pour moi. Cette parole, dite spontanément et avec candeur, me fit comprendre que tout était vrai dans le récit de Mongenod ; je lui tendis alors la main, et nous nous embrassâmes de nouveau. - Mon ami, lui dis-je, j'ai des torts envers toi, car je t'ai souvent accusé, maudit... - Tu le devais, Alain, me répondit-il en rougissant ; tu souffrais, et par moi... Je tirai d'un carton le dossier Mongenod, et je lui rendis les pièces en acquittant sa lettre de change. - Vous allez déjeuner tous avec moi, dis-je à la famille. - A la condition de venir dîner chez madame, une fois qu'elle sera installée, me dit Mongenod, car nous sommes arrivés d'hier. Nous allons acheter un hôtel, et je vais ouvrir une maison de banque à Paris pour l'Amérique du Nord, afin de la laisser à ce gaillard-là, dit-il en me montrant son fils aîné qui avait quinze ans. Nous passâmes ensemble le reste de la journée et nous allâmes le soir à la comédie, car Mongenod et sa famille étaient affamés de spectacle. Le lendemain, je plaçai la somme sur le Grand-Livre, et j'eus environ quinze mille francs de rentes en tout. Cette fortune me permit de ne plus tenir de livres le soir, et de donner la démission de ma place, au grand contentement des surnuméraires. Après avoir fondé la maison de banque Mongenod et compagnie, qui a fait d'énormes bénéfices dans les premiers emprunts de la Restauration, mon ami est mort en

1827, à soixante-trois ans. Sa fille, à laquelle il a donné plus tard un million de dot, a épousé le vicomte de Fontaine. Le fils, que vous connaissez, n'est pas encore marié ; il vit avec sa mère et son jeune frère. Nous trouvons chez eux toutes les sommes dont nous pouvons avoir besoin. Frédéric, car le père lui avait donné mon nom en Amérique, Frédéric Mongenod est, à trente-sept ans, un des plus habiles et des plus probes banquiers de Paris. Il n'y a pas long-temps que madame Mongenod a fini par m'avouer qu'elle avait vendu ses cheveux pour deux écus de six livres, afin d'avoir du pain. Elle donne tous les ans vingt-quatre voies de bois que je distribue aux malheureux, pour la demi-voie que je lui ai jadis envoyée.

- Ceci m'explique alors vos relations avec la maison Mongenod, dit Godefroid, et votre fortune...

Le bonhomme regarda Godefroid en souriant toujours avec la même expression de douce malice.

- Continuez ?... reprit Godefroid en voyant à l'air de monsieur Alain que le bonhomme n'avait pas tout dit.

- Ce dénoûment, mon cher Godefroid, fit sur moi la plus profonde impression. Si l'homme qui avait tant souffert, si mon ami me pardonna mon injustice, moi, je ne me la pardonnai point.

- Oh ! fit Godefroid.

- Je résolus de consacrer tout mon superflu, environ dix mille francs par an, à des actes de bienfaisance raisonnés, reprit tranquillement monsieur Alain. Je rencontrai, vers ce temps, un juge du tribunal de première instance, de la Seine, nommé Popinot, que nous avons eu le chagrin de perdre il y a trois ans, et qui pendant quinze années exerça la charité la plus active dans le quartier Saint-Marcel. Il eut, avec notre vénérable vicaire de Notre-Dame et Madame, la pensée de fonder l'oeuvre à laquelle nous coopérons, et qui, depuis 1825, a secrètement produit quelque bien. Cette oeuvre a eu dans madame de La Chanterie une âme, car elle est véritablement l'âme de cette entreprise. Le vicaire a su nous rendre plus religieux que nous ne l'étions d'abord, en nous démontrant la nécessité d'être vertueux nous-mêmes pour pouvoir inspirer la vertu, pour enfin prêcher d'exemple. Plus nous avons cheminé dans cette voie, plus nous nous sommes réciproquement trouvés heureux. Ce fut donc le repentir que j'eus d'avoir méconnu le coeur de mon ami d'enfance qui me donna l'idée de consacrer aux pauvres, par moi même, la fortune qu'il me rapportait et que j'acceptai sans me révolter contre l'énormité de la somme rendue à la place de celle que j'avais prêtée : la destination conciliait tout.

Ce récit, fait sans aucune emphase et avec une touchante bonhomie dans l'accent, dans le geste, dans le regard, aurait inspiré à Godefroid le désir d'entrer dans cette sainte et noble association, si déjà sa résolution n'eût été prise.

- Vous connaissez peu le monde, dit Godefroid, puisque vous avez eu de tels scrupules pour ce qui ne pèserait sur aucune conscience.

- Je ne connais que les malheureux, répondit le bonhomme. Je désire peu connaître un monde où l'on craint si peu de se mal juger les uns les autres. Voici bientôt minuit, et j'ai mon chapitre de l' *Imitation de Jésus-Christ* à méditer. Bonne nuit.

Godefroid prit la main du bonhomme et la lui serra par un mouvement plein d'admiration.

- Pouvez-vous me dire l'histoire de madame de La Chanterie ? demanda Godefroid.

- C'est impossible sans son consentement, répondit le bonhomme, car elle touche à l'un des événements les plus terribles de la politique impériale. Ce fut par mon ami Bordin que j'ai connu madame, il en a eu tous les secrets, c'est lui qui m'a, pour ainsi dire, amené dans

cette maison.

- Quoi qu'il en soit, répondit Godefroid, je vous remercie de m'avoir raconté votre vie, il s'y trouve des leçons pour moi.

- Savez-vous quelle en est la morale ? - Mais, dites ? répliqua Godefroid, car je pourrais y voir autre chose que ce que vous y voyez !...

- Eh ! bien, le plaisir, dit le bonhomme, est un accident dans la vie du chrétien ; il n'en est pas le but, et nous comprenons cela trop tard.

- Et qu'arrive-t-il quand on se christianise ? demanda Godefroid.

- Tenez ! fit le bonhomme.

Il indiqua du doigt à Godefroid une inscription en lettres d'or sur un fond [Coquille du Furne : fonds.] noir que le nouveau pensionnaire n'avait pu voir, puisqu'il entra pour la première fois dans la chambre du bonhomme. Godefroid, qui se retourna, lut : TRANSIRE BENEFACIENDO.

- Voilà, mon enfant, le sens qu'on donne alors à la vie. C'est notre devise. Si vous devenez un des nôtres, ce sera là tout votre brevet. Nous lisons cet avis, que nous nous donnons à nous-mêmes à toute heure, en nous levant, en nous couchant, en nous habillant... Ah ! si vous saviez quels immenses plaisirs comporte l'accomplissement de cette devise !...

- Comme quoi ?... dit Godefroid, espérant des révélations.

- D'abord, nous sommes aussi riches que le baron de Nucingen... Mais l'imitation de Jésus-Christ nous défend d'avoir rien à nous, nous ne sommes que dispensateurs, et si nous avons un seul mouvement d'orgueil, nous ne serions pas dignes d'être des dispensateurs. Ce ne serait pas *Transire benefaciendo*, ce serait jouir par la pensée. Que vous vous disiez avec un certain gonflement de narines, je joue le rôle de la Providence, comme vous auriez pu le penser si vous eussiez été ce matin à ma place en rendant la vie à une famille, vous devenez un Sardanapale ! un mauvais ! Aucun de ces messieurs ne pense plus à lui-même en faisant le bien, il faut dépouiller toute vanité, tout orgueil, tout amour-propre, et c'est difficile, allez !...

Godefroid souhaita le bonsoir à monsieur Alain, et revint chez lui vivement touché de ce récit ; mais sa curiosité fut plus irritée que satisfaite, car la grande figure du tableau que présentait cet intérieur était madame de La Chanterie. La vie de cette femme avait pour lui tant de prix qu'il faisait de cette information le but de son séjour à l'hôtel de La Chanterie. Il entrevoyait bien déjà dans l'association de ces cinq personnes une vaste entreprise de charité ; mais il y pensait beaucoup moins qu'à son héroïne.

Le néophyte passa quelques jours à observer mieux qu'il ne l'avait fait jusqu'alors les gens d'élite au milieu desquels il se trouvait, et il devint l'objet d'un phénomène moral que les philanthropes modernes ont dédaigné, par ignorance peut-être. La sphère où il vivait eut une action positive sur Godefroid. La loi qui régit la nature physique relativement à l'influence des milieux atmosphériques pour les conditions d'existence des êtres qui s'y développent, régit également la nature morale ; d'où il suit que la réunion des condamnés est un des plus grands crimes sociaux, et que leur isolement est une expérience d'un succès douteux. Les condamnés devraient être livrés à des institutions religieuses et environnés des prodiges du Bien, au lieu de rester au milieu des miracles du Mal. On peut attendre en ce genre un dévouement entier de la part de l'Eglise ; si elle envoie des missionnaires au milieu des nations sauvages ou barbares, avec quelle joie ne donnerait-elle pas à des ordres religieux la mission de recevoir les Sauvages de la civilisation pour les catéchiser ; car tout criminel est athée, et souvent sans le savoir. Godefroid trouva ces cinq personnes douées des qualités

qu'elles exigeaient de lui ; toutes étaient sans orgueil, sans vanité, vraiment humbles et pieuses sans aucune de ces prétentions qui constituent *la dévotion*, en prenant ce mot dans son acception mauvaise. Ces vertus étaient contagieuses ; il fut pris du désir d'imiter ces héros inconnus, et il finit par étudier passionnément le livre qu'il avait commencé par dédaigner. En quinze jours il réduisit la vie au simple, à ce qu'elle est réellement quand on la considère au point de vue élevé où vous mène l'esprit religieux. Enfin sa curiosité si mondaine d'abord, excitée par tant de motifs vulgaires, se purifia ; s'il n'y renonça point, c'est qu'il était difficile de se désintéresser à l'endroit de madame de La Chanterie, mais il montra, sans le vouloir, une discrétion qui fut appréciée par ces hommes en qui l'esprit divin développait une profondeur inouïe dans les facultés, comme chez tous les religieux, d'ailleurs. La concentration des forces morales par quelque système que ce soit en décuple la portée.

- Notre ami n'est pas encore converti, disait le bon abbé de Vèze ; mais il demande à l'être...

Une circonstance imprévue hâta la révélation de l'histoire de madame de La Chanterie à Godefroid, en sorte que l'intérêt capital qu'elle présentait fut satisfait promptement.

Paris s'occupait alors du dénouement à la barrière Saint-Jacques d'un de ces horribles procès criminels qui marquent dans les annales de nos cours d'assises. Ce procès avait tiré son prodigieux intérêt des criminels eux-mêmes dont l'audace, dont l'esprit supérieur à ceux des accusés ordinaires, dont les cyniques réponses épouvantèrent la société. Chose digne de remarque, aucun journal n'entraîna à l'hôtel de La Chanterie, et Godefroid n'entendit parler du rejet du pourvoi en cassation formé par les condamnés que par son maître en tenue de livres, car le procès avait eu lieu bien avant son entrée chez madame de La Chanterie.

- Rencontrez-vous, dit-il à ses futurs amis, des gens comme ces atroces coquins, et, quand vous en rencontrez, comment vous y prenez-vous avec eux ?...

- D'abord, dit monsieur Nicolas, il n'y a pas d'atroces coquins, il y a des natures malades à mettre à Charenton ; mais, en dehors de ces rares exceptions médicales, nous ne voyons que des gens sans religion, ou des gens qui raisonnent mal, et la mission de l'homme charitable est de redresser les âmes, de remettre dans le bon chemin les égarés.

- Et, dit l'abbé de Vèze, tout est possible à l'apôtre, il a Dieu pour lui...

- Si l'on vous envoyait à ces deux condamnés, demanda Godefroid, vous n'en obtiendriez rien.

- Le temps manquerait, fit observer le bonhomme Alain.

- En général, dit monsieur Nicolas, on livre à la religion des âmes qui sont dans l'impénitence finale, et pour un temps insuffisant à faire des prodiges. Les gens de qui vous parlez, entre nos mains, seraient devenus des hommes très-distingués, ils sont d'une immense énergie ; mais, dès qu'ils ont commis un assassinat, il n'est plus possible de s'en occuper, la justice humaine se les approprie...

- Ainsi, dit Godefroid, vous êtes contre la peine de mort ?...

Monsieur Nicolas se leva vivement, et sortit.

- Ne parlez jamais de la peine de mort devant monsieur Nicolas, il a reconnu, dans un criminel à l'exécution duquel il avait été chargé de veiller, son enfant naturel...

- Et il était innocent ! reprit monsieur Joseph.

En ce moment madame de La Chanterie, qui s'était absentée pour quelques instants, revint au salon.

- Enfin, avouez, dit Godefroid en s'adressant à monsieur Joseph, que la Société ne peut pas subsister sans la peine de mort, et que ceux à qui, demain matin, l'on coupera...

Godefroid se sentit fermer la bouche avec force par une main vigoureuse, et l'abbé de Vèze emmena madame de La Chanterie pâle et quasi-mourante.

- Qu'avez-vous fait ?... dit à Godefroid monsieur Joseph. Emmenez-le, Alain ? dit-il en retirant la main avec laquelle il avait bâillonné Godefroid. Et il suivit l'abbé de Vèze chez madame.

- Venez, dit monsieur Alain à Godefroid, vous nous avez obligés à vous confier les secrets de la vie de madame.

Les deux amis se trouvèrent alors, au bout de quelques instants, dans la chambre du bonhomme Alain, comme ils y étaient lorsque le vieillard avait dit son histoire au jeune homme.

- Eh ! bien, dit Godefroid dont la figure annonçait son désespoir d'avoir été la cause de ce qui, dans cette sainte maison, pouvait s'appeler une catastrophe.

- J'attends que Manon vienne nous rassurer, répondit le bonhomme en écoutant le bruit des pas de la domestique dans l'escalier.

- Monsieur, madame va bien, monsieur l'abbé l'a trompée sur ce qu'on disait ! dit Manon en jetant un regard presque courroucé sur Godefroid.

- Mon Dieu ! s'écria ce pauvre jeune homme à qui des larmes vinrent aux yeux.

- Allons, asseyez vous, lui dit monsieur Alain en s'asseyant lui-même.

Et il fit une pause en recueillant ses idées.

- Je ne sais pas, dit le bon vieillard, si j'aurai le talent qu'exige une vie si cruellement éprouvée pour être racontée dignement ; vous m'excuserez quand vous ne trouverez pas la parole d'un si pauvre orateur à la mesure des actions et des catastrophes. Songez que je suis sorti du collège depuis long-temps, et que je suis l'enfant d'un siècle où l'on s'occupait plus de la pensée que de l'effet, un siècle prosaïque où l'on ne savait dire les choses que par leur nom.

Godefroid fit un mouvement d'adhésion où le bonhomme Alain put voir une admiration sincère et qui voulait dire : j'écoute.

- Vous venez de le voir, mon jeune ami, reprit le vieillard, il était impossible que vous restassiez plus long-temps parmi nous sans connaître quelques-unes des affreuses particularités de la vie de cette sainte femme. Il est des idées, des allusions, des paroles fatales qui sont complètement interdites dans cette maison, sous peine de rouvrir chez Madame des blessures dont les douleurs, une ou deux fois renouvelées, pourraient la tuer...

- Oh ! mon Dieu ! s'écria Godefroid, qu'ai-je donc fait ?...

- Sans monsieur Joseph qui vous a coupé la parole en pressentant que vous alliez vous occuper du fatal instrument de mort, vous alliez foudroyer cette pauvre Madame... Il est temps que vous sachiez tout, car vous nous appartiendrez, nous en avons aujourd'hui tous la conviction.

- Madame de La Chanterie, dit-il après une pause, est issue d'une des premières familles de la Basse-Normandie. Elle est en son nom mademoiselle Barbe-Philiberte de Champignelles, d'une branche cadette de cette maison. Aussi fut-elle destinée à prendre le voile si son mariage ne pouvait se faire avec les renonciations d'usage à la légitime, comme cela se pratiquait chez les familles pauvres. Un sieur de La Chanterie, dont la famille était tombée

dans une profonde obscurité, quoiqu'elle date de la croisade de Philippe-Auguste, voulut remonter au rang que lui méritait cette ancienneté dans la province de Normandie. Ce gentilhomme avait doublement dérogé, car il avait ramassé quelque trois cent mille écus dans les fournitures des armées du roi, lors de la guerre du Hanovre. Trop confiant dans de telles richesses, grossies par les rumeurs de la province, le fils menait à Paris une vie assez inquiétante pour un père de famille. Le mérite de mademoiselle de Champignelles obtenait quelque célébrité dans le Bessin. Le vieillard, dont le petit fief de La Chanterie se trouve entre Caen et Saint-Lô, entendit déplorer devant lui qu'une si parfaite demoiselle, si capable de rendre un homme heureux, allât finir ses jours dans un couvent ; et, sur un désir qu'il témoigna de rechercher cette demoiselle, on lui donna l'espoir d'obtenir des Champignelles, pourvu que ce fût sans dot, la main de mademoiselle Philiberte pour son fils. Il se rendit à Bayeux, il se ménagea quelques entrevues avec la famille de Champignelles, et fut séduit par les grandes qualités de la jeune personne. A seize ans, mademoiselle de Champignelles annonçait tout ce qu'elle devait être. On devinait en elle une piété solide, un bon sens inaltérable, une droiture inflexible, et l'une de ces âmes qui ne doivent jamais se détacher d'une affection, fût-elle ordonnée.

Le vieux noble, enrichi par ses maltôtes aux armées, aperçut en cette charmante fille la femme qui pouvait contenir son fils par l'autorité de la vertu, par l'ascendant d'un caractère ferme sans raideur ; car, vous l'avez vue ? nulle n'est plus douce que madame de La Chanterie ; mais aussi nulle ne fut plus confiante qu'elle, elle a jusques au déclin de la vie la candeur de l'innocence, elle ne voulait pas jadis croire au mal, elle a dû le peu de défiance que vous lui connaissez, à ses malheurs. Le vieillard s'engagea, vis-à-vis des Champignelles, à donner quittance au contrat de la légitime de mademoiselle Philiberte ; mais, en revanche, les Champignelles, alliés à de grandes maisons, promirent de faire ériger le fief de La Chanterie en baronnie, et ils tinrent parole. La tante du futur époux, madame de Boisfrelon, la femme du Conseiller au Parlement mort dans l'appartement que vous occupez, promit de léguer sa fortune à son neveu. Quand tous ces arrangements furent pris entre les deux familles, le père fit venir son fils. Maître des requêtes au Grand-Conseil, et âgé de vingt-cinq ans au moment de son mariage, le jeune homme avait fait de nombreuses folies avec les jeunes seigneurs de l'époque, en vivant à leur manière ; aussi le vieux maltôtier avait-il déjà plusieurs fois payé des dettes considérables. Ce pauvre père, en prévision de nouvelles fautes chez son fils, était assez enchanté de reconnaître à sa future belle-fille une certaine fortune ; mais il eut tant de méfiance, qu'il substitua le fief de La Chanterie aux enfants mâles à naître du mariage...

- La Révolution, dit le bonhomme Alain en forme de parenthèse, a rendu la précaution inutile.

- Doué d'une beauté d'ange, d'une adresse merveilleuse à tous les exercices du corps, le jeune maître des requêtes possédait le don de séduction, reprit-il. Mademoiselle de Champignelles devint donc, vous le croirez facilement, très-éprise de son mari. Le vieillard, extrêmement heureux des commencements de ce mariage, et croyant à une réforme chez son fils, envoya lui-même les nouveaux mariés à Paris. Ceci se passait au commencement de l'année 1788. Ce fut presque une année de bonheur. Madame de La Chanterie connut les petits soins, les attentions les plus délicates qu'un homme plein d'amour puisse prodiguer à une femme aimée uniquement. Quelque courte qu'elle ait été, la lune de miel a lui sur le cœur de cette si noble et si malheureuse femme. Vous savez qu'alors les mères nourrissaient elles-mêmes leurs enfants, et madame eut une fille. Cette période, pendant laquelle une femme devait être l'objet d'un redoublement de tendresse, fut au contraire le commencement de malheurs inouïs. Le maître des requêtes fut obligé de vendre tous les biens dont il pouvait disposer pour payer d'anciennes dettes qu'il n'avait pas avouées, et de nouvelles dettes de jeu. Puis, l'Assemblée nationale prononça bientôt la dissolution du

Grand-Conseil, du Parlement, de toutes les charges de justice, si chèrement achetées. Le jeune ménage, augmenté d'une fille, fut donc sans autres revenus que ceux des biens substitués et celui de la dot reconnue à madame de La Chanterie. En vingt mois, cette charmante femme, à l'âge de dix-sept ans et demi, se vit obligée de vivre, elle et la fille qu'elle nourrissait, du travail de ses mains, dans un obscur quartier où elle se retira. Elle se vit alors entièrement abandonnée de son mari, qui tomba de degrés en degrés dans la société des créatures de la plus mauvaise espèce. Jamais madame ne fit un reproche à son mari, jamais elle ne se donna le moindre tort. Elle nous a dit que, pendant ces mauvais jours, elle priait Dieu pour son cher Henri.

- Ce mauvais sujet s'appelait Henri, dit le bonhomme, c'est un nom à ne jamais prononcer, pas plus que celui d'Henriette. Je reprends.

- Ne quittant sa petite chambre de la rue de la Corderie-du-Temple que pour aller chercher sa subsistance ou son ouvrage, madame de La Chanterie suffisait à tout, grâce à cent livres par mois que son beau-père, touché de tant de vertu, lui faisait passer. Néanmoins, en prévoyant que cette ressource pourrait lui manquer, la pauvre jeune femme avait pris la dure profession de faiseuse de corsets, et travaillait pour une célèbre couturière. En effet, le vieux traitant mourut, et sa succession fut dévorée par son fils, à la faveur du renversement des lois de la monarchie. L'ancien maître des requêtes, devenu l'un des plus féroces présidents de tribunal révolutionnaire qui existât, fut la terreur de la Normandie et put ainsi satisfaire toutes ses passions. A son tour emprisonné lors de la chute de Robespierre, la haine de son Département le vouait à une mort certaine. Madame de La Chanterie apprend par une lettre d'adieu le sort qui attend son mari. Aussitôt, après avoir confié sa petite fille à une voisine, elle se rend dans la ville où le misérable était détenu, munie de quelques louis qui composaient sa fortune ; ces louis lui servirent à pénétrer dans la prison, elle réussit à faire sauver son mari, qu'elle habille avec ses vêtements à elle, dans des circonstances presque semblables à celles qui, plus tard, servirent si bien madame de Lavalette. Elle fut condamnée à mort, mais on eut honte de donner suite à cette vengeance, et le tribunal, jadis présidé par son mari, facilita sous main sa sortie de prison. Elle revint à Paris, à pied, sans secours, en couchant dans des fermes et souvent nourrie par charité.

- Mon Dieu ! s'écria Godefroid.

- Attendez !... reprit le bonhomme, ce n'est rien, En huit ans, la pauvre femme revit trois fois son mari. La première fois, monsieur resta deux fois vingt-quatre heures [Omission de ce mot dans le Furne.] dans le modeste logement de sa femme, et il lui prit tout son argent en la comblant de marques de tendresse et lui faisant croire à une conversion complète : " J'étais, dit-elle, sans force contre un homme pour qui je priais tous les jours et qui occupait exclusivement ma pensée. " La seconde fois, monsieur de La Chanterie arriva mourant, et de quelle maladie !... elle le soigna, le sauva ; puis elle essaya de le rendre à des sentiments et à une vie convenables. Après avoir promis tout ce que cet ange demandait, le révolutionnaire se replongea dans d'effroyables désordres, et n'échappa même à l'action du Ministère Public qu'en venant se réfugier chez sa femme, où il mourut en sûreté.

- Oh ! ce n'est rien, s'écria le bonhomme en voyant l'étonnement peint sur la figure de Godefroid. Personne, dans le monde où il vivait, ne savait cet homme marié. Deux ans après la mort du misérable, madame de La Chanterie apprit qu'il existait une seconde madame de La Chanterie, veuve comme elle et comme elle ruinée. Ce bigame avait trouvé deux anges incapables de le trahir.

- Vers 1803, reprit monsieur Alain après une pause, monsieur de Boisfrelon, oncle de madame de La Chanterie, ayant été rayé de la liste des émigrés, vint à Paris et lui remit une

somme de deux cent mille francs, que lui avait jadis confiée le vieux traitant, avec mission de la garder pour les enfants de sa nièce. Il engagea la veuve à revenir en Normandie, où elle acheva l'éducation de sa fille, et où, toujours conseillée par l'ancien magistrat, elle acheta, dans d'excellentes conditions, une terre patrimoniale.

- Ah ! s'écria Godefroid.

- Ce n'est rien encore, dit le bonhomme Alain, vous n'êtes pas arrivé aux ouragans. Je reprends. En 1807, après quatre années de repos, madame de La Chanterie maria sa fille unique à un gentilhomme dont la piété, les antécédents, la fortune offraient des garanties de toute espèce ; un homme qui, selon le dicton populaire, *était la coqueluche* de la meilleure compagnie du chef-lieu de préfecture où madame et sa fille passaient l'hiver. Notez que cette compagnie se composait de sept ou huit familles, comptées dans la haute noblesse de France, les d'Esgrignon, les Troisville, les Casteran, les Nouâtre, etc. Au bout de dix-huit mois, cet homme laissa sa femme et disparut dans Paris, où il changea de nom. Madame de La Chanterie ne put apprendre les causes de cette séparation qu'à la clarté de la foudre et au milieu de la tempête. Sa fille, élevée avec des soins minutieux et dans les sentiments religieux les plus purs, garda sur cet événement un silence absolu. Ce défaut de confiance frappa sensiblement madame de La Chanterie. Déjà plusieurs fois elle avait reconnu dans sa fille quelques indices qui trahissaient le caractère aventureux du père, mais augmenté d'une fermeté presque virile. Ce mari s'en alla de son plein gré, laissant ses affaires dans une situation pitoyable. Madame de La Chanterie est encore étonnée aujourd'hui de cette catastrophe, à laquelle aucune puissance humaine n'aurait pu remédier. Les gens qu'elle consulta prudemment avaient tous dit que la fortune du futur était claire et liquide, en terres, sans hypothèques, alors que le bien se trouvait, depuis dix ans, devoir au delà de sa valeur. Aussi les immeubles furent-ils vendus, et la pauvre mariée, réduite à sa seule fortune, revint-elle chez sa mère. Madame de La Chanterie a su plus tard que cet homme avait été soutenu par les gens les plus honorables du pays dans l'intérêt de leurs créances ; car ce misérable leur devait à tous des sommes plus ou moins considérables. Aussi, dès son arrivée dans la province, madame de La Chanterie avait-elle été regardée comme une proie. Néanmoins il y eut, à cette catastrophe, d'autres raisons qui vous seront révélées par une pièce confidentielle mise sous les yeux de l'empereur. Cet homme avait d'ailleurs depuis longtemps capté la bienveillance des sommités royalistes du département par son dévouement à la cause royale pendant les temps les plus orageux de la Révolution. Un des émissaires les plus actifs de Louis XVIII, il avait trempé, dès 1793, dans toutes les conspirations, en s'en retirant si savamment, avec tant d'adresse, qu'il finit par inspirer des soupçons. Remercié de ses services par Louis XVIII, et mis en dehors de toute affaire, il était revenu dans ses propriétés déjà grevées depuis long-temps. Ces antécédents obscurs alors (les initiés aux secrets du cabinet royal gardèrent le silence sur un si dangereux coopérateur) rendirent cet homme l'objet d'une espèce de culte dans une ville dévouée aux Bourbons, et où les moyens les plus cruels de la chouannerie étaient admis comme de bonne guerre. Les d'Esgrignon, les Casteran, le chevalier de Valois, enfin l'Aristocratie et l'Eglise ouvrirent leurs bras à ce diplomate royaliste et le mirent dans leur giron. Cette protection fut corroborée du désir que les créanciers eurent d'être payés. Ce misérable, le pendant de feu de La Chanterie, sut se contenir durant trois années, il afficha la plus haute dévotion et imposa silence à ses vices. Pendant les premiers mois que les nouveaux mariés passèrent ensemble, il eut une espèce d'action sur sa femme ; il essaya de la corrompre par ses doctrines, si tant est que l'athéisme soit une doctrine, et par le ton plaisant avec lequel il parlait des principes les plus sacrés. Ce diplomate de bas étage eut, dès son retour au pays, une liaison intime avec un jeune homme, criblé de dettes comme lui, mais qui se recommandait par autant de franchise et de courage qu'il a montré, lui, d'hypocrisie et de lâcheté. Cet hôte, dont les agréments et le

caractère, la vie aventureuse devaient influencer une jeune fille, fut, entre les mains du mari, comme un instrument, et il s'en servit pour appuyer ses infâmes théories. Jamais la fille ne fit connaître à la mère l'abîme où le hasard l'avait jetée, car il faut renoncer à parler de prudence humaine en songeant aux minutieuses précautions prises par Madame de La Chanterie quand il fut question de marier sa fille unique. Ce dernier coup, dans une vie aussi dévouée, aussi pure, aussi religieuse que celle d'une femme éprouvée par tant de malheurs, rendit madame de La Chanterie d'une défiance envers elle-même qui l'isola d'autant plus de sa fille, que sa fille, en échange de sa mauvaise fortune, exigea presque sa liberté, domina sa mère, et la brusqua même quelquefois. Atteinte ainsi dans toutes ses affections, trompée et dans son dévouement et dans son amour pour son mari, à qui elle avait sacrifié sans une plainte son bonheur, sa fortune et sa vie ; trompée dans l'éducation exclusivement religieuse qu'elle avait donnée à sa fille, trompée par la Société même dans l'affaire du mariage, et n'obtenant pas justice dans le coeur où elle n'avait semé que de bons sentiments, elle s'unit étroitement à Dieu, dont la main l'atteignait si fortement. Cette quasi-religieuse allait à l'église tous les matins, elle accomplissait les austérités claustrales, et faisait des économies pour soulager les pauvres...

- Y a-t-il jusqu'à présent une vie plus sainte et plus éprouvée que celle de cette noble femme, si douce avec l'infortune, si courageuse dans le danger et toujours si chrétienne ? dit le bonhomme en regardant Godefroid étonné. Vous connaissez Madame, vous savez si elle manque de sens, de jugement, de réflexion ; elle a toutes ces qualités au plus haut degré. Eh ! bien, ces malheurs, qui suffiraient à faire dire d'une existence qu'elle surpasse toutes les autres en adversités, ne sont rien en comparaison de ce que Dieu réservait à cette femme. - Occupons-nous exclusivement de la fille de madame de La Chanterie, dit le bonhomme en reprenant son récit.

- A dix-huit ans, époque de son mariage, mademoiselle de La Chanterie, dit-il, était une jeune fille d'une complexion excessivement délicate, brune, à couleurs éclatantes, svelte, et de la plus jolie figure. Au-dessus d'un front d'une forme élégante, on admirait les plus beaux cheveux noirs en harmonie avec des yeux bruns et d'une expression gaie. Une sorte de mignardise dans la physionomie trompait sur son véritable caractère et sur sa mâle décision. Elle avait de petites mains, de petits pieds, quelque chose de mince, de frêle dans toute sa personne, qui excluait toute idée de force et de vivacité. Ayant toujours vécu près de sa mère elle était d'une parfaite innocence de moeurs et d'une piété remarquable. Cette jeune personne, de même que madame de La Chanterie était attachée aux Bourbons jusqu'au fanatisme, ennemie de la révolution française, et ne reconnaissait la domination de Napoléon que comme une plaie que la Providence infligeait à la France en punition des attentats de 1793. Cette conformité d'opinion de la belle-mère et du gendre fut, comme toujours en pareille occurrence, une raison déterminante pour le mariage auquel s'intéressa d'ailleurs toute l'aristocratie du pays. L'ami de ce misérable avait commandé lors de la reprise des hostilités en 1799, une bande de Chouans. Il paraît que le baron (le gendre de madame de La Chanterie était baron) n'avait d'autre dessein en liant sa femme et son ami que de se servir de cette affection pour leur demander aide et secours. Quoique criblé de dettes et sans moyens d'existence, ce jeune aventurier vivait très-bien et pouvait en effet facilement secourir le fauteur des conspirations royalistes.

- Ceci veut quelques mots sur une association qui fit dans ce temps bien du tapage, dit monsieur Alain en interrompant son récit. Je veux vous parler des Chauffeurs. Chaque province de l'Ouest fut alors plus ou moins atteinte par ces brigandages, dont l'objet était beaucoup moins le pillage qu'une résurrection de la guerre royaliste. On profita, dit-on, du grand nombre de réfractaires à la loi sur la conscription, exécutée alors comme vous le savez jusqu'à l'abus. Entre Mortagne et Rennes, au delà même et jusque sur les bords de la Loire,

il y eut des expéditions nocturnes qui dans cette portion de la Normandie, frappèrent principalement sur les détenteurs de biens nationaux. Ces bandes répandirent une terreur profonde dans les campagnes. Ce n'est pas vous tromper que de vous faire observer que, dans certains départements, l'action de la justice fut pendant long-temps paralysée. Ces derniers retentissements de la guerre civile ne firent pas autant de bruit que vous pourriez le croire, habitués que nous sommes aujourd'hui à l'effrayante publicité donnée par la Presse aux moindres procès politiques ou particuliers. Le système du gouvernement impérial était celui de tous les gouvernements absolus. La censure ne laissait rien publier de tout ce qui concernait la politique, excepté les faits accomplis, et encore étaient-ils travestis. Si vous vous donniez la peine de feuilleter le *Moniteur*, les autres journaux existants, et même ceux de l'Ouest, vous ne trouveriez pas un mot des quatre ou cinq procès criminels qui coûtèrent la vie à soixante ou quatre-vingts brigands. Ce nom, donné pendant l'époque révolutionnaire aux Vendéens, aux Chouans et à tous ceux qui prirent les armes pour la maison de Bourbon fut maintenu judiciairement sous l'Empire aux royalistes victimes de quelques complots isolés. Pour quelques caractères passionnés, l'Empereur et son gouvernement c'était l'ennemi, tout paraissait être de bonne prise de ce qui se prenait sur lui. Je vous explique ces opinions sans prétendre vous les justifier, et je reprends.

- Maintenant, dit-il après une de ces pauses nécessaires dans les longs récits, admettez de ces Royalistes ruinés par la guerre civile de 1793, soumis à des passions violentes ; admettez des natures d'exception dévorées de besoins comme celles du gendre de madame de La Chanterie et de cet ancien chef, et vous pourrez comprendre comment ils pouvaient se décider à commettre, dans leur intérêt particulier, les actes de brigandage que leur opinion politique autorisait contre le gouvernement impérial, au profit de la bonne cause. Ce jeune chef s'occupait donc à ranimer les brandons de la chouannerie, pour agir au moment opportun. Il y eut alors une crise terrible pour l'Empereur, quand, enfermé dans l'île de Lobau, il parut devoir succomber à l'attaque simultanée de l'Angleterre et de l'Autriche. La victoire de Wagram rendit la conspiration faite à l'intérieur à peu près inutile. Cette espérance d'allumer la guerre civile en Bretagne, en Vendée et dans une partie de la Normandie, eut une fatale coïncidence avec le dérangement des affaires du baron, qui se flatta de faire entreprendre une expédition dont les profits seraient exclusivement appliqués à sauver ses propriétés. Par un sentiment plein de noblesse, sa femme et son ami refusèrent de détourner, dans un intérêt privé, les sommes à prendre à main armée aux recettes de l'Etat et destinées à solder les réfractaires et les Chouans, à se procurer des armes et des munitions pour opérer une levée de boucliers. Quand, après des discussions envenimées, le jeune chef, appuyé par la femme, eut refusé positivement au mari de lui réserver une centaine de mille francs en écus, dont le recouvrement allait se faire pour le compte de l'armée royale, sur une des Recettes-générales de l'Ouest, le baron disparut pour éviter les ardentes poursuites de plusieurs prises de corps. Les créanciers en voulaient aux biens de la femme, et ce misérable avait tari la source de l'intérêt qui porte une épouse à se sacrifier à son mari. Voilà ce qu'ignorait la pauvre madame de La Chanterie ; mais ceci n'est rien en comparaison de la trame cachée sous cette explication préliminaire.

- Ce soir, dit le bonhomme après avoir regardé l'heure à sa petite pendule, l'heure est déjà trop avancée, et nous en aurons pour trop long-temps si je voulais vous raconter le reste de cette histoire. Le vieux Bordin, mon ami, que la conduite du fameux procès Simeuse avait illustré dans le parti royaliste, et qui plaida dans l'affaire criminelle dite des Chauffeurs de Mortagne, m'a, lors de mon installation ici, communiqué deux pièces que j'ai gardées, car il mourut quelque temps après. Vous y trouverez les faits beaucoup plus succinctement rédigés que je ne pourrais vous les dire. Ces faits sont si nombreux que je me perdrais dans les détails, et j'en aurais pour plus de deux heures à parler ; tandis que là, vous les aurez

sous une forme sommaire. Demain matin, je vous achèverai ce qui concerne madame de La Chanterie, car vous serez assez instruit par cette lecture pour que je puisse finir en quelques mots.

Le bonhomme remit des papiers jaunis par le temps à Godefroid, qui, après avoir souhaité le bonsoir à son voisin, se retira dans sa chambre, où il lut avant de s'endormir les deux pièces que voici.

ACTE D'ACCUSATION.

Cour de justice criminelle et spéciale du département de l'Orne.

Le procureur-général près la Cour impériale de Caen, nommé pour remplir ses fonctions près la Cour criminelle spéciale établie par décret impérial en date de septembre 1809 et siégeant à Alençon, expose à la Cour les faits suivants, lesquels résultent de la procédure.

Un complot de brigandage, conçu de longue main avec une profondeur inouïe, et qui se rattache à un plan de soulèvement des départements de l'Ouest, a éclaté par plusieurs attentats contre des citoyens et leurs propriétés, mais notamment par l'attaque et le vol à main armée d'une voiture qui transportait, le... mai 180..., la recette de Caen pour le compte de l'Etat. Cet attentat, qui rappelle les déplorables souvenirs d'une guerre civile si heureusement éteinte, a reproduit les conceptions d'une scélératesse que la flagrance des passions ne justifiait plus.

De l'origine aux résultats, la trame est compliquée, les détails sont nombreux : l'instruction a duré plus d'une année ; mais l'évidence, attachée à tous les pas du crime, en a éclairé les préparatifs, l'exécution et les suites.

La pensée du complot appartient au nommé Charles-Amédée-Louis-Joseph Rifoël, se disant chevalier du Vissard, né au Vissard, commune de Saint-Mexme, près Ernée, ancien chef de rebelles.

Ce coupable, à qui S. M. l'Empereur et Roi avait fait grâce lors de la pacification définitive, et qui n'a reconnu la magnanimité du souverain que par de nouveaux crimes, a subi déjà, par le dernier supplice, le châtement dû à tant de forfaits ; mais il est nécessaire de rappeler quelques-unes de ses actions, car il a influé sur les coupables actuellement déférés à la justice, et il se rattache à chaque particularité du procès.

Ce dangereux agitateur, caché, selon l'habitude des rebelles, sous le nom de Pierrot, errait dans les départements de l'Ouest, en y recueillant les éléments d'une nouvelle révolte ; mais son asile le plus sûr fut le château de Saint-Savin, résidence d'une dame Lechantre et de sa fille, la dame Bryond, sis commune de Saint-Savin, arrondissement de Mortagne. Ce point stratégique se rattache aux plus affreux souvenirs de la rébellion de 1799. Là, le courrier fut assassiné, sa voiture pillée par une bande de brigands, sous le commandement d'une femme, aidée par le trop fameux Marche-à-terre. Ainsi, dans ces lieux le brigandage est en quelque sorte endémique.

Une intimité que nous n'essaierons pas de qualifier existait depuis plus d'un an entre la dame Bryond et ce nommé Rifoël.

Ce fut dans cette commune qu'eut lieu, dès le mois d'avril 1808, une entrevue entre Rifoël et le nommé Boislaurier, chef supérieur et connu sous le nom d'Auguste dans les funestes rebellions de l'Ouest dont l'esprit a dirigé l'affaire actuellement déférée à la Cour.

Ce point obscur des relations de ces deux chefs, victorieusement établi par de nombreux témoins, a d'ailleurs l'autorité de la chose jugée par l'arrêt de condamnation de Rifoël.

Ce Boislaurier s'entendit dès ce temps avec Rifoël pour agir de concert.

Tous deux, et seuls d'abord, ils se communiquèrent leurs atroces projets, inspirés par l'absence de Sa Majesté impériale et royale qui commandait alors ses armées en Espagne. Dès cette époque, ils durent arrêter, comme base fondamentale de leurs opérations, l'enlèvement des recettes de l'Etat.

Quelque temps après, le nommé Dubut de Caen expédie au château de Saint-Savin un émissaire, le nommé Hiley, dit le Laboureur, connu depuis long-temps comme voleur de diligences, pour donner des renseignements sur les hommes auxquels on pourrait se fier.

Ce fut ainsi que, par l'intervention de Hiley, le complot acquit dès l'origine la coopération du nommé Herbomez, surnommé le Général-Hardi, ancien rebelle de la même trempe que Rifoël, et comme lui parjure à l'amnistie.

Herbomez et Hiley recrutèrent alors dans les communes environnantes sept bandits qu'il faut se hâter de faire connaître, et qui sont :

1 ° Jean Cibot, dit Pille-Miche, l'un des plus hardis brigands du corps formé par Montauran, en l'an VII, l'un des auteurs de l'attaque et de la mort du courrier de Mortagne.

2 ° François Lisieux, surnommé le Grand-Fils, réfractaire du département de la Mayenne.

3 ° Charles Grenier, dit Fleur-de-Genêt, déserteur de la 69ème demi-brigade.

4 ° Gabriel Bruce, dit Gros-Jean, un des chouans les plus féroces de la division Fontaine.

5 ° Jacques Horeau, dit le Stuart, ex-lieutenant de la même demi-brigade, l'un des affidés de Tinténiac, assez connu par sa participation à l'expédition de Quiberon.

6 ° Marie-Anne Cabot, dit Lajeunesse, ancien piqueur du sieur Carol d'Alençon.

7 ° Louis Minard, réfractaire.

Ces enrôlés furent logés dans trois communes différentes, chez les nommés Binet, Mélin et Laravinière, aubergistes ou cabaretiers, tous dévoués à Rifoël.

Les armes nécessaires furent aussitôt fournies par le sieur Jean-François Léveillé, notaire, incorrigible correspondant des brigands, le lien intermédiaire entre eux et plusieurs chefs cachés, surnommé le Confesseur ; enfin par le nommé Félix Courceuil, ancien chirurgien des armées rebelles de la Vendée, tous deux d'Alençon.

Onze fusils furent cachés dans la maison que possédait le sieur dans le faubourg d'Alençon, et à son insu ; car il habitait alors sa campagne entre Alençon et Mortagne.

Lorsque le sieur Bryond quitta sa femme en l'abandonnant à elle-même dans la fatale route qu'elle devait parcourir, ces fusils, retirés mystérieusement de la maison, furent transportés par la dame Bryond elle-même dans sa voiture au château de Saint-Savin.

Ce fut alors qu'eurent lieu dans le département de l'Orne et les départements circonvoisins ces faits de brigandage qui ne surprirent pas moins les autorités que les habitants de ces contrées, depuis si long-temps paisibles, et qui prouvent que ces détestables ennemis du gouvernement et de l'Empire français avaient été mis dans le secret de la coalition de 1809 par leurs intelligences avec l'étranger.

Le notaire Léveillé, la dame Bryond, Dubut de Caen, Herbomez de Mayenne, Boislaurier du Mans, et Rifoël furent donc les chefs de l'association, à laquelle adhèrent les coupables déjà punis par l'arrêt qui les a frappés avec Rifoël, ceux qui sont l'objet de la présente

accusation, et plusieurs autres qui se sont dérobés par la fuite ou par le silence de leurs complices à l'action de la vindicte publique.

Ce fut Dubut qui, domicilié près de Caen, signala l'envoi de la recette au notaire Léveillé. Dès lors Dubut fait plusieurs voyages de Caen à Mortagne, et Léveillé se montre également sur les routes.

Il faut remarquer ici que, lors du déplacement des fusils, Léveillé, qui vint voir Bruce, Grenier et Cibot dans la maison de Mélin, les ayant trouvés qui arrangeaient les fusils sous un appentis intérieur, aida lui-même à cette opération.

Un rendez-vous général fut pris à Mortagne, à l'hôtel de l'Ecu-de-France. Tous les accusés s'y rencontrèrent sous des déguisements différents. Ce fut alors que Léveillé, la dame Bryond, Dubut, Herbomez, Boislaurier et Hiley, le plus habile des complices secondaires, comme Cibot en est le plus hardi, s'assurèrent de la coopération du nommé Vauthier, dit Vieux-Chêne, ancien domestique du fameux Longuy, valet d'écurie de l'hôtel. Vauthier consentit à prévenir la dame Bryond du passage de la voiture de la recette, qui s'arrête ordinairement à cet hôtel.

Le moment arriva bientôt d'opérer la réunion des brigands recrutés et qu'on avait dispersés dans plusieurs logis, tantôt dans une commune et tantôt dans une autre, par les soins de Courceuil et de Léveillé. Cette réunion s'effectue sous les auspices de la dame Bryond, qui fournit une nouvelle retraite aux brigands dans une partie inhabitée du château de Saint-Savin, où elle demeurait près de sa mère, à quelques lieues de Mortagne, depuis sa séparation d'avec son mari. Les brigands, Hiley à leur tête, s'y établissent, y passent plusieurs jours. La dame Bryond a soin de préparer elle-même, avec la fille Godard, sa femme de chambre, toutes les choses nécessaires au coucher et à la nourriture de pareils hôtes. Elle fait porter à ce dessein des bottes de foin, elle visite les brigands dans l'asile qu'elle leur procure, et y retourne plusieurs fois avec Léveillé. Les provisions et les vivres furent apportés sous la direction et par les soins de Courceuil, qui recevait les ordres de Rifoël et de Boislaurier.

L'expédition principale se caractérise, l'armement est accompli ; les brigands quittent leur retraite de Saint-Savin, ils opèrent nuitamment en attendant le passage de la recette, et le pays est épouvanté de leurs agressions réitérées.

Il est indubitable que les attentats commis à La Sartinière, à Vonay, au château de Saint-Seny furent commis par cette bande, dont l'audace égale la scélératesse, et qui sut imprimer une si grande terreur que leurs victimes gardèrent toutes le silence, en sorte que la justice s'est arrêtée à des présomptions.

Mais, tout en mettant à contribution les acquéreurs de biens nationaux, ces brigands exploraient avec soin le bois du Chesnay, choisi pour être le théâtre de leurs crimes.

Non loin de là, se trouve le village de Louvigny. Une auberge y est tenue par les frères Chaussard, anciens gardes-chasse de la terre de Troisville, qui va servir de rendez-vous final aux brigands. Les deux frères connaissaient d'avance le rôle qu'ils devaient jouer ; Courceuil et Boislaurier leur avaient fait depuis longtemps des ouvertures pour ranimer leur haine contre le gouvernement de notre auguste Empereur, en leur annonçant que, parmi les hôtes qui leur viendraient, se trouveraient des hommes de leur connaissance, le redoutable Hiley et le non moins redoutable Cibot.

En effet, le 6, les sept bandits, sous la conduite de Hiley, arrivent chez les frères Chaussard, et ils y passent deux jours. Le chef, le 8, emmène son monde, en disant qu'ils vont à trois lieues, et il commande aux deux frères de leur procurer des subsistances qui furent portées à

un embranchement peu distant du village. Hiley revint coucher seul.

Deux hommes à cheval, qui doivent être la dame Bryond et Rifoël, car il est avéré que cette dame accompagnait Rifoël dans ses expéditions, à cheval et déguisée en homme, arrivent dans la soirée, et s'entretiennent avec Hiley.

Le lendemain, Hiley écrit une lettre au notaire Léveillé, que l'un des frères Chaussard porte, et il rapporte aussitôt une réponse.

Deux heures après, la dame Bryond et Rifoël, à cheval, viennent parler à Hiley.

De toutes ces conférences, de ces allées et venues, il résulte la nécessité d'avoir une hache pour briser les caisses. Le notaire reconduit la dame Bryond à Saint-Savin, et l'on y cherche vainement une hache. Le notaire revient, et à moitié route il rencontre Hiley à qui il venait annoncer que l'on n'avait point de hache.

Hiley revient à l'auberge, il y demande un souper pour dix personnes, et il introduit les sept brigands, tous armés cette fois. Hiley fait déposer militairement les armes. On s'assied à table, on soupe à la hâte, et Hiley demande qu'on lui fournisse des aliments en abondance pour les emporter. Puis il prend à part Chaussard l'aîné, pour lui demander une hache. L'aubergiste étonné, s'il faut l'en croire, se refuse à la donner. Courceuil et Boislaurier arrivent, la nuit s'écoule, et ces trois hommes la passèrent à marcher dans la chambre en s'entretenant de leurs complots. Courceuil, dit le Confesseur, le plus subtil de tous ces brigands, s'empare d'une hache ; et, sur les deux heures du matin, tous sortent par des issues différentes.

Les moments acquéraient du prix, l'exécution du forfait était fixée à ce jour fatal. Hiley, Courceuil, Boislaurier amènent et placent leur monde. Hiley s'embusque avec Minard, Cabot et Bruce, à droite du bois du Chesnay. Boislaurier, Grenier et Horeau se mettent au centre. Courceuil, Herbomez et Lisieux se tiennent au défilé de la lisière. Toutes ces positions sont indiquées sur le plan géométral dressé par l'ingénieur du cadastre et joint aux pièces.

Cependant la voiture, partie de Mortagne vers une heure du matin, était conduite par le nommé Rousseau, que les événements accusent assez pour que son arrestation ait paru nécessaire. La voiture, menée lentement, devait arriver vers trois heures dans le bois du Chesnay.

Un seul gendarme escortait la voiture, on devait aller déjeuner à Donnery. Trois voyageurs faisaient par occasion route avec le gendarme.

Le voiturier, qui avait marché très-lentement avec eux, arrivé au pont de Chesnay, à l'entrée du bois de ce nom, pousse ses chevaux avec une vigueur et une vivacité qui fut remarquée, et il se jette dans un chemin de détour qu'on appelle le chemin de Senzey. La voiture échappe aux regards, sa direction n'est indiquée que par le bruit des grelots, le gendarme et les jeunes gens hâtent le pas pour la rejoindre. Un cri part. Ce cri, c'est : " Halte-là, coquins ! " Quatre coups de fusil sont tirés.

Le gendarme, n'étant pas atteint, tire son sabre et court dans la direction qu'il suppose prise par la voiture. Il est arrêté par quatre hommes armés qui font feu sur lui, son ardeur le préserve, car il s'élance pour dire à l'un des jeunes gens d'aller faire sonner le tocsin au Chesnay ; mais deux brigands fondent sur lui et le couchent en joue, il est forcé de faire quelques pas en arrière, et reçoit alors dans l'aisselle gauche, au moment où il veut observer le bois, une balle qui lui a cassé le bras ; il tombe et se trouve soudain hors de combat.

Les cris et la fusillade avaient retenti à Donnery. Le brigadier et un des gendarmes de cette résidence accourent ; un feu de peloton les amène du côté du bois opposé à celui où se

passait la scène de pillage. Le gendarme essaie de pousser des cris pour intimider les brigands, et simule par ses clameurs l'arrivée de secours fictifs. Il crie : " En avant ! Par là le premier peloton ! Nous les tenons ! Par là le second peloton ! "

Les brigands de leur côté crient : " Aux armes ! Ici, camarades ! des hommes au plus tôt ! "

Le fracas des décharges ne permet pas au brigadier d'entendre les cris du gendarme blessé, ni d'aider à la manoeuvre semblable par laquelle l'autre gendarme tenait les brigands en échec ; mais il put distinguer un bruit rapproché de lui, provenant du brisement et de l'enfoncement des caisses. Il s'avance de ce côté, quatre bandits armés le tenant en arrêt, il leur crie : " Rendez-vous, scélérats ! "

Ceux-ci répliquent : " N'approche pas, ou tu es mort ! " Le brigadier s'élance, deux coups d'arme à feu sont tirés, et il est atteint, une balle lui traverse la jambe gauche et pénètre dans les flancs de son cheval. Le brave soldat, baigné dans son sang, est forcé de quitter cette lutte inégale, et il crie, mais en vain : " A moi ! les brigands sont au Quesnay ! "

Les bandits, restés maîtres du terrain grâce à leur nombre, fouillent la voiture, placée à dessein dans un ravin. Ils avaient voilé, par feinte, la tête au voiturier. On défonce les caisses, les sacs d'argent jonchent le terrain. Les chevaux de la voiture sont dételés, et le numéraire est chargé sur les chevaux. On dédaigne 3 000 francs de billon, et une somme de 103 000 francs est enlevée sur quatre chevaux. On se dirige sur le hameau de Menneville, qui touche au bourg de Saint-Savin. La horde et le butin s'arrêtent à une maison isolée appartenant aux frères Chaussart, et où demeure leur oncle, le nommé Bourget, confident du projet dès l'origine. Ce vieillard, aidé par sa femme, accueille les brigands, leur recommande le silence, décharge l'argent, va leur tirer à boire. La femme était comme en sentinelle auprès du château. Le vieillard dételle les chevaux, les ramène au bois, les rend au voiturier, délivre deux des jeunes gens qu'on avait garrottés, ainsi que le complaisant voiturier. Après s'être reposés à la hâte, les bandits se remettent en route. Courceuil, Hiley, Boislaurier passent leurs complices en revue ; et, après avoir délivré de faibles et modiques rétributions à chacun d'eux, la bande s'enfuit chacun de son côté.

Arrivés à un endroit nommé le Champ-Landry, ces malfaiteurs, obéissant à cette voix qui précipite tous les misérables dans les contradictions et les faux calculs du crime, jettent leurs fusils dans un champ de blé. Cette action, faite en commun, est le dernier signe de leur mutuelle intelligence. Frappés de terreur par la hardiesse de leur attentat et par le succès même, ils se dispersent.

Le vol une fois accompli avec les caractères de l'assassinat et de l'attaque à main armée, l'enchaînement d'autres faits se prépare et d'autres acteurs vont agir à propos du recel du vol et de sa destination.

Rifoël, caché dans Paris d'où sa main dirigeait chaque fil de cette trame, transmet à Léveillé l'ordre de lui faire tenir au plus vite cinquante mille francs.

Courceuil, propre à toutes les combinaisons de ces forfaits, avait déjà dépêché Hiley pour instruire Léveillé de la réussite et de son arrivée à Mortagne. Léveillé s'y rend.

Vauthier, sur la fidélité de qui l'on croit pouvoir compter, se charge d'aller trouver l'oncle des Chaussard, il arrive à cette maison, le vieillard lui dit qu'il doit s'adresser à ses neveux, qui ont remis de fortes sommes à la dame Bryond. Néanmoins il lui dit d'attendre sur la route, et il lui donne un sac de douze cents francs que Vauthier apporte à la dame Lechantre pour sa fille.

Sur l'instance de Léveillé, Courceuil retourne chez Bourget, qui, cette fois, l'envoie chez ses

neveux directement. Chaussard l'aîné emmène Vauthier dans le bois, lui indique un arbre, et on y trouve un sac de mille francs enterré. Enfin, Léveillé, Hiley, Vauthier font de nouveaux voyages, et chaque fois une somme minime, en comparaison de celle à laquelle se monte le vol, est donnée.

Madame Lechantre recevait ces sommes à Mortagne ; et, sur une lettre d'avis de sa fille, elle les transporte à Saint-Savin, où la dame Bryond était revenue.

Ce n'est pas ici l'instant d'examiner si la dame Lechantre n'avait pas des connaissances antérieures du complot.

Il suffit pour le moment de remarquer que cette dame quitte Mortagne pour venir à Saint-Savin la veille de l'exécution du crime, et en emmène sa fille ; que ces dames se rencontrent au milieu de la route, et reviennent à Mortagne ; que le lendemain le notaire, averti par Hiley, se rend d'Alençon à Mortagne, va sur-le-champ chez elles, et les décide plus tard à transporter les fonds si péniblement obtenus des frères Chaussard et de Bourget, dans une maison d'Alençon dont il sera bientôt question, celle du sieur Pannier, négociant.

La dame Lechantre écrit au garde de Saint-Savin de la venir chercher elle et sa fille à Mortagne pour les conduire par la traverse vers Alençon.

Ces fonds, montant en tout à 20 000 francs, sont chargés la nuit, et la fille Godard aide à ce chargement.

Le notaire avait tracé l'itinéraire. On arrive à l'auberge d'un des affidés, le nommé Louis Chargegrain, dans la commune de Littray. Malgré les précautions prises par le notaire, qui vint au-devant de la carriole, il se trouva des témoins, et l'on vit descendre les portemanteaux et les sacoches qui contenaient l'argent.

Mais, au moment où Courceuil et Hiley, déguisés en femmes se concertaient, sur une place d'Alençon, avec le sieur Pannier, trésorier des rebelles depuis 1794, et tout acquis à Rifoël, pour savoir comment faire passer à Rifoël la somme demandée, la terreur causée par les arrestations commencées, par les perquisitions, fut telle, que la dame Lechantre, troublée, alla de nuit en fugitive, de l'auberge où elle était, emmenant sa fille par les chemins détournés, abandonnant le notaire Léveillé, pour se réfugier dans les cachettes pratiquées au château de Saint-Savin. Les mêmes alarmes assiégeaient les autres coupables. Courceuil, Boislaurier et son parent Dubut changeaient deux mille francs d'écus contre de l'or chez un négociant et s'enfuyaient par la Bretagne en Angleterre.

En arrivant à Saint-Savin, les dames Lechantre et Bryond apprennent l'arrestation de Bourget, celle du voiturier, celle des réfractaires.

Les magistrats, la gendarmerie, les autorités frappaient des coups si sûrs, qu'il parut urgent de soustraire la dame Bryond aux investigations de la justice, car elle était l'objet du dévouement de tous ces malfaiteurs subjugués par elle. Aussi la dame Bryond quitte-t-elle Saint-Savin, et se cache-t-elle d'abord dans Alençon, où ses fidèles délibèrent et parviennent à la céler dans la cave de Pannier.

Ici, de nouveaux incidents se développent.

Depuis l'arrestation de Bourget et de sa femme, les Chaussard se refusaient à tout nouveau versement, en se prétendant trahis. Cette défection inattendue arrivait au moment où le plus urgent besoin d'argent se déclarait chez tous les complices, ne fût ce que pour se mettre en sûreté. Rifoël avait soif d'argent. Hiley, Cibot, Léveillé commençaient à soupçonner les frères Chaussard.

Ici se place un nouvel incident qui appelle les rigueurs de la justice.

Deux gendarmes chargés de découvrir la dame Bryond, réussissent à pénétrer chez Pannier, ils y assistent à une délibération ; mais ces hommes, indignes de la confiance de leurs chefs, au lieu d'arrêter la dame Bryond, succombent à ses séductions. Ces indignes militaires, nommés Ratel et Mallet, prodiguent à cette femme les marques du plus vif intérêt, et s'offrent à la conduire sans danger auprès des Chaussard, pour les forcer à restitution.

La dame Bryond part sur un cheval, déguisée en homme, accompagnée de Ratel, de Mallet, et de la fille Godard. Elle fait la route de nuit. Elle arrive, elle a seule, avec l'un des frères Chaussard, une conférence animée. Elle s'était armée d'un pistolet, décidée à brûler la cervelle à son complice en cas de refus ; mais elle se fait conduire dans le bois, et en revient avec une lourde sacoche. Au retour, elle trouve du billon et des pièces de douze sous pour une valeur de quinze cents francs.

On propose alors une descente de tous les complices qui peuvent être réunis chez les Chaussard pour s'emparer d'eux et les soumettre à des tortures.

Pannier, apprenant cet insuccès, entre en fureur, il éclate en menaces ; et la dame Bryond, quoique le menaçant à son tour de la colère de Rifoël, est forcée de fuir.

Tous ces détails sont dus aux aveux de Ratel.

Mallet, touché de cette situation, propose un asile à la dame Bryond. Tous vont coucher dans le bois de Troisville. Puis Mallet et Ratel, accompagnés de Hiley et de Cibot, se rendent la nuit chez les frères Chaussard ; mais cette fois ils apprennent que les deux frères ont quitté le pays, que le reste de l'argent est certainement déplacé.

Ce fut le dernier effort du complot pour faire le recouvrement des deniers du vol.

Maintenant il convient d'établir la part caractéristique de chacun des auteurs de cet attentat.

Dubut, Boislaurier, Gentil, Herbomez, Courceuil et Hiley sont les chefs, les uns délibérant, les autres agissant.

Boislaurier, Dubut et Courceuil, tous trois fugitifs et contumaces, sont des habitués de rébellion, des fauteurs de troubles, les implacables ennemis de Napoléon le Grand, de ses victoires, de sa dynastie et de son gouvernement, de nos nouvelles lois, de la constitution de l'Empire.

Herbomez et Hiley ont audacieusement exécuté, comme bras, ce qu'ils avaient conçu comme tête.

La culpabilité des sept instruments du crime, de Cibot, Lisieux, Grenier, Bruce, Horeau, Cabot, Minard, est évidente ; elle ressort des aveux de ceux d'entre eux qui sont sous la main de la Justice, car Lisieux est mort pendant l'instruction, et Bruce est contumace.

La conduite tenue par Rousseau le voiturier est empreinte de complicité. Sa lenteur pendant la route, la précipitation avec laquelle il a excité ses chevaux à l'entrée du bois, sa persévérance à soutenir qu'il avait eu la tête voilée, tandis que le chef des brigands lui fit ôter son mouchoir en lui disant de les reconnaître, selon le témoignage des jeunes gens ; toutes ces particularités sont de violentes présomptions de connivence.

Quant à la dame Bryond, au notaire Léveillé, quelle complicité fut plus connexe, plus continue que la leur ? ils ont constamment fourni les moyens du crime ils l'ont connu secouru. Léveillé voyageait à tout propos. La dame Bryond inventait stratagèmes sur stratagèmes elle a risqué tout jusqu'à sa vie, pour assurer la rentrée des fonds. Elle prête son château, sa voiture elle est dans le complot dès l'origine, elle n'en a pas détourné le principal chef quand elle pouvait employer sa coupable influence à l'empêcher. Elle a entraîné sa

femme de chambre, la fille Godard. Léveillé a si bien trempé dans l'exécution qu'il a cherché à procurer la hache que demandaient les brigands.

La femme Bourget, Vauthier, les Chaussard, Pannier, la dame Lechantre, Mallet et Ratel ont tous participé au crime à des degrés différents ainsi que les aubergistes Melin, Binet, Laravinière et Chargegrain.

Bourget est mort pendant l'instruction, après avoir fait des aveux qui ôtent toute incertitude sur la part prise par Vauthier, par la dame Bryond ; et s'il a tâché d'atténuer les charges qui pèsent sur sa femme et sur son neveu Chaussard, les motifs de ses réticences sont faciles à comprendre.

Mais les Chaussard ont sciemment nourri les brigands, ils les ont vus armés, ils ont été témoins de toutes leurs dispositions, et ils ont laissé prendre la hache nécessaire au brisement des caisses, en sachant quel en était l'usage. Enfin ils ont recélé, ont vu porter des sommes provenant du vol, et ils en ont caché, dissipé la plus forte part.

Pannier, ancien trésorier des rebelles, a caché la dame Bryond ; il est l'un des plus dangereux complices de ce crime, il le connaissait dès l'origine. A lui commencent des relations inconnues et qui restent obscures, mais que la justice surveillera. C'est le fidèle de Rifoël, le dépositaire des secrets du parti contre-révolutionnaire dans l'Ouest ; il a regretté que Rifoël ait introduit dans le complot des femmes et se soit confié à elles ; il a envoyé des sommes à Rifoël et il a recélé l'argent du vol.

Quant à la conduite des deux gendarmes, Ratel et Mallet elle mérite les dernières rigueurs de la justice, ils ont trahi leurs devoirs. L'un d'eux, prévoyant son sort, s'est suicidé, mais après avoir fait d'importantes révélations. L'autre, Mallet, n'a rien nié ; ses aveux épargnent toute incertitude.

La dame Lechantre, malgré ses constantes dénégations, a tout connu. L'hypocrisie de cette femme, qui tâche d'abriter sa prétendue innocence sous les pratiques d'une menteuse dévotion, a des antécédents qui prouvent sa décision, son intrépidité dans les cas extrêmes. Elle allègue qu'elle a été trompée par sa fille, qu'elle croyait qu'il s'agissait de fonds appartenant au sieur Bryond. Ruse grossière ! Si le sieur Bryond avait eu des fonds il n'eût pas quitté le pays pour éviter d'être témoin de sa déconfiture. La dame Lechantre fut rassurée contre la honte du vol, quand elle le vit approuvé par son allié Boislaurier. Mais comment explique-t-elle la présence de Rifoël à Saint-Savin les courses et les relations de ce jeune homme avec sa fille, le séjour des brigands servis par la fille Godard par la dame Bryond ? Elle allègue un profond sommeil, elle se retranche dans une prétendue habitude de se coucher à sept heures du soir et elle ne sait que répondre quand le magistrat instructeur lui fait observer qu'alors elle se levait au jour, et qu'au jour elle devait apercevoir quelques traces du complot et du séjour de tant de gens, s'inquiéter des sorties et des rentrées nocturnes de sa fille. Elle objecte alors qu'elle était en prières. Cette femme est un modèle d'hypocrisie. Enfin son voyage le jour du crime, le soin qu'elle prend d'emmener sa fille à Mortagne, sa course avec l'argent, sa fuite précipitée quand tout est découvert, le soin qu'elle prend de se cacher, les circonstances mêmes de son arrestation, tout prouve une complicité de longue main. Elle n'a pas agi en mère qui veut éclairer sa fille et l'arracher à son danger, mais en complice qui tremble ; et sa complicité n'a pas été l'égarement de la tendresse, elle est le fruit de l'esprit de parti, l'inspiration d'une haine connue contre le gouvernement de Sa Majesté impériale et royale. Un égarement maternel ne l'excuserait pas d'ailleurs : et nous ne devons pas oublier que le consentement de longue date prémédité doit être le signe le plus évident de la complicité.

Ainsi que les éléments du crime ses artisans sont à découvert. On voit le monstrueux

assemblage des délires d'une faction avec les amorces de la rapine, l'assassinat conseillé par l'esprit de parti sous l'égide duquel on essaie de se justifier à soi-même les plus ignobles excès. La voix des chefs donne le signal du pillage des deniers publics pour solder des crimes ultérieurs ; de vils et farouches stipendiaires l'effectuent à bas prix, ne reculent pas devant l'assassinat ; et des fauteurs de rébellion, non moins coupables, aident au partage, au recel du butin. Quelle société tolérerait de pareils attentats ? La justice n'a pas assez de rigueurs pour les punir Sur quoi, la Cour de justice criminelle et spéciale aura à décider si les nommés Herbomez, Hiley, Cibot, Grenier, Horeau, Cabot, Minard, Melin, Binet, Laravinière, Rousseau, femme Bryond, Léveillé, femme Bourget, Vauthier, Chaussard aîné, Pannier, veuve Lechantre, Mallet, tous ci-dessus dénommés et qualifiés, accusés présents, et les nommés Boislaurier, Dubut, Courceuil, Bruce, Chaussard cadet, Chargegrain, fille Godard, ces derniers absents et fugitifs, sont ou ne sont pas coupables des faits mentionnés dans le présent acte d'accusation.

Fait à Caen, au parquet, ce 1er décembre 180...

Signé : baron BOURLAC.

Cette pièce judiciaire, beaucoup plus brève et impérieuse que ne le sont les actes d'accusation d'aujourd'hui, si minutieux, si complets sur les plus légères circonstances et surtout sur la vie antérieure au crime des accusés, agita profondément Godefroid. La sécheresse de cet acte, où la plume officielle narrait à l'encre rouge les détails principaux de l'affaire, fut pour son imagination une cause de travail. Les récits contenus, concis, sont pour certains esprits des textes où ils s'enfoncent en parcourant les mystérieuses profondeurs.

Au milieu de la nuit, aidé par le silence, par les ténèbres, par la corrélation terrible que le bonhomme Alain venait de lui faire pressentir entre cet écrit et madame de La Chanterie, Godefroid appliqua toutes les forces de son intelligence à développer ce thème terrible.

Evidemment, ce nom de Lechantre devait être le nom patronymique des La Chanterie, à qui, sous la République et sous l'Empire, on avait sans doute retranché leur nom aristocratique.

Il entrevit les paysages où ce drame s'était accompli. Les figures des complices secondaires passèrent sous ses yeux. Il se dessina fantastiquement non pas le nommé Rifoël, mais un chevalier du Vissard, un jeune homme quasi semblable au Fergus de Walter Scott, enfin le jacobite français. Il développa le roman de la passion d'une jeune fille grossièrement trompée par l'infamie d'un mari (roman alors à la mode), et aimant un jeune chef en révolte contre l'empereur, donnant, comme Diana Vernon, à plein collier dans une conspiration, s'exaltant, et, une fois lancée sur cette pente dangereuse, ne s'arrêtant plus ! Avait-elle donc roulé jusqu'à l'échafaud ?

Godefroid apercevait tout un monde. Il errait sous les bocages normands, il y voyait le chevalier breton et madame Bryond dans les haies ; il habitait le vieux château de Saint-Savin ; il assistait aux scènes diverses de séduction de tant de personnages, en se figurant ce notaire, ce négociant, et tous ces hardis chefs de Chouans. Il devinait le concours presque général d'une contrée où vivait le souvenir des expéditions du fameux Marche-à-Terre, des comtes de Bauvan, de Longuy, du massacre de la Vivetière, de la mort du marquis de Montauran, dont les exploits lui avaient été déjà racontés par madame de La Chanterie.

Cette espèce de vision des choses, des hommes, des lieux, fut rapide. En songeant qu'il s'agissait de l'imposante, de la noble et pieuse vieille femme dont les vertus agissaient sur lui au point de le métamorphoser, Godefroid saisit avec un mouvement de terreur la seconde pièce que le bonhomme Alain lui avait donnée, et qui était intitulée :

Précis pour madame Henriette Bryond des Tours-Minières, née Lechantre de La Chanterie .

- Plus de doute ! se dit Godefroid.

Voici la teneur de cette pièce :

" Nous sommes condamnés et coupables ; mais si jamais le souverain a eu raison d'user de son droit de grâce, n'est-ce pas dans les circonstances de cette cause ?

" Il s'agit d'une jeune femme, qui a déclaré être mère, et condamnée à mort.

" Sur le seuil d'une prison, en présence de l'échafaud qui l'attend, cette femme dira la vérité.

" La vérité plaidera pour elle, elle lui devra sa grâce.

" Le procès jugé par la Cour criminelle d'Alençon a eu, comme tous les procès où il se trouve un grand nombre d'accusés réunis par un complot qu'a inspiré l'esprit de parti, des portions sérieusement obscures.

" La chancellerie de Sa Majesté Impériale et Royale sait à quoi s'en tenir aujourd'hui sur le personnage mystérieux nommé *Le Marchand* , dont la présence dans le département de l'Orne n'a pas été niée par le Ministère Public pendant le cours des débats, mais que l'Accusation n'a pas jugé convenable de faire comparaître, et que la Défense n'avait ni la faculté d'amener ni le pouvoir de trouver.

" Ce personnage est, comme le Parquet, la Préfecture, la Police de Paris et la Chancellerie de S. M. I. et R. le savent, le sieur Bernard-Polydore Bryond des Tours-Minières, correspondant, depuis 1794, du comte de Lille, connu à l'étranger comme baron des Tours-Minières, et dans les fastes de la police parisienne sous le nom de Contenson.

" C'est un homme qui fait exception, un homme dont la noblesse et la jeunesse ont été déshonorées par des vices si exigeants, par une immoralité si profonde, par des écarts si criminels, que cette infâme vie eût certainement abouti à l'échafaud sans l'art avec lequel il a su se rendre utile par son double rôle, indiqué par son double nom. Mais de plus en plus dominé par ses passions, par ses besoins renaissants, il finira par tomber au-dessous de l'infamie, et servira bientôt dans les derniers rangs, malgré d'incontestables talents et un esprit remarquable.

" Lorsque la perspicacité du comte de Lille n'a plus permis à Bryond de toucher l'or de l'étranger, il a voulu sortir de l'arène ensanglantée où ses besoins l'avaient jeté.

" N'était-elle plus assez féconde, cette carrière ? fut-ce donc le remords ou la honte qui ramena cet homme dans le pays où ses propriétés, grevées de dettes à son départ, devaient offrir peu de ressources à son génie ? il est impossible de le croire. Il est plus vraisemblable de lui supposer une mission à remplir dans ces départements, où couvaient encore quelques étincelles de nos discordes civiles.

" En observant le pays où sa perfide coopération aux intrigues de l'Angleterre et du comte de Lille lui livra la confiance des familles attachées au parti vaincu par le génie de notre immortel empereur, il rencontra l'un des anciens chefs de révolte avec qui, lors de l'expédition de Quiberon, et lors du dernier soulèvement des rebelles en l'an VII, il avait eu des rapports comme envoyé de l'étranger. Il favorisa les espérances de ce grand agitateur, qui a payé du dernier supplice ses trames contre l'Etat. Bryond put alors pénétrer les secrets de cet incorrigible parti qui méconnaît à la fois et la gloire de S. M. l'empereur Napoléon Ier et les vrais intérêts du pays, unis dans cette personne sacrée.

" A l'âge de trente cinq ans, affectant la piété la plus sincère, professant un dévouement sans bornes aux intérêts du comte de Lille et un culte pour les insurgés qui dans l'Ouest ont trouvé

la mort dans la lutte, déguisant avec habileté les restes d'une jeunesse épuisée, mais qui se recommandait par quelques dehors, et vivement protégé par le silence de ses créanciers, par une complaisance inouïe chez tous les *ci-devant* du pays, cet homme, vrai sépulcre blanchi, fut introduit, avec tant de titres à la considération, auprès de la dame Lechantre à qui l'on croyait une grande fortune.

" On complota de faire épouser la fille unique de madame Lechantre, la jeune Henriette, à ce protégé des ci-devant.

" Prêtres, ex-nobles, créanciers, chacun dans un intérêt différent, loyal chez les uns, cupide chez les autres, aveugle chez la plupart, tous enfin conspirèrent l'union de Bernard Bryond avec Henriette Lechantre.

" Le bon sens du notaire chargé des affaires de madame Lechantre, et quelque défiance peut-être, furent cause de la perte de la jeune fille. Le sieur Chesnel, notaire d'Alençon, mit la terre de Saint-Savin, unique bien de la future épouse, sous le régime dotal, en en réservant l'habitation et une modique rente à la mère.

" Les créanciers, qui supposaient à la dame Lechantre, à raison de son esprit d'ordre et d'économie, des capitaux considérables, furent déçus dans leurs espérances ; et tous, croyant à l'avarice de cette dame, firent des poursuites qui mirent à nu la situation précaire de Bryond.

" Des dissidences graves éclatèrent alors entre les nouveaux époux, et elles donnèrent lieu à la jeune femme de connaître les mœurs dépravées, l'athéisme religieux et politique, dirai-je le mot ? l'infamie de l'homme auquel sa destinée avait été si fatalement unie. Bryond, forcé de mettre sa femme dans le secret des trames odieuses formées contre le gouvernement impérial, donne sa maison pour asile à Rifoël du Vissard.

" Le caractère de Rifoël, aventureux, brave, généreux, exerçait sur tous ceux qui l'approchaient des séductions dont les preuves abondent dans les procès criminels jugés devant trois Cours spéciales criminelles.

" L'influence irrésistible, l'empire absolu qu'il obtint sur une jeune femme qui se voyait au fond d'un abîme, n'est que trop visible par la catastrophe dont l'horreur la jette en suppliante aux pieds du trône. Mais ce que la Chancellerie de Sa Majesté Impériale et Royale peut aisément faire vérifier, c'est la complaisance infâme de Bryond, qui, loin de remplir ses devoirs de guide et de conseil auprès de l'enfant qu'une pauvre mère abusée lui avait confiée, se plut à serrer les noeuds de l'intimité de la jeune Henriette et du chef des rebelles.

" Le plan de cet odieux personnage, qui se fait gloire de tout mépriser, de ne considérer en toute chose que la satisfaction de ses passions, et qui ne voit que des obstacles vulgaires dans les sentiments dictés par la morale civile ou religieuse, ce plan, le voici.

" C'est ici le lieu de remarquer combien cette combinaison est familière à un homme qui, depuis 1794, joue un double rôle, et qui, pendant huit ans, a pu tromper le comte de Lille et ses adhérents, tromper peut-être aussi la police générale de l'Empire : de tels hommes n'appartiennent-ils pas à qui les paye le plus ?

" Bryond poussait Rifoël au crime, il insistait pour des attaques à main armée sur les recettes de l'Etat et pour une large contribution levée sur les acquéreurs de biens nationaux, au moyen de tortures affreuses qui portèrent l'effroi dans cinq départements, et qu'il a inventées. Il exigeait que trois cent mille francs lui fussent remis pour liquider ses biens.

" En cas de résistance de la part de sa femme ou de Rifoël, il se proposait de se venger du profond mépris qu'il inspirait à cette âme droite, en les livrant l'un et l'autre à la rigueur des

lois dès qu'ils auraient accompli quelque crime capital.

" Quand il vit l'esprit de parti plus fort que ses intérêts chez les deux êtres qu'il avait liés l'un à l'autre, il disparut et revint à Paris muni de renseignements complets sur la situation des départements de l'Ouest.

" Les frères Chaussard et Vauthier furent les correspondants de Bryond, la Chancellerie le sait.

" Revenu secrètement et déguisé dans le pays, aussitôt que l'attentat fut commis sur la recette de Caen, Bryond, sous le nom de *Le Marchand*, se mit en relation secrète avec monsieur le préfet et les magistrats. Aussi qu'arriva-t-il ? Jamais conspiration plus étendue, et à laquelle participaient tant de personnes et placées à des degrés si différents de l'échelle sociale, ne fut plus promptement connue par la justice que ne l'a été celle dont l'agression éclata par l'attaque de la recette de Caen. Tous les coupables ont été suivis, épiés, six jours après l'attentat, avec une perspicacité qui dénotait la plus entière connaissance des plans et des individus. L'arrestation, le procès, la mort de Rifoël et de ses complices en sont une preuve que nous donnons uniquement pour démontrer notre certitude, la Chancellerie, nous le répétons, en sait plus que nous à ce sujet.

" Si jamais condamné dut recourir à la clémence du souverain, n'est-ce pas Henriette Lechantre ?

" Entraînée par la passion, par des idées de rébellion qu'elle a sucées avec le lait, elle est certainement inexcusable aux yeux de la justice ; mais, aux yeux du plus magnanime des empereurs, la plus infâme des trahisons, le plus violent de tous les enthousiasmes ne plaideront-ils pas cette cause ?

" Le plus grand capitaine, l'immortel génie qui fit grâce au prince de Hatzfeld et qui sait deviner comme Dieu même les raisons nées de la fatalité du coeur, ne voudra-t-il pas admettre la puissance, invincible au jeune âge, qui milite pour excuser ce crime, quelque grand qu'il soit ?

" Vingt-deux têtes sont déjà tombées sous le glaive de la justice, par les arrêts de trois Cours criminelles ; il ne reste plus que celle d'une jeune femme de vingt ans, d'une mineure ; l'empereur Napoléon le Grand ne la laissera-t-il pas au repentir ? N'est-ce pas une part à faire à Dieu ?...

" Pour Henriette Le Chantre, épouse de Bryond des Tours-Minières.

" Son défenseur,

BORDIN,

" Avoué près le tribunal de première instance du département de la Seine. "

Ce drame effroyable troubla le peu de sommeil que prit Godefroid. Il rêva du dernier supplice tel que le médecin Guillotin l'a fait dans un but de philanthropie. A travers les chaudes vapeurs d'un cauchemar, il entrevit une jeune femme, belle, exaltée, subissant les derniers apprêts et traînée dans une charrette, montant sur l'échafaud, et criant : Vive le roi !

La curiosité poignait Godefroid. Au petit jour, il se leva, s'habilla, marcha par sa chambre, et finit par se coller à sa croisée, regardant machinalement le ciel en reconstruisant, comme ferait un auteur moderne, ce drame en plusieurs volumes. Et il voyait toujours sur ce fond ténébreux de Chouans, de gens de la campagne, de gentilshommes provinciaux, de chefs, de gens de justice, d'avocats, d'espions, se détacher radieuses les figures de la mère et de la fille ; de la fille abusant sa mère, de la fille victime d'un monstre, victime de son entraînement

pour un de ces hommes hardis que plus tard on qualifia de héros, et à qui l'imagination de Godefroid prêtait des ressemblances avec les Charette, les Georges Cadoudal, avec les géants de cette lutte entre la République et la Monarchie.

Dès que Godefroid entendit le bonhomme Alain se remuant dans sa chambre, il y alla ; mais après avoir entr'ouvert la porte il revint chez lui. Le vieillard, agenouillé à son prie-Dieu, faisait ses prières du matin. L'aspect de cette tête blanchie, abîmée dans une pose pleine de piété, ramena Godefroid à ses devoirs oubliés, il se mit à prier fervemment.

- Je vous attendais, lui dit le bonhomme, en voyant entrer Godefroid au bout d'un quart d'heure, je suis allé au-devant de votre impatience en me levant plus tôt qu'à l'ordinaire.

- Madame Henriette ?... demanda Godefroid avec une anxiété visible.

- Est la fille de Madame, répondit le vieillard en interrompant Godefroid. Madame s'appelle Lechantre de La Chanterie. Sous l'Empire, on ne reconnaissait ni les titres nobiliaires, ni les noms ajoutés aux noms patronymiques ou primitifs. Ainsi la baronne des Tours-Minières s'appelait la femme Bryond. Le marquis d'Esgrignon reprenait son nom de Carol, il était le citoyen Carol, et plus tard le sieur Carol. Les Trosville devenaient les sieurs Guibelin.

- Mais qu'est-il arrivé ? l'Empereur a-t-il fait grâce ?

- Hélas ! non, répondit Alain. L'infortunée petite femme, à vingt et un ans, a péri sur l'échafaud. Après avoir lu la note de Bordin, l'Empereur répondit à peu près en ces termes à son Grand-Juge :

" Pourquoi s'acharner à l'espion ? Un agent n'est plus un homme, il ne doit plus en avoir les sentiments ; il est un rouage dans une machine. Bryond a fait son devoir. Si les instruments de ce genre n'étaient pas ce qu'ils sont, des barres d'acier, et intelligents seulement dans le sens de la domination qu'ils servent, il n'y aurait pas de gouvernement possible. Il faut que les arrêts de la justice criminelle spéciale s'exécutent, autrement mes magistrats n'auraient plus de confiance en eux ni en moi. D'ailleurs, les soldats de ces gens-là sont morts, et ils étaient moins coupables que les chefs. Enfin, il faut apprendre aux femmes de l'Ouest à ne pas tremper dans les complots. C'est précisément parce que c'est une femme que l'arrêt frappe que la justice doit avoir son cours. Il n'y a pas d'excuse possible devant les intérêts du pouvoir. " Telle est la substance de ce que le Grand-Juge voulut bien répéter à Bordin de son entretien avec l'Empereur. En apprenant que la France et la Russie ne tarderaient pas à se mesurer, que l'Empereur serait obligé d'aller à sept cents lieues de Paris attaquer un pays immense et désert, Bordin comprit les véritables motifs de l'inclémence de l'Empereur. Pour obtenir la tranquillité dans l'Ouest, déjà plein de réfractaires, il parut nécessaire à Napoléon d'imprimer une profonde terreur. Aussi le Grand-Juge conseilla-t-il à l'avoué de ne plus s'occuper de ses clients...

- De sa cliente, dit Godefroid.

- Madame de La Chanterie était condamnée à vingt-deux ans de réclusion, dit Alain. Déjà transférée à Bicêtre, près de Rouen, pour subir sa peine, on ne devait s'occuper d'elle qu'après avoir sauvé son Henriette qui, depuis les affreux débats, lui était devenue si chère que, sans la promesse de Bordin de lui obtenir grâce de la vie, on ne croit pas que Madame aurait survécu au prononcé de l'arrêt. On trompa donc cette pauvre mère. Elle vit sa fille après l'exécution des condamnés à mort par l'arrêt, sans savoir que ce répit était dû à une fausse déclaration de grossesse.

- Ah ! je comprends tout !... s'écria Godefroid.

- Non, mon cher enfant, il est des choses qu'on ne devine pas. Madame a cru sa fille vivante

pendant bien long-temps...

- Comment ?

- Voici. Quand madame des Tours-Minières apprit par Bordin le rejet de son recours en grâce, cette sublime petite femme eut le courage d'écrire une vingtaine de lettres datées de six mois en six mois postérieurement à son exécution, afin de faire croire à son existence, et d'y graduer les souffrances d'une maladie imaginaire jusqu'à la mort. Ces lettres embrassaient un laps de temps de deux années. Madame de La Chanterie fut donc préparée à la mort de sa fille, mais à une mort naturelle ; elle n'en apprit le supplice qu'en 1814. Elle resta deux années entières détenue, confondue avec les plus infâmes créatures de son sexe, portant l'habillement de la prison ; mais, grâce aux instances des Champignelles et des Beauséant, elle fut, dès la seconde année, mise dans une chambre particulière où elle vivait comme une religieuse cloîtrée.

- Et les autres ?

- Le notaire Léveillé, d'Herbomez, Hiley, Cibot, Grenier, Horeau, Cabot, Minard, Mallet, furent condamnés à mort et exécutés le même jour. Pannier, condamné à vingt ans de travaux forcés, ainsi que Chaussard et Vauthier, furent marqués et envoyés au bagne ; mais l'Empereur fit grâce à Chaussard et à Vauthier. Melin, Laravinière et Binet furent condamnés à cinq ans de réclusion. La femme Bourget fut condamnée à vingt-deux ans de réclusion. Chargegrain et Rousseau furent acquittés. Les contumace furent tous condamnés à mort ; moins la fille Godard, qui n'est autre, vous le devinez, que notre pauvre Manon...

- Manon ?... s'écria Godefroid stupéfait.

- Oh ! vous ne connaissez pas encore Manon ! répliqua le bon Alain. Cette dévouée créature, condamnée à vingt-deux ans de réclusion, se livra pour servir madame de La Chanterie en prison. Notre cher vicaire est le prêtre de Mortagne qui donna les derniers sacrements à madame la baronne des Tours-Minières, qui eut le courage de la conduire à l'échafaud, et à qui elle a donné le dernier baiser d'adieu. Ce courageux et sublime prêtre avait assisté le chevalier du Vissard. Notre cher abbé de Vèze a donc connu tous les secrets de ces conspirateurs...

- Je vois où ses cheveux ont blanchi ! dit Godefroid.

- Hélas ! reprit Alain, il a reçu d'Amédée du Vissard la miniature de madame des Tours-Minières, la seule image qui reste d'elle ; aussi l'abbé devint-il sacré pour madame de La Chanterie, au jour où elle rentra glorieusement dans la vie sociale...

- Et comment ?.. dit Godefroid étonné.

- Mais à la rentrée de Louis XVIII, en 1814. Boislaurier, le jeune frère de monsieur de Boisfrelon, avait les ordres du roi pour soulever l'Ouest en 1809 et plus tard encore, en 1812. Leur nom est Dubut, le Dubut de Caen est leur parent. Ils étaient trois frères : Dubut de Boisfranc, président à la Cour des aides, Dubut de Boisfrelon, le conseiller au Parlement, et Dubut-Boislaurier, capitaine de dragons. Le père avait donné les noms de trois différentes propriétés à ses fils, en en faisant des savonnettes à vilain, car le grand-père de ces Dubut vendait de la toile. Le Dubut de Caen, qui put se sauver, appartenait aux Dubut restés dans le commerce, et il espérait, par son dévouement à la cause royale, obtenir de succéder au titre de monsieur de Boisfranc. Aussi Louis XVIII a-t-il accompli le vœu de ce fidèle serviteur, qui fut grand-prévôt en 1815, et plus tard procureur-général sous le nom de Boisfranc ; il est mort premier président d'une Cour royale. Le marquis du Vissard, frère aîné du pauvre chevalier, crée pair de France et comblé d'honneurs par le roi, fut nommé lieutenant dans la

Maison rouge, et préfet après la dissolution de la Maison rouge. Le frère de monsieur d'Herbomez a été fait comte et receveur général. Le pauvre banquier Pannier est mort de chagrin au bagne. Boislaurier est mort sans enfants, lieutenant-général et gouverneur d'un château royal. Messieurs de Champignelles, de Beauséant, le duc de Verneuil et le Garde des Sceaux ont présenté madame de La Chanterie au roi. - Vous avez bien souffert pour moi, madame la baronne ; vous avez droit à toute ma faveur et à toute ma reconnaissance, a-t-il dit. - Sire, a-t-elle répondu, Votre Majesté a tant de douleurs à consoler, que je ne veux pas faire peser sur elle le poids d'une douleur inconsolable. Vivre dans l'oubli, pleurer ma fille et faire du bien, voilà ma vie. Si quelque chose peut adoucir mon malheur, c'est la bonté de mon roi, c'est le plaisir de voir que la Providence n'a pas rendu tant de dévouement inutile. "

- Et qu'a fait Louis XVIII ? demanda Godefroid.

- Le roi fit restituer deux cent mille francs à madame de La Chanterie, car la terre de Saint-Savin avait été vendue pour satisfaire le fisc, répondit le bonhomme. Les lettres de grâce expédiées pour madame la baronne et sa servante contiennent le regret du roi des souffrances supportées pour son service, en reconnaissant que *le zèle de ses serviteurs était allé trop loin dans les moyens d'exécution* ; mais, chose horrible et qui vous semblera le trait le plus curieux du caractère de ce monarque, il employa Bryond dans sa contre-police pendant tout son règne.

- Oh ! les rois ! les rois ! s'écria Godefroid. Et ce misérable, vit-il encore ?

- Non. Ce misérable, qui du moins cachait son nom sous celui de Contenson, est mort vers la fin de l'année 1829 ou au commencement de 1830. En arrêtant un criminel qui se sauvait sur le toit d'une maison, il tomba dans la rue. Louis XVIII partageait les idées de Napoléon sur les hommes de police. Madame de La Chanterie est une sainte, elle prie pour l'âme de ce monstre, et fait dire pour lui deux messes par an. Quoique défendue par le père d'un grand orateur et l'un des célèbres avocats du temps, madame de La Chanterie, qui ne connut les dangers de sa fille qu'au moment du transport des fonds, et encore parce qu'elle fut éclairée par son parent Boislaurier, ne put jamais établir son innocence. Le président du Ronceret et le vice-président du tribunal d'Alençon, Blondet, essayèrent vainement de sauver notre pauvre dame ; l'influence du conseiller à la Cour impériale qui présidait la Cour spéciale criminelle, le fameux Mergi, plus tard procureur-général, fanatiquement dévoué à l'autel et au trône, et qui fit tomber plus d'une tête bonapartiste, fut telle sur ses deux collègues, qu'il obtint la condamnation de la pauvre baronne de La Chanterie. Messieurs Bourlac et Mergi mirent un acharnement inouï dans les débats. Le président appelait la baronne des Tours, femme Bryond, et Madame, femme Lechantre. Les noms des accusés sont tous ramenés au système républicain et presque tous dénaturés. Ce procès eut des détails extraordinaires, et je ne me les rappelle pas tous ; mais il m'est resté dans la mémoire un trait d'audace qui peut servir à vous peindre quels hommes étaient ces Chouans. La foule, pour assister aux débats, dépassait tout ce que votre imagination s'en figure ; elle remplissait les corridors, et, sur la place, elle ressemblait aux rassemblements des jours de marché. Un jour, à l'ouverture de l'audience, avant l'arrivée de la Cour, Pille-Miche, le fameux Chouan, saute, par-dessus la balustrade, au milieu de la foule, joue des coudes, se mêle à ce monde, et s'enfuit avec le flot de cette foule effrayée, *brochant comme un sanglier*, m'a dit Bordin. Les gendarmes, la garde courent sus, et il fut repris sur l'escalier au moment où il gagnait la place. Ce trait d'audace fit doubler la garde. On commanda sur la place un piquet de gendarmerie, car on craignit que, parmi la foule, il ne se trouvât des Chouans prêts à donner aide et secours aux accusés. Il y eut trois personnes écrasées dans la foule par suite de cette tentative. Depuis on a su que Contenson (de même que mon vieil ami Bordin, je ne puis l'appeler ni baron des Tours-Minières, ni Bryond, qui est un nom de la vieille race), on a su, dis-je, que ce misérable

a soustrait et dissipé soixante mille francs des fonds volés ; il en a donné dix mille au jeune Chaussard, qu'il a embauché dans la police, en lui inoculant ses goûts et ses vices ; mais aucun de ses complices ne fut heureux. Le Chaussard contumace fut jeté dans la mer par monsieur de Boislaurier, dès qu'il apprit, par un mot de Pannier, la trahison de ce drôle à qui Contenson avait conseillé de rejoindre les conspirateurs fugitifs pour les surveiller. Vauthier fut tué dans Paris sans doute par un des obscurs et dévoués compagnons du chevalier du Vissard. Enfin, le plus jeune des Chaussard fut assassiné dans une de ces affaires nocturnes particulières à la police ; il est à croire que Contenson se débarrassa de ses réclamations ou de ses remords en le recommandant, comme on dit, au prône. Madame de La Chanterie plaça ses fonds sur le Grand-Livre, et acheta cette maison, pour obéir à un désir de son oncle, le vieux conseiller de Boisfrelon, qui lui donna l'argent nécessaire à l'acquisition. Ce quartier tranquille était voisin de l'archevêché, où notre cher abbé fut placé près du cardinal. Ce fut la principale de toutes les raisons de Madame pour ne pas s'opposer au vœu du vieillard, dont la fortune, après vingt-cinq ans de révolutions, était restreinte à six mille francs de rente. D'ailleurs, Madame souhaitait terminer par une vie presque claustrale les effroyables malheurs qui, depuis vingt-six ans, l'accablaient. Vous devez maintenant vous expliquer la majesté, la grandeur de cette victime, auguste, j'ose le dire...

- Oui, dit Godefroid, l'empreinte de tous les coups qu'elle a reçus lui donne je ne sais quoi de grand, de majestueux.

- Chaque blessure, chaque nouvelle atteinte a redoublé chez elle la patience, la résignation, reprit Alain ; mais si vous la connaissiez comme nous la connaissons, si vous saviez combien vive est sa sensibilité, combien est active l'inépuisable tendresse qui sort de ce coeur, vous seriez effrayé de compter les larmes versées, les prières ferventes adressées à Dieu. Il a fallu, comme elle, n'avoir connu qu'une rapide saison de bonheur, pour résister à tant de secousses ! C'est un coeur tendre, une âme douce contenus dans un corps d'acier, endurci par les privations, par les travaux, par les austérités.

- Elle explique la longue vie des solitaires, dit Godefroid.

- Par certains jours, je me demande quel est le sens d'une pareille existence ?... Dieu réserve-t-il ces dernières, ces cruelles épreuves à celles de ses créatures qui doivent s'asseoir près de lui, le lendemain de leur mort ? dit le bonhomme Alain, sans savoir qu'il exprimait naïvement toute la doctrine de Swedenborg sur les anges.

- Comment, s'écria Godefroid, madame de La Chanterie a été confondue avec...

- Madame a été sublime dans sa prison, reprit Alain. Elle a réalisé pendant trois ans la fiction du vicaire de Wakefield, car elle a converti plusieurs de ces femmes de mauvaise vie qui l'entouraient. Pendant sa détention, en observant les moeurs des recluses elle a été prise de cette grande pitié pour les douleurs du peuple qui l'opprime et qui fait d'elle la reine de la charité parisienne. Au milieu de l'affreux Bicêtre de Rouen, elle a conçu le plan à la réalisation duquel nous nous sommes voués. Ce fut, comme elle le dit, un rêve délicieux, une inspiration angélique au milieu de l'enfer ; elle n'imaginait jamais pouvoir le réaliser. Ici, quand, en 1819, le calme parut renaître à Paris, elle revint à son rêve. Madame la duchesse d'Angoulême, depuis la Dauphine, la duchesse de Berry, l'archevêque, plus tard le chancelier, quelques personnes pieuses donnèrent libéralement les premières sommes qui furent nécessaires. Ce fonds s'augmenta de la portion disponible de nos revenus, sur lesquels chacun de nous ne prend que le strict nécessaire.

Des larmes vinrent aux yeux de Godefroid.

- Nous sommes les desservants fidèles d'une Idée chrétienne, et nous appartenons corps et âme à cette Oeuvre, dont le génie, dont la fondatrice est la baronne de La Chanterie, que vous nous entendez appeler si respectueusement Madame.

- Ah ! je serai tout à vous, dit Godefroid en tendant les mains au bonhomme.

- Comprenez-vous maintenant qu'il est des sujets de conversation interdits absolument ici, même par allusion ? reprit le vieillard. Comprenez-vous les obligations de délicatesse que chacun des habitants de cette maison contracte envers celle qui nous semble être une sainte ? Comprenez-vous les séductions qu'exerce une femme sacrée par tant de malheurs, qui sait tant de choses, à qui toutes les infortunes ont dit leur dernier mot, qui de chaque adversité garde un enseignement, de qui toutes les vertus ont eu la double sanction des épreuves les plus dures et d'une constante pratique, de qui l'âme est sans tache, sans reproche, qui de la maternité n'a connu que les douleurs, de l'amour conjugal que les amertumes, à qui la vie n'a souri que pendant quelques mois, à qui le Ciel réserve sans doute quelque palme, pour prix de tant de résignation, de douceur dans les chagrins ? n'a-t-elle pas sur Job l'avantage de n'avoir jamais murmuré ? Ne vous étonnez plus de trouver sa parole si puissante, sa vieillesse si jeune, son âme si communicative, ses regards si convaincants ; elle a reçu des pouvoirs extraordinaires pour confesser les souffrances, car elle a tout souffert. Toute douleur se tait auprès d'elle.

- C'est une vivante image de la Charité ! s'écria Godefroid enthousiasmé. Serai-je des vôtres ?

- Il vous faut accepter les épreuves, et avant tout CROYEZ ! s'écria doucement le vieillard. Tant que vous n'aurez pas la foi, tant que vous n'aurez pas absorbé dans votre coeur et dans votre intelligence le sens divin de l'épître de saint Paul sur la Charité, vous ne pouvez pas participer à nos oeuvres.

Godefroid baissa la tête.

Paris, 1843-1845.